
Horne





OBSERVATIONS

FAITES ET PUBLIÉES

PAR ORDRE

DU GOUVERNEMENT,

SUR LES

DIFFÉRENTES MÉTHODES

D'ADMINISTRER

LE MERCURE

DANS LES MALADIES

VÉNÉRIENNES.

TOME I.

OBSERVATIONS
FAITES ET PUBLIÉES
PAR ORDRE
DU GOUVERNEMENT,

SUR les différentes Méthodes d'administrer le Mercure dans les Maladies Vénériennes.

Par M. DE HORNE, Docteur en Médecine, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & en Chef des Hôpitaux Militaires, Médecin Ordinaire de Madame la Comtesse D'ARTOIS, Consultant de S. A. S. Monseigneur le Duc D'ORLÉANS, Censeur Royal.

TOME I.

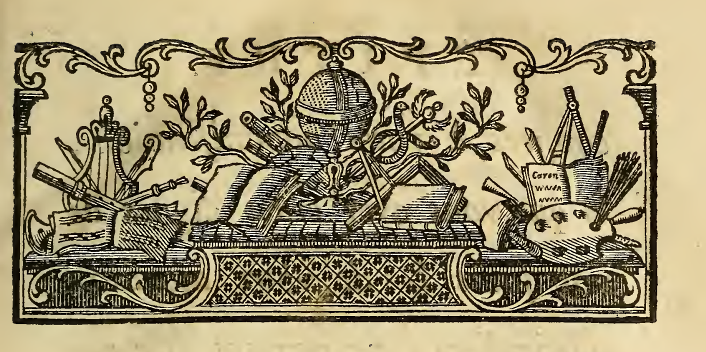


A PARIS,

Chez MONORY, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXIX.

1680



A MONSIEUR

LENOIR,

Chevalier, Conseiller d'État, & Lieutenant Général de Police de la Ville de Paris.

MONSIEUR,

Des Observations qui ont été faites dans des Maisons de Santé

confiées à votre administration, & que vous avez crues dignes de vos soins & de votre attention particuliere, ne peuvent être publiées que sous vos auspices. Votre nom, à la tête d'un Ouvrage que vous avez encouragé & accueilli, indiquera de lui-même le bon ordre qu'un Gouvernement sage avoit établi dans ces lieux consacrés au soulagement de l'Humanité, jusques dans ses écarts. Cette premiere idée inspirera de la confiance pour les Observations qu'on y a

faites; & j'ose me flatter que la maniere dont je les présente, achevera d'en constater la solidité, & celle des conséquences que j'en déduis pour l'utilité générale.

L'agrément que vous donnez à l'exposition que j'en fais aujourd'hui, fournira au Public une nouvelle preuve, dont il n'a plus besoin, de votre zele pour tout ce qui l'intéresse. Je m'estime trop heureux qu'il me présente à moi-même une occasion si flatteuse de mettre au grand jour les sentimens

de respect & de reconnoissance, avec lesquels je suis,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéissant serviteur,
DE HORNE.



INTRODUCTION.

Il y a long-temps qu'il eſt prouvé que le mercure eſt le remede ſpécifique de la maladie vénérienne; mais la maniere dont il en opere la guériſon, eſt encore peu connue. Ceux qui n'ont regardé le mercure que comme un corps métallique fluide, n'en ont eſtimé l'action qu'en raiſon de ſa peſanteur, de ſon extrême diviſibilité, de ſa mobilité, & du mouvement qu'il acquiert quand il eſt introduit dans le corps, & qu'il eſt ſoumis aux loix de la circulation par ſon mélange avec nos liqueurs. Ils ont conclu de-là que la guériſon de la vérole étoit purement méchanique; que, pour y parvenir, il ne s'agiſſoit que de ſéparer, atténuer, briſer & évacuer les parties

virulentes : & le mercure crud, ſimplement diviſé par quelqu'intermede onctueux ou ſulphureux, & introduit ſous cette forme, en certaine quantité, par l'organe de la peau, leur a paru remplir exactement toutes ces conditions. Il les remplit en effet quelquefois, & l'expérience a confirmé, en quelque ſorte, cette premiere opinion. Mais outre que cette expérience a ſouvent varié, & que les réſultats n'ont pas toujours été les mêmes, il eſt arrivé auſſi qu'on a guéri la maladie vénérienne avec trop peu de mercure, pour ſuppoſer qu'on ait pu opérer méchaniquement la mutation, ou l'expulſion du virus. Mais ſi le mercure diſſous par un acide minéral, & même par un acide végétal, prend une forme peu favorable à l'action méchanique, réputée néceſſaire pour la guériſon de la vérole ; la ſolubilité qu'il acquiert par-là, le rend

d'autant plus propre à être intimement mêlé avec toutes nos humeurs, à les imprégner plus intimement de sa substance, & à la transporter sans altération jusqu'aux dernieres divisions de nos vaisseaux, pour y attaquer le virus jusques dans ses derniers retranchemens. Sous cette forme, le mercure produit des effets aussi surprenans & aussi certains, que quand il est employé en friction; cependant, dans l'une de ces méthodes, il faut au moins deux onces de mercure crud pour completter un traitement; & dix à vingt grains suffisent communément dans l'autre, pour guérir la maladie vénérienne la mieux caractérisée, & souvent la plus invétérée.

Il est encore d'autres préparations mercurielles, qui semblent tenir le milieu entre les frictions, les fumigations, & le mercure soluble; ce sont les précipités de

toutes les eſpeces & de toutes les couleurs, les panacées, le mercure doux, & généralement toutes les préparations de mercure inſolubles. Il eſt aſſez difficile, j'en conviens, de déterminer au juſte quelle eſt leur action ſur le virus; on ſait ſeulement que reçues dans l'eſtomac, & tranſmiſes de-là dans les inteſtins, ces préparations inſolubles peuvent bien ſtimuler les fibres, en augmenter les vibrations, les multiplier à l'infini par l'entremiſe des nerfs, & en les portant par-tout, exciter & favoriſer toutes les ſécrétions, les augmenter proportionnellement à leur action; d'où peut réſulter enfin l'amélioration, la mutation, & ſucceſſivement l'expulſion totale du virus par tous les émonctoires du corps humain : c'eſt ainſi du moins qu'on peut concevoir la maniere d'agir des préparations mercurielles inſolubles, qui, ne tenant ni à la

premiere ni à la seconde opération connue du mercure, peut être, dans certains cas, regardée comme une troisieme ressource aussi précieuse que les deux autres.

Mais que conclure de ces différences dans l'opération du même remede, d'où résulte néanmoins souvent le même effet (la guérison)? C'est que cette différence tient quelquefois plus à la forme sous laquelle il est administré, qu'à sa nature; & que d'autres fois elle est l'effet d'une qualité particuliere, & encore peu connue du mercure, auquel elle est constamment inhérente, indépendamment de toutes les formes que l'art lui fait prendre: cette qualité sera peut-être encore long-temps le secret de la nature; mais heureusement pour nous, il est plus avantageux de connoître les véritables effets du mercure, que de savoir la maniere dont il les produit.

Si toutes les préparations mercurielles, généralement parlant, guériſſent la maladie vénérienne, il ne faut pas conclure de-là qu'on puiſſe les donner toutes indifféremment dans tous les cas, & à tous les ſujets; car on conçoit que, quand le mal eſt vif & preſſant, il faut donner la préférence à la préparation la plus mobile, la plus active, & à celle qui produit un effet plus prompt, plus déciſif & plus marqué. Quand le mal, quoique grave, eſt encore fixé à la peau, ou aux parties les plus externes, il faut auſſi d'autres ſecours que quand, par l'ancienneté de la maladie, le virus a déjà produit des tumeurs gommeuſes, de vieux ulceres, a détruit la forme & l'organiſation des parties, quand il fomente une inſomnie opiniâtre, ou quand ayant pénétré juſqu'aux os, il en a altéré la ſubſtance par des exoſtoſes, ou la carie. Dans le premier

cas, le mercure introduit par l'organe de la peau, au moyen du tiſſu cellulaire, parvient plus aiſément & plus promptement au mal qu'on veut détruire ; dans tous les autres, où il faut une action plus énergique, plus continue, plus compliquée, il eſt indiſpenſable que le remede réuniſſe à une qualité tonique & quelquefois antiſeptique, ſupérieurement acquiſe par la préparation, la diviſibilité la plus étendue, & en même tems la plus inaltérable de ſes parties. Mais ſi la maladie exige de la prudence & de la variation dans les préparations préliminaires, & dans le choix des préparations du ſpécifique, relativement à ſon eſpece, à ſon caractere, à ſon ancienneté, à la qualité & à la quantité des organes affectés, à la gravité & à la multiplicité des accidens; la différence dans les tempéramens n'en exige pas moins, & l'on conçoit aiſément qu'il n'eſt pas

poſſible ni permis de donner le même remede, à la même doſe, ſous la même forme, & avec les mêmes préparations, à toutes ſortes de perſonnes, ſans diſtinction d'âge, de ſexe & de tempérament. Celui qui eſt purement ſanguin, & dont les organes ſains & robuſtes exécutent avec aiſance & liberté toutes leurs fonctions, n'aura en effet beſoin que d'une préparation légere qui, en diminuant la maſſe des liqueurs, relâche & adouciſſe la fibre, pour la rendre capable de recevoir ſans effort l'impreſſion agiſſante du remede; tandis que le bilieux exigera encore plus de ſoupleſſe, plus de flexibilité dans les ſolides, plus d'aiſance & plus de sûreté dans l'ordre des ſécrétions. Cette derniere condition, quelquefois ſi importante, doit être portée très-loin chez les mélancoliques, & on conçoit qu'elle doit néceſſairement varier ſuivant la

combinaiſon & la complication des tempéramens : il en faut moins ſans doute pour le tempérament phlegmatique, qu'on peut conſidérer comme le réſultat, & on oſe le dire, comme le modele de la préparation néceſſaire à l'admiſſion de tout remede, qui a de l'activité & de l'énergie. En ſuivant cette maniere d'apprécier les tempéramens, on n'en ſera pas moins convaincu que, quelque précaution que l'on prenne pour les rapprocher tous de l'état convenable à l'admiſſion du mercure, par les préparations les plus raiſonnées ; la forme ſous laquelle ce remede ſera adminiſtré, eſt un point eſſentiel & déciſif pour le ſuccès. Les frictions conviendront mieux ſans doute au tempérament ſanguin, dès que par une préparation exacte, on aura éloigné la crainte que le mercure ſous cette forme ne ſe porte trop impétueuſement à la tête ou aux autres

viſceres, n'y engorge les vaiſſeaux, & n'y occaſionne quelque ſtâſe ou une compreſſion plus ou moins inquiétante, ſuivant le degré d'expanſion communiquée aux liqueurs qui y circulent. Le mercure ſoluble agira avec plus d'efficacité ſur les tempéramens bilieux & ſur les mélancoliques, parce qu'il ſera un moyen naturel de diviſion, d'atténuation des humeurs plus ou moins épaiſſes, qui abondent dans ces ſortes de tempéramens, & qu'en agiſſant ſur le virus d'une maniere preſqu'inſenſible, il ne troublera point l'ordre des ſécrétions, qu'au contraire il favoriſera. Mais de toutes les méthodes, celle qui ſera le plus complettement avantageuſe aux phlegmatiques, ce ſera celle qui, ſous la forme de mercure inſoluble, aura une action ſtimulante plus décidée, capable d'ébranler les humeurs croupiſſantes & épaiſſies, & de rendre aux ſolides relâchés &

diſtendus, leur forme & leur élaſticité premiere.

Toutes les méthodes pourront donc détruire le virus vénérien, parce qu'elles porteront toutes avec elles le remede ſpécifique (le mercure), mais elles opéreront cet effet par des moyens qui, quoiqu'eſſentiellement les mêmes, ſont cependant différens par leur maniere d'agir.

Si la maladie, ſi le tempérament du malade doivent être ſoigneuſement conſultés, pour décider l'eſpece de remede qui doit être préférée, & la préparation qu'il exige; l'âge n'eſt pas moins intéreſſant à connoître : en effet il eſt aiſé de concevoir qu'une fille dont les organes ſont foibles, & ſouvent déjà altérés par quelque maladie de ſon ſexe, ne doit pas être traitée de même qu'un homme fort & robuſte, qui n'a préciſément que la maladie vénérienne. Un enfant qui n'a ſou-

vent hérité de ſes parens que le partage honteux de leur inconduite & de leurs incommodités, ne peut être confondu pour le traitement avec un adulte dont les organes ne ſont viciés qu'accidentellement, & non pas d'origine. Une nourrice qui, en prodiguant à l'enfant qu'on lui a confié ſa propre ſubſtance, ne reçoit en échange qu'un virus âcre & ſubtil, qui dénature & détruit quelquefois l'organe ſi ſenſible & ſi intéreſſant, où ſe prépare le plus beau, le meilleur & le premier de nos alimens, requiert ſouvent d'autres ſecours que la marâtre qui a rejetté de ſon ſein le fruit de ſon amour malheureux ou criminel; enfin une femme qui n'a recueilli de ſon mariage avec un homme débauché, que les fruits amers de ſon incontinence & de ſon libertinage, & qu'on a laiſſé quelquefois vieillir dans l'ignorance de ſon état, exige bien d'autres ſecours

qu'une jeune fille nouvellement séduite.

Quoique ces différences soient parfaitement connues, quoique leur importance ne puisse être révoquée en doute, il n'en existe pas moins dans le traitement des maladies vénériennes, un abus qu'il seroit très avantageux de déraciner. Chacun en effet a sa méthode, & des Praticiens du premier mérite n'en ont souvent qu'une; chacun est conséquemment attaché à la sienne, & la croit préférable à toutes les autres; & ce qui est souvent plus dangereux encore, chacun suit sa méthode, sans vouloir s'en écarter. Ce qui sert à fomenter & à entretenir une opinion aussi pernicieuse à l'art de guérir, c'est que les observations sur les maladies vénériennes, qui seules pourroient assigner la juste valeur de chaque méthode, sont de nature, par le secret qu'elles exigent, à

ne pouvoir preſque jamais être rendues publiques ; & que les Charlatans ont, de tout temps, abuſé de la permiſſion d'être peu délicats, en en fabriquant eux-mêmes, qui paroiſſent convenir à leurs remedes, & les faire valoir ; ce qui a jetté ſur cette maniere de procéder en Médecine, la plus eſſentielle, mais la moins ſuſceptible d'être dénaturée, un diſcrédit qu'il eſt très-intéreſſant de faire tomber. La ſeule maniere d'y réuſſir, eſt de faire des obſervations, qui, non-ſeulement, puiſſent être avouées, mais même être vérifiées ; & c'eſt ſous ces deux points de vue, qui ne peuvent exiſter que dans les hôpitaux, que j'ai entrepris de rédiger celles que je préſente aujourd'hui au public ; car il ne convient pas de l'inſtruire avec réſerve, ni d'exiger le ſacrifice de ſa confiance, ſans lui en fournir les motifs. C'eſt pour me livrer à ce

travail, le ſeul capable de porter la lumiere ſur le traitement des maladies vénériennes, que je me ſuis chargé de l'inſpection médicale de quelques maiſons de ſanté, établies par le Gouvernement, pour y traiter gratuitement les pauvres de l'un & de l'autre ſexe, attaqués de cette maladie (*a*). Le projet de cet établiſſement honorera à jamais le Miniſtre qui l'a conçu, & l'on peut, à peine, imaginer le degré de perfection où il étoit déjà parvenu, par les ſoins du reſpectable Magiſ-

(*a*) Les maiſons de ſanté, dont l'inſpection m'avoit été confiée, étoient celle de la petite Pologne, tenue par M. Royer, ancien Chirurgien Aide-Major des Camps & Armées: cette maiſon étoit réſervée pour les femmes ſeulement. La ſeconde, deſtinée également aux femmes, étoit ſituée rue Plumet; & la troiſieme, pour les hommes, rue des Brodeurs; toutes deux tenues & adminiſtrées par M. Decaubotte, Chirurgien. Je ne me ſuis jamais mêlé de l'inſpection des autres, qui ne me concernoient pas.

trat, qui veille à la ſanté & à la conſervation des Citoyens de la Capitale. Des circonſtances abſolument étrangeres à ces maiſons ont fait tarir la ſource, d'où elles tiroient leur entretien, & la ſuppreſſion d'un abus a entraîné celle du plus bel établiſſement qu'il ſoit poſſible de former : c'eſt ainſi que le mal eſt quelquefois auſſi à côté du bien. Dans ces maiſons de bienfaiſance, ouvertes à la pauvreté, & à la maladie la plus terrible, qui afflige l'humanité, on n'admettoit pas ſeulement les filles du monde, comme on l'avoit d'abord cru, & même annoncé (*a*), mais on y recevoit auſſi

(*a*) Ces filles étoient en effet peu propres à faire valoir les avantages de ces établiſſemens; expoſées à des rechûtes continuelles, par leur propre penchant, par l'habitude, & par leur poſition malheureuſe; quelques-unes ne profitoient quelquefois qu'un inſtant de la bienfaiſance du Gouvernement, ou elles revenoient l'implorer de nouveau; ce qui

les

les femmes du peuple, malheureuſes victimes du déréglement de leurs maris; les filles de la même claſſe, plus malheureuſes encore que coupables, ſouvent pour s'être livrées à un penchant ſéducteur, qui ne leur avoit fait connoître de l'amour que les larmes; des nourrices honnêtes, qui, pour prix de leurs ſoins vraiment maternels, reçoivent quelquefois la maladie la plus honteuſe, même quand elle n'eſt pas méritée; des enfans nés dans l'opprobre & dans la douleur, qui n'ont encore reſpiré que pour ſouffrir. Voilà les objets ſur leſquels le Gouvernement avoit jetté les yeux, quand il avoit établi les maiſons de ſanté; mais ce

---

parut être, & qui étoit véritablement une circulation vicieuſe, qu'on fut contraint d'arrêter, en mettant des modifications aux graces de cette eſpece. L'on ſeroit ſans doute inſenſiblement parvenu à corriger & même à réformer cet abus, s'il avoit été poſſible de conſerver ces maiſons.

qui n'avoit point échappé à la ſagacité du Magiſtrat, c'eſt que ces établiſſemens bien conçus, bien dirigés, étoient le véritable, & peut-être le ſeul moyen de pouvoir apprécier les différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, & de fixer enfin tous les doutes dans une partie auſſi intéreſſante de l'art de guérir. C'eſt pour remplir, autant qu'il étoit en moi, ces vues d'humanité & de bienfaiſance, inſpirées par l'amour du bien public, que dans les maiſons de ſanté, dont j'avois l'inſpection médicale, j'avois poſé pour premier principe, que l'on y traiteroit les malades par toutes les méthodes connues, eſtimées bonnes & praticables, qu'on choiſiroit avec une entiere liberté celle qui paroîtroit la plus utile, & la plus favorable au ſujet qu'on auroit à traiter; & c'eſt pour tirer de ce plan tout l'avantage, dont il

pouvoit être ſuſceptible, que l'on a conſigné dans des regiſtres exactement tenus, le nom, l'âge, la maladie, l'eſpece de la maladie, les accidens qui en ſont inſéparables, ou qui lui ſont étrangers, le tempérament, & le jour d'entrée & de ſortie de tous les malades, enfin tout ce qui pouvoit donner quelques éclairciſſemens, indiquer le traitement, en déſigner l'eſpece, & en fixer le terme. Pour exécuter ce projet avec la plus grande exactitude, il avoit été établi des regiſtres, en forme de journal, où l'on marquoit, jour par jour, le nom, l'eſpece, la doſe, la qualité & le nombre des remedes employés, leurs effets ſucceſſifs, les motifs qui déterminoient quelquefois à les diſcontinuer, ou à les ſupprimer tout-à-fait, & à leur en ſubſtituer d'autres; enfin, la terminaiſon de chaque maladie, le nombre des jours, &

la quantité des remedes employés pour la guérir. Ces regiſtres, qui, ſous l'autorité du Magiſtrat, reſteront dépoſés dans les bureaux de la Police, pour y être conſultés, ſeront la preuve la plus complette, s'il en étoit beſoin, de la vérité & de la ſûreté de ces obſervations; elles ſerviront de ſuite & de preuves à mon expoſition raiſonnée des différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes (*a*), & l'on pourra ſe convaincre autant par le raiſonnement, que par l'expérience, qu'il faut ſavoir varier les méthodes, ſuivant les circonſtances, & qu'il ne peut y en avoir une qui ſoit générale & excluſive. C'eſt une vérité qu'on ne ſauroit trop répéter, & que les Charlatans, dont le nombre eſt ſi

(*a*) Imprimée en 1775, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe.

confidérable, cherchent toujours à éloigner & à obfcurcir. Je ne me flatte pas d'avoir affez approfondi cette importante matiere, pour la croire abfolument décidée; mais je m'eftimerai heureux, fi j'engage par-là quelque Médecin à continuer & à perfectionner ce genre d'obfervations, pour achever d'éclairer & de convaincre le public. Mes vues feront remplies, s'il peut en réfulter un jour, que le traitement des maladies vénériennes, livré jufqu'ici à l'empyrifme & à la charlatanerie, foit appuyé fur des principes auffi développés & auffi certains, que le traitement des autres maladies; c'eft le vœu que je forme pour le bien de l'humanité, & pour l'honneur de la médecine; & c'eft le feul motif qui m'ait déterminé à me livrer à ce genre de travail.

On fera peut-être furpris que je n'aie pas divifé cet Ouvrage fuivant

les caracteres particuliers & les symptômes des maladies vénériennes, d'autant plus que, suivant l'opinion la plus commune, il existe des symptômes adoucis de cette maladie, qui ne supposant pas l'existence précise du virus, n'exigent pas toujours un traitement aussi complet. Je pense en effet qu'il peut exister quelquefois des gonorrhées assez bénignes, qui traitées à tems & méthodiquement, peuvent exempter les parties internes de l'infection du virus; mais comme elles sont rares de cette espece, comme elles sont trompeuses, & qu'il y auroit le plus grand inconvénient à pallier une maladie, qui, faute d'être bien traitée, prépare souvent l'avenir le plus funeste, il y a beaucoup moins de danger sans doute à les supposer toutes virulentes, & à les traiter comme telles, quoiqu'avec des modifications raisonnées, & tirées de l'état même

de la maladie. On ſe trompe en regardant cet excès de précaution & de prudence comme inutile; l'expérience a prouvé ſouvent qu'il étoit indiſpenſable.

J'ai cru conſéquemment qu'il ſeroit plus avantageux de généraliſer mes obſervations, & de ne les diviſer que par l'eſpece de traitement préféré; c'eſt pourquoi la premiere partie de cet Ouvrage contiendra les obſervations ſur les maladies vénériennes qui ont été traitées par une ſeule méthode; dans la ſeconde, on verra celles où la réunion des deux méthodes a été jugée néceſſaire; la troiſieme comprendra celles pour leſquelles on a été obligé d'employer d'abord, ou ſucceſſivement pluſieurs méthodes; enfin la quatrieme partie contiendra l'expoſition de quelques maladies vénériennes, reconnues incurables, malgré l'adminiſtration répétée du

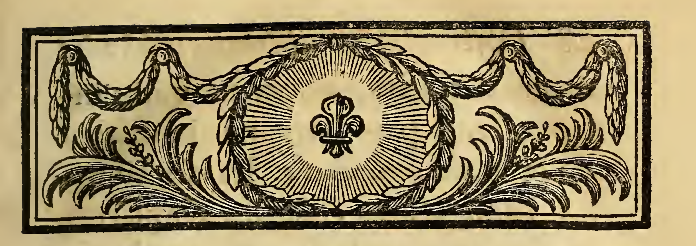
mercure ſous pluſieurs formes, & en outre les obſervations des malades qui ont ſuccombé à cette maladie, ſoit dans le tems, ou à la ſuite des remedes, ou même avant qu'on leur en eût adminiſtré aucun dans les maiſons de ſanté : on a ajouté, dans cette derniere partie, aux obſervations qu'elle contient, l'ouverture & l'inſpection des cadavres, pour tirer au moins de la mort de ces malheureuſes victimes des lumieres propres à en ſouſtraire d'autres à un pareil ſort.

On ne s'attend pas ſans doute à trouver dans cet Ouvrage aucune obſervation ſur les remedes annoncés comme préſervatifs de la contagion vénérienne; car, outre que ce n'étoit point-là l'objet de l'établiſſement des maiſons de ſanté, je crois ces épreuves trop malhonnêtes & trop peu ſûres, pour m'en être occupé, ou les avoir permiſes;

je crois d'ailleurs avoir ſuffiſamment éclairci cette matiere dans mon premier Ouvrage (*a*), & le Chapitre Ier y eſt entiérement conſacré ; j'y ai examiné, avec le plus grand ſoin & la plus grande impartialité, tous les préſervatifs annoncés & connus ; je me ſuis principalement étendu ſur l'eau fondante, préſervative de M. de Préval, qui faiſoit alors beaucoup de bruit ; j'en ai donné l'analyſe la plus complette, & la plus exacte. Cette analyſe eſt d'autant plus concluante, qu'elle eſt prouvée par la ſynthèſe, eſpece de preuve en Chymie qui eſt ſans réplique : mais s'il en falloit encore une autre, M. l'abbé Teſſier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, me l'auroit fournie : ce médecin a répété

(*a*) Expoſition raiſonnée, &c. Chapitre I, des préſervatifs de la contagion vénérienne.

toutes mes expériences ; il en eſt réſulté entre ſes mains préciſément les mêmes produits, qu'entre les miennes ; il en a tiré les mêmes conſéquences. Il a cru, comme moi, la ſynthèſe indiſpenſable ; il l'a fait, & la preuve a été la même ; les inductions qu'il en a tirées pour la pratique, ſont exactement les mêmes que celles que j'ai conſignées dans mon Ouvrage ; & de cette exacte conformité de principes, d'expériences & de conſéquences, il réſulte la preuve la plus complette de cette vérité ; c'eſt que l'eau préſervative de M. de Préval n'eſt autre choſe que l'eau phagédénique filtrée, comme je l'avois annoncé dès l'année 1775, & comme M. l'abbé Teſſier l'a répété en 1777.



PREMIERE PARTIE.

Observations sur les Maladies Vénériennes, traitées par une ſeule Méthode.

QUAND la maladie vénérienne n'eſt point conſidérable, quand elle eſt récente, & qu'il n'y a pas de complication, une ſeule méthode ſuffit communément pour la guérir : il ne faut pas même les multiplier légérement, ni inutilement; mais il eſt eſſentiel de faire un bon choix, & de le régler ſur le caractere de la maladie, ſur la gravité des ſymptômes, ſur le tempérament du malade, & ſur l'effet preſſenti du remede qu'on doit employer. On diſtingue les remedes mercuriels

en trois classes; 1°. ceux qui s'introduisent par l'organe immédiat de la peau, comme les frictions, les fumigations, & les emplâtres. 2°. Les préparations mercurielles solubles, comme le sublimé, le tartre mercuriel, les différentes solutions de mercure par les acides; on doit aussi comprendre dans cette classe les bains & les lavemens mercuriels dont la base est une préparation vraiment soluble: 3°. toutes les préparations de ce minéral insolubles, telles que les panacées, les différens calomelas, les précipités de toute espece, les éthiops, le mercure gommeux, & généralement toutes les préparations qui ne peuvent rester dissoutes dans l'eau. On verra successivement dans les Chapitres suivans, des observations sur l'effet de presque toutes ces méthodes.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les ſeules frictions mercurielles.

LE mercure crud trituré, & parfaitement éteint avec de l'axonge de porc, ou autre ſubſtance analogue, & enſuite appliqué à l'organe de la peau par des frictions graduées, s'introduit quelquefois très facilement dans la circulation, par le moyen des vaiſſeaux abſorbans ſans nombre, dont toute la peau eſt parſemée; mais cette réſorption eſſentielle pour guérir par cette méthode, n'eſt pas toujours la même, & elle ne produit pas conſtamment le même effet. Car il exiſte des peaux ſi reſſerrées, d'un tiſſu ſi compact & ſi denſe, que l'in-

tromiſſion du mercure, par cette voie, eſt ſouvent très difficile, & même quelquefois impoſſible; il y en a d'autres qui ſont ſi délicates, ſi irritables, que le moindre frottement, & l'application d'un corps graiſſeux, y produit des éruptions éréſypélateuſes, très douloureuſes. Dans ces circonſtances, qui ne ſont pas rares, on conçoit qu'il n'eſt guere poſſible de compter, ni permis d'inſiſter ſur ce moyen d'introduire le mercure dans la maſſe des liqueurs. Il faut auſſi y renoncer, quand, à la moindre friction, le mercure ſe porte impétueuſement à la bouche, & y occaſionne une ſalivation opiniâtre, qui ne permet pas de prendre la quantité de ce remede jugée, d'après de nombreuſes expériences, néceſſaire pour opérer la guériſon de la vérole. Les moyens employés pour enlever au mercure cette ſinguliere & inutile propriété,

ont été juſqu'ici ſans effet; & ceux qui peuvent lui donner une autre détermination que celle qui le porte aux glandes ſalivaires, ne ſont pas toujours ſuivis d'un ſuccès auſſi prompt & auſſi complet qu'on le deſireroit, & d'ailleurs ils ont le même inconvénient que la ſalivation, qui eſt d'évacuer le mercure avant qu'il ait pu produire une action ſuffiſante ſur le virus; ce qui dérange totalement le calcul de celui qui l'emploie.

Mais ces inconvéniens ne ſont pas les ſeuls qui rendent l'adminiſtration des frictions difficile, peu sûre, & quelquefois impoſſible : il en eſt d'autres plus importans encore, comme l'inſuffiſance de cette ſeule méthode pour détruire radicalement le virus, quand il eſt trop ancien, qu'il s'eſt niché dans les parties les plus éloignées du torrent de la circulation, quand il eſt inhérent aux

membranes & aux os. Car, quoique le mercure donné sous cette forme soit très divisible, quoique son action dans ce cas soit le produit de sa gravité, de sa divisibilité, & de la célérité qu'il acquiert par la réaction des solides, on ne voit, comme il a déjà été dit, dans cette propriété qu'une action méchanique, au moyen de laquelle les globules de nos liqueurs sont triturés, atténués, brisés, & divisés autant qu'il est possible. Mais loin d'en tirer l'avantage qu'on en attend, il peut résulter de cet effet, poussé trop loin, (& il n'est pas toujours possible de l'arrêter) un développement des sels, qui, en décomposant nos liqueurs, les rendroient âcres & muriatiques; ce qui seroit la source de mille maux aisés à concevoir. D'ailleurs, pour que cette action méchanique fût suffisante pour la destruction du virus, il faudroit supposer que l'épaississe-
ment

ment de nos liqueurs, & l'obstruction des couloirs, en fussent les seuls signes constitutifs. Mais quoique la nature du virus vénérien ne soit pas encore parfaitement connue, & qu'on ne la préjuge que d'après ses effets, on sait néanmoins qu'il exerce d'abord, & presque toujours, une action stimulante, irritante sur les solides; qu'il en résulte aisément la phlogose & l'inflammation, & qu'il communique presqu'en même tems aux liqueurs seminales, à celles qui lubréfient l'uretre, & à la lymphe la plus immédiatement soumise à son action, une acrimonie excessive; ce qui produit les sypmtomes les plus urgens, les plus graves, & souvent les plus directement opposés à ceux qui accompagnent l'épaississement des liqueurs, & l'obstruction des couloirs, d'où il ne peut guere résulter que des tumeurs inertes & indo-

lentes. D'après cette maniere la plus ordinaire d'agir du virus vénérien, confirmée par l'expérience, il ne faut souvent regarder les frictions mercurielles que comme un moyen secondaire, qu'on ne peut même toujours employer utilement, & qui suppose des préparations quelquefois indispensables, qui en retardent l'administration, tandis que le virus toujours actif & agissant, acquiert par ce retard de nouvelles forces, & devient journellement plus difficile à détruire. Mais si les frictions mercurielles ne sont pas toujours le remede à préférer dans le traitement des maladies vénériennes, si elles ne conviennent pas à toutes, & dans tous les cas, elles peuvent néanmoins être aussi employées avec précaution, & devenir suffisantes toutes les fois que le virus est récent, qu'il occupe encore le tissu cellulaire de la peau, ou qu'il s'est arrêté

aux chairs & aux glandes, & qu'il n'a produit d'ailleurs aucune inflammation urgente. Le mercure introduit à l'organe de la peau, par ce moyen, exerce alors une action prompte, & naturellement dirigée sur le virus, pour ainsi dire, concentrée dans ces parties; & son action, en ce cas, est souvent aussi sûre & aussi complette, qu'on peut le desirer, sur-tout si on la modere, & si on l'emploie avec les modifications dont il est susceptible. Il est même des circonstances où cette méthode sembleroit mériter la préférence sur quelques autres; c'est quand les principaux organes de la vie & de la santé sont notablement lésés, ou quand à raison de leur texture, de leur délicatesse, & de leur configuration, on a à craindre cette lésion. Mais pour préférer, dans ce cas, les frictions à toute autre méthode, il faut que la peau ne soit

pas ſuſceptible d'éréſypele, ni d'une aſtriction opiniâtre, que les bains même ne puiſſent vaincre; il faut en outre qu'il n'y ait point, ou qu'il y ait peu d'écoulement gonorrhoïque; car il eſt prouvé que le mercure appliqué en friction engorge & relâche étonnamment les vaiſſeaux lymphatiques, qu'il les rend baillans, & qu'il leur fait perdre preſque tout leur reſſort; ce qui rend ces ſortes d'écoulemens quelquefois incurables, ſur-tout ſi on n'adminiſtre les frictions, comme on le fait communément, qu'à la fin du traitement des gonorrhées; méthode contre laquelle M. *Arnaud* s'eſt élevé avec autant de force que de vérité dans ſon excellent Traité de la Gonorrhée.

Pour prouver la vérité de ces remarques, dont on trouvera les notions préliminaires plus ſolidement exprimées encore dans mon expoſition raiſonnée des différentes mé-

thodes, je vais rapporter les obſervations qu'elles ont fait naître, & ſur leſquelles elles ſont appuyées. C'eſt la meilleure de toutes les preuves.

Obſervation premiere.

322. Adrienne..... (*a*), femme mariée, native de Normandie, d'une bonne conſtitution, d'un tempérament ſanguin, & n'ayant jamais éprouvé la moindre altération dans ſes évacuations périodiques, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 14 octobre 1776, pour y être traitée de la maladie véné-

(*a*) Les malades ne ſont déſignés dans cet Ouvrage, que par le numéro de leur enregiſtrement, leur nom de baptême, leur âge & le lieu de leur naiſſance : on a cru ne devoir pas y joindre le nom de famille, qui n'auroit rien ajouté à la ſûreté de l'obſervation, afin d'épargner à des parens, ſouvent très honnêtes, le déſagrément de la publicité. S'ils ſont conſignés dans les regiſtres, c'eſt un dépôt de confiance, dont ils ne doivent pas craindre qu'on abuſe.

rienne, que lui avoit communiquée son mari, dont le symptome principal étoit un bubon dur & très volumineux qu'elle portoit à l'aine gauche. Après avoir pris quelques bains, & avoir été saignée & purgée, elle reçut la premiere friction le 20 octobre, à la dose de deux gros, & elle les continua les 22, 24, 26, 28 & 30 octobre, les 1 & 3 novembre, à la même dose, sans avoir éprouvé pendant ce tems de salivation, ni aucun accident. A cette époque néanmoins, la bouche ayant paru un peu échauffée, on la purgea, & elle reprit les frictions à la dose d'un gros seulement, pendant un mois entier, en mettant un jour d'intervalle entre chacune : à la même époque, le bubon s'amollit, & donna quelques signes de suppuration, que l'on détermina par l'application d'un cautere, sans discontinuer pour cela les frictions à la même dose

d'un gros. Le 15 novembre, l'escarre étoit tombé, & on obtint par le moyen d'un pansement méthodique une suppuration très avantageuse. Le 26 du même mois la plaie étoit belle & vermeille, & déjà considérablement diminuée; le 3 décembre elle étoit absolument cicatrisée. On a employé quatre onces & demie d'onguent mercuriel pour les frictions, & cette malade, à laquelle on n'a donné d'ailleurs que de la tisane commune, après avoir été purgée, est sortie le 10 décembre parfaitement guérie: elle jouit encore actuellement de la meilleure santé.

Observation seconde.

325. Adélaïde..... âgée de 19 ans, native d'Hesdin en Artois, d'un tempérament délicat, mais bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 15 octobre 1776, pour des pustules

très larges & très élevées sur la nymphe droite & sur le pénil; elle avoit en outre un chancre à la partie supérieure de la nymphe gauche, & les glandes des aines engorgées.

Comme elle avoit déjà été saignée deux fois dans sa chambre, & qu'il n'y avoit aucun signe de phlogose ni d'inflammation, on se contenta de la purger avec une médecine ordinaire, & on lui administra ensuite, de deux jours l'un, les frictions mercurielles à la dose d'un gros & demi. Ce traitement fut commencé le 18 octobre, & continué jusqu'au 10 novembre inclusivement, sans qu'il en ait résulté le plus léger inconvénient. Le 31 octobre, le chancre étoit cicatrisé, les pustules détruites, & l'engorgement des aines totalement dissipé. On lui donna néanmoins encore plusieurs frictions pour consolider sa guérison, & elle sortit

le 20 novembre parfaitement guérie, après avoir employé quatre onces d'onguent mercuriel : depuis ce tems, elle jouit d'une bonne santé.

Observation troisieme.

358. Marie.... femme mariée, âgée de 26 ans, native de Carmoutier, diocèse de Besançon, d'un tempérament délicat & pituiteux, ordinairement peu réglée, accouchée depuis un mois d'un enfant sensiblement infecté du virus vénérien (*a*), est entrée à la maison

(*a*) L'enfant dont elle étoit accouchée, & qu'elle allaitoit, avoit les paupieres fort gonflées, enflammées, & parsemées de petits ulceres; les globes des yeux paroissoient même être en suppuration, au moins extérieurement, à en juger par le pus qui en découloit. Cet enfant éprouvoit en même tems des coliques violentes, & il avoit l'habitude du corps grêle, & parsemé de pustules; on se contenta de le purger, de lui laver les yeux avec un collire adoucissant, & légérement détersif, & la mere continua à le nourrir pendant son traitement.

de ſanté de la petite Pologne, le 20 novembre 1776, pour être traitée de la maladie vénérienne, qui immédiatement après ſa couche, s'étoit manifeſtée par un chancre aſſez conſidérable à la fourchette, & un écoulement autant laiteux que gonorrhoïque. Après avoir été ſuffiſamment purgée, cette malade fut admiſe au traitement par les frictions, jugé le plus convenable à ſon état; & elle les commença le 22 novembre, à la doſe de deux gros par jour; elle fut aſſujettie à la même doſe tous les deux jours, juſqu'au 22 décembre; on y joignit une

On ſe permit ſeulement de lui adminiſtrer un douzieme de grain de ſublimé par jour, dans un demi-ſeptier de lait; & ce remede porté dans la totalité du traitement à trois grains, concourut à faire diſparoître tous les ſymptomes, à rétablir les paupieres dans leur état primitif. Mais on ne peut ſe flatter de lui avoir conſervé totalement la vue, le vice de cet organe avoit déjà fait trop de progrès.

tisane apéritive. Elle n'éprouva pendant ce tems aucun accident ni aucune salivation. Le 10 décembre le chancre étoit presque cicatrisé, l'écoulement diminuoit à vue d'œil, & la couleur en étoit belle; le 17 décembre le chancre étoit totalement cicatrisé, & l'écoulement tari. Cette malade est sortie le 30 décembre parfaitement guérie, après avoir pris quatre onces d'onguent mercuriel en frictions; & depuis ce tems, elle jouit d'une très bonne santé.

Observation quatrieme.

286. Marie-Jeanne.... native de S. Pierches, diocèse de Soissons, âgée de 24 ans, d'un excellent tempérament, & ordinairement bien réglée, a été traitée à la maison de santé de la petite Pologne, où elle est entrée le 4 septembre 1776, pour un bubon considérable & ulcéré à l'aine droite, & un condylome à l'anus.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle a commencé les frictions mercurielles, le 6 ſeptembre 1776, à la doſe de deux gros tous les deux jours. Le 18 ſeptembre, l'ulcere, qui avoit primitivement un mauvais caractere, & qui avoit été négligé, ſe détergeoit: le 24 du même mois, il commençoit à ſe cicatriſer; le condylome étoit abſolument flétri & prêt à tomber. Les frictions ne causerent aucun accident, & cette malade n'éprouva pendant leur uſage aucune ſalivation. Le 30 ſeptembre, l'ulcere étoit totalement cicatriſé; & le 6 octobre cette femme étoit parfaitement guérie, après avoir pris quinze frictions de deux gros chacune: ſa ſanté n'a ſouffert depuis aucune altération.

Obſervation cinquieme.

356. Magdelaine..... âgée de 24 ans, native de Thionville, diocèſe de Metz, d'un bon tempé-

rament, bien réglée, eſt entrée le 19 novembre 1776, à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, pour y être traitée d'un chancre fort étendu & aſſez profond à la fourchette, d'un bubon ulcéré à l'aine droite, & d'un autre très conſidérable à l'aine gauche; elle n'avoit d'ailleurs aucun écoulement, & elle n'éprouvoit aucunes douleurs dans les membres.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée convenablement, on la mit à l'uſage des frictions mercurielles à la doſe de deux gros, tous les deux jours: on lui avoit d'abord donné quelques lavemens anti-vénériens; mais comme elle ne pouvoit les garder, on s'en tint aux ſeules frictions: elle les commença le 26 novembre, & elle les continua juſqu'au 4 décembre: à cette époque elle éprouva une ſalivation aſſez abondante, qui fit ſuſpendre les re-

medes, & obligea à trois purgations consécutives. Malgré cet inconvénient, dès le 10 décembre, le chancre commençoit à se cicatriser, & le bubon de l'aine gauche à se résoudre; celui de l'aine droite suppuroit convenablement. Le 15 décembre, on recommença les frictions, qu'on continua sans interruption jusqu'au 9 janvier à la dose de deux gros tous les deux jours. Le 24 décembre le bubon droit étoit cicatrisé, & le chancre guéri; le 9 janvier le bubon de l'aine gauche, qui paroissoit devoir se résoudre, donna des marques sensibles de suppuration, & on l'ouvrit le 10 avec la pierre à cautere (*a*); le

(*a*) J'ai constamment observé qu'il étoit plus avantageux d'ouvrir les bubons avec la pierre à cautere qu'avec la lancette, que la suppuration étoit plus abondante, plus louable par cette méthode, que la résolution des glandes environnantes étoit plus complette, & la cicatrisation plus facile & plus douce. La pierre à

16 le bubon ouvert étoit en pleine ſuppuration, & il fut bientôt parfaitement cicatriſé. Depuis le 10 janvier juſqu'au 24, on n'adminiſtra plus à cette malade qu'un gros d'onguent mercuriel par friction; le 27 la guériſon étoit complette, & elle ſortit le 30 ſans aucune altération dans ſa ſanté, qui s'eſt conſtamment ſoutenue depuis, après avoir pris cinq onces moins un gros d'onguent mercuriel en frictions.

Obſervation ſixieme.

375. Thérèſe ..... âgée de 19 ans, native de Luxeul, diocèſe de Beſançon, d'un tempérament fort

---

cautere eſt en effet un fondant aſſez actif, indépendamment de ſa qualité brûlante. Il eſt cependant des cas où l'ouverture par la lancette eſt préférable; c'eſt quand le pus eſt bien formé, que la tumeur eſt ſaillante, & qu'il eſt intéreſſant d'en faire l'ouverture promptement.

& robuste, parfaitement réglée, & n'ayant jamais éprouvé aucune maladie, est venue à la maison de santé de la petite Pologne, le 10 décembre 1776, pour s'y faire traiter de la maladie vénérienne, dont le symptome essentiel étoit une quantité prodigieuse de poireaux qui occupoient toute la vulve, le périnée, & la marge de l'anus.

Après avoir été saignée & purgée, elle commença le 13 du même mois les frictions mercurielles à la dose de deux gros tous les deux jours; elle les continua jusqu'au 25 qu'elle fut saignée du pied pour de violens maux de tête qui lui étoient survenus, accompagnés de la fievre: cette saignée calma tous les accidens, & détermina les regles qui étoient instantes, & qui parurent le 28 du même mois. Les poireaux étoient si nombreux qu'on fut obligé d'en couper une partie.

Le

Le premier janvier, on recommença les frictions, & on les continua à la même doſe juſqu'au 20 incluſivement : il parut alors un engorgement léger à l'aine droite ; les poireaux tomboient ſucceſſivement, mais ils ne diſparurent totalement qu'au bout de deux mois. Les bains qu'on fit prendre à la malade le 22 janvier diminuerent inſenſiblement l'engorgement de l'aine, & concoururent avec les frictions à le réſoudre. La réſolution en fut complette le 10 février; & comme aucun des poireaux n'avoit reparu, on déclara cette malade convaleſcente, & elle ſortit parfaitement guérie le 21 février 1777, après avoir pris cinq onces & demie d'onguent mercuriel en frictions : elle jouit encore à préſent de la meilleure ſanté.

Obſervation ſeptieme.

71. Louiſe.... âgée de 18 ans, native de Tours, d'un tempérament

ſanguin, bien réglée, ayant déjà été traitée dans ſa chambre pour des chancres vénériens, dont elle aſſuroit avoir été parfaitement guérie, par le moyen d'une liqueur miſe dans ſa tiſane, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 8 avril 1776 : les ſymptomes apparens de ſa maladie, qu'on peut regarder comme une récidive, étoient des puſtules excoriées & chancreuſes, à la grande levre gauche, & beaucoup de poireaux à la fourchette. Comme il étoit à préſumer qu'on avoit employé le ſublimé à ſon premier traitement, on crut devoir préférer dans cette rechûte la méthode des frictions ; en conſéquence, après l'avoir ſaignée & purgée, on commença à lui adminiſtrer, le 11 du même mois, deux gros d'onguent mercuriel en friction ; elle fut répétée le 13, le 15 & le 18, & alors on coupa les poireaux les

plus ſaillans. Les 21 & 24, on recommença les frictions; & à cette époque, les poireaux qui n'avoient pas été coupés, tomberent d'eux-mêmes, & la puſtule chancreuſe ſe détergeoit viſiblement. Le mercure ne porta ni à la bouche, ni aux garde-robes; mais les urines furent très abondantes. Les 27, 29 avril, premier & 3 mai, on répéta les mêmes frictions; & le ſuccès en fut tel, qu'alors il n'y paroiſſoit plus de poireaux, & que la puſtule chancreuſe commençoit à ſe cicatriſer. Le 5 mai, le 7 & le 9 du même mois, on donna des frictions à la même doſe de deux gros; & la puſtule chancreuſe, dans ce tems, étoit ſolidement cicatriſée. Cette malade étoit parfaitement guérie le 10 mai, ſans avoir éprouvé aucun accident. On a employé pendant ſon traitement vingt-ſix gros d'onguent mercuriel en 13 frictions:

cette femme qui s'est représentée deux ans & demi après ce traitement, ayant été trouvée dans le meilleur état possible, a fourni une nouvelle preuve de la solidité de sa guérison.

Observation huitieme.

84. Marie .... âgée de 18 ans, native de Gré en Franche-Comté, d'un assez bon tempérament, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet, le 24 avril 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne qu'elle éprouvoit pour la premiere fois ; un bubon très considérable & très dur occupoit l'aine gauche, & elle avoit en outre un écoulement virulent : on préféra les frictions pour parvenir à la résolution du bubon, d'autant plus que l'écoulement étoit peu considérable ; en conséquence, après l'avoir saignée & purgée, & lui

avoir fait boire beaucoup de tiſane apéritive, qui fut continuée pendant tout le cours de ſon traitement, on commença les frictions le 29 du même mois à la doſe de deux gros par jour; elles furent continuées à la même doſe les 31 avril, 2, 4, 6, 8 & 10 mai ſans aucune ſalivation, & dès ce moment parurent les premiers ſignes de réſolution du bubon; l'écoulement même devint blanc, s'épaiſſit & diminua de jour en jour; c'eſt pourquoi on continua l'application du même remede les 12, 14 & 18 du même mois. Le 15, le bubon continuoit à ſe réſoudre, & l'écoulement étoit preſque totalement tari. On adminiſtra encore les frictions avec le même ſuccès les 20, 22, 24 & 26 mai, & il ne ſurvint d'autre accident qu'un peu de chaleur à la bouche qui fut promptement calmée: à cette époque, la réſolution du bu-

bon étoit parfaite, & la malade fut jugée parfaitement guérie le 27 mai, après avoir pris 28 gros d'onguent mercuriel en quatorze frictions. Cette fille a repris son premier état de domestique, & jouit de la santé la plus robuste; ce qui vient d'être vérifié de nouveau, deux ans & demi après son traitement.

Observation neuvieme.

183. Julienne.... âgée de 25 ans, native de Douay en Flandre, ordinairement bien réglée, quoique d'un tempérament assez lent & mélancolique, attaquée pour la premiere fois de la maladie vénérienne, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet, le 2 septembre 1776, pour en être guérie : un ulcere chancreux très considérable occupoit les amygdales, la partie postérieure de la voûte du palais, avec carie & perte de substance de la portion quarrée

de l'os palatin droit; la luette & le voile du palais étoient en partie enflammés & ulcérés ; elle avoit en outre des pustules très considérables sur toutes les parties du corps, & une exostose à la partie supérieure du cubitus. L'état des gencives qui étoient sanguinolentes & ulcérées, des lassitudes spontanées, & le progrès rapide de cette maladie, firent justement soupçonner une complication de scorbut; c'est pourquoi on résolut de commencer la cure par l'administration des remedes appropriés à ce dernier vice, avant d'employer le mercure ; & après les préparations convenables, on commença, le 4 septembre, l'usage des bouillons anti-scorbutiques, & des bains, & elle les continua jusqu'au 12 inclusivement : alors on substitua aux bouillons anti-scorbutiques, les sucs dépurés des mêmes plantes ; ce qui diminua sensible-

ment les ſymptomes qui avoient fait juſtement ſoupçonner le ſcorbut ; en conſéquence, on fut en état d'employer les frictions dès le 14 de ſeptembre : elle les prit à la doſe d'un gros & demi, & elle les continua les 16, 18, 21, 23, 26 & 30 du même mois ; alors les puſtules commencerent à s'affaiſſer ; les ulceres de la gorge à ſe déterger ; on crut même appercevoir quelque diminution à l'exoſtoſe. Comme le mercure n'occaſionnoit aucune eſpece d'accident, & qu'il ne ſe portoit point à la bouche, on ſe crut autoriſé à donner les frictions à la doſe de deux gros par jour ; les 3, 8, 10, 12, 15, 19, 23, 26 & 31 octobre. Alors l'ulcere de la gorge étoit guéri, & l'exoſtoſe continuoit à ſe réſoudre, les puſtules s'affaiſſoient, s'effaçoient journellement ; mais celles qui avoient affecté principalement la partie de l'os ſacrum,

& du coccix, ſe réunirent, & formerent un ulcere à cette partie, qui parut d'abord être de mauvaiſe qualité. Dans le courant du mois de novembre, on adminiſtra encore huit frictions d'un gros & demi chacune, à trois jours d'intervalle l'une de l'autre; & comme l'ulcere du coccix étoit rebelle, & qu'on le ſoupçonnoit entretenu par un reſte de ſcorbut, on réitéra les bouillons anti-ſcorbutiques, donnés dès le commencement du traitement, & on les continua quelque tems: cette méthode, jointe à un panſement méthodique, réuſſit au-delà de toute eſpérance, & le 25 cet ulcere fut parfaitement cicatriſé. On mit alors cette malade au rang des convaleſcentes, & elle ſortit parfaitement guérie le 2 décembre, trois mois après ſon entrée dans cette maiſon, après y avoir pris quatre onces ſix gros d'onguent mercuriel en fric-

tion. Cette fille s'est toujours bien portée depuis, & a même acquis beaucoup d'embonpoint.

Observation dixieme.

184. Adélaïde..... âgée de 16 ans, native de Versailles, d'un tempérament sanguin, ordinairement bien réglée, attaquée de la maladie vénérienne, pour la seconde fois, vint à la maison de santé de la rue Plumet, le 2 septembre 1776, pour en être guérie. Elle avoit un engorgement considérable, avec phlogose aux grandes levres; un choux-fleur, & des poireaux en grande quantité occupoient l'intérieur de la vulve.

Après avoir été saignée, baignée & purgée, elle fut mise à l'usage des frictions mercurielles, le 8 septembre; elle les continua les 10, 13, 16 & 18 du même mois, à la dose de deux gros, sans aucun accident. Le

20, il parut un peu de salivation, qui fut promptement dissipée par un purgatif, ce qui n'empêcha pas de continuer les frictions, que l'on fut seulement obligé d'éloigner un peu plus, en ne les administrant que tous les trois jours; & treize frictions de deux gros chacune suffirent à sa guérison. Le choux-fleur & les poireaux commencerent à tomber dès le 18 septembre; le 30, il n'en paroissoit plus du tout. Le 7 octobre, cette fille fut déclarée convalescente; elle n'avoit pas alors la plus légere trace de sa maladie, & elle sortit bien guérie le 12 du même mois; elle a eu depuis un enfant qui se porte bien, & elle jouit elle-même actuellement d'une très bonne santé.

Observation onzieme.

70. Jean-Baptiste-Etienne .... âgé de 33 ans, natif de Châlons en Champagne, d'un bon tempérament,

attaqué depuis cinq ans de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient un bubon qui avoit suppuré, des chancres à la verge, un abscès aux glandes axillaires, des douleurs vagues dans les membres, desquels symptomes il n'avoit jamais été bien guéri, puisqu'ils reparoissoient de tems en tems, sans nouvelle cause; qu'il avoit communiqué cette maladie à sa femme, & que sa fille l'avoit apportée en naissant : elles ont été toutes deux envoyées à la maison de santé des femmes, où elles ont été traitées & guéries. Ledit Jean-Baptiste..... entré le premier septembre 1776 à la maison de santé établie pour les hommes rue des Brodeurs, avoit en outre des accidens décrits, & qui s'étoient récemment renouvellés, une gonorrhée bâtarde, & une douleur assez considérable au côté droit.

Après avoir été saigné & purgé, on commença à lui administrer les frictions mercurielles le 5 septembre à la dose d'un gros & demi, & il les continua à cette dose jusqu'au 13 : alors les chancres commençoient à se déterger, & l'écoulement gonorrhoïque à diminuer ; il buvoit abondamment pendant ce tems d'une tisane apéritive simple. Les frictions furent reprises le 16, & continuées à la même dose jusqu'au 29, en mettant toujours, comme il a été dit, un jour d'intervalle entre chacune. Les chancres se trouverent alors totalement cicatrisés, la gonorrhée étoit tarie, & il ne restoit plus aucune trace d'engorgement aux aines ; mais les douleurs & principalement celles du côté subsistoient toujours, & on fut obligé d'y appliquer un emplâtre vésicatoire, qui eut le plus grand succès, & les calma parfaitement.

On recommença les frictions le premier octobre, & elles furent continuées jusqu'au 23 : enfin ce malade fut parfaitement guéri le 25 octobre, & sortit en bon état, après avoir pris quatre onces six gros d'onguent mercuriel en frictions, sans avoir éprouvé aucun accident qu'un peu de foiblesse.

Observation douzieme.

772. François.... natif de Pont-S. Maxan, en Picardie, âgé de 23 ans, d'un tempérament sanguin, est entré à la maison de santé, établie pour les hommes à la barriere de Séve, le premier novembre 1777, pour un engorgement inflammatoire considérable aux deux testicules, provenant d'une gonorrhée supprimée ; les cordons spermatiques étoient également engorgés & tendus. On fit d'abord saigner copieusement le malade; on lui donna une

ample boiſſon émolliente, & on lui fit prendre enſuite les demi-bains, en même tems qu'on appliqua ſur les teſticules des cataplaſmes émolliens & anodins; malgré ces moyens ſi capables de réſoudre les inflammations, quand ils ſont continués, on s'apperçut d'un commencement de ſuppuration au ſcrotum, ce qui prouvoit qu'ils avoient déjà été employés trop tard; en conſéquence, on ſubſtitua les cataplaſmes maturatifs aux ſimples émolliens; & comme la fluctuation ſe fit ſentir encore plus complettement, on ſe détermina le 14 à ouvrir le ſcrotum, d'où il découla une grande quantité de pus, qui ſoulagea beaucoup le malade.

Le 16 novembre, on commença à lui adminiſtrer, tous les deux jours, une friction de deux gros de pommade mercurielle, & on les continua juſqu'au 20 décembre.

Le 23 novembre, on s'apperçut

que les cordons ſpermatiques n'étoient plus ſi tendus, qu'il y avoit à cette partie un peu plus de relâchement.

Le premier décembre, les cordons ſpermatiques étoient à-peu-près remis à leur état naturel; la ſuppuration n'étoit plus ſi abondante.

Le 9 décembre, le teſticule droit étoit en bon état, & paroiſſoit avoir peu ſouffert; mais le teſticule gauche, au contraire, étoit déjà en partie détruit par la ſuppuration.

Le 17 décembre, le cordon ſpermatique & le teſticule droit étoient dans le meilleur état poſſible; la plaie étoit très belle, les bords commençoient à ſe rapprocher, & on avoit lieu d'eſpérer une cicatriſation prochaine: on purgea le malade avec les pilules de Belloſte.

Le 22 décembre, la plaie ſe cicatriſoit, & rien d'ailleurs ne s'op-
poſoit

poſoit à ce que la cicatriſation fût parfaite.

Le 25 décembre, la plaie étoit ſolidement cicatriſée ; il n'y avoit ni douleur ni tenſion dans aucune des parties voiſines. La guériſon fut alors jugée complette ; & pour l'opérer, on n'avoit employé que quatre onces & demie d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'il en ait réſulté ni ſalivation ni douleur : la ſanté de ce malade s'eſt toujours bien ſoutenue depuis, & ayant reçu un coup d'épée pénétrant dans le bas-ventre, deux mois après ſa ſortie, il en a été guéri très promptement, ſans aucun accident.

Il y a eu cent quatre-vingt & un malades traités par les ſeules frictions mercurielles, & il en eſt mort quatre, dont on trouvera les obſervations dans le Chapitre 2[me] de la IV[me] Partie.

CHAPITRE II.

Observations ſur les Maladies Vénériennes, traitées par la ſeule application des emplâtres mercuriels.

La méthode de traiter la maladie vénérienne par l'application des emplâtres mercuriels, eſt très ancienne, & elle a été pratiquée dès l'année 1553, ainſi que le rapporte le célebre Aſtruc, pag. 729 & 730 de ſon excellent traité ſur ces maladies; mais elle a été preſque auſſi-tôt abandonnée, tant parce qu'elle agiſſoit trop lentement, que parce qu'elle étoit peu sûre. Les inconvéniens de cette méthode ſont amplement détaillés dans mon expoſition raiſonnée (*a*). Elle peut cependant être utile

(*a*) Pages 58 & 59.

dans quelques cas particuliers, où les frictions mercurielles ne peuvent ou ne doivent pas être employées : cette méthode d'ailleurs a quelqu'analogie avec celle des frictions, en ce que le mercure crud & divisé autant qu'il peut l'être par des matieres graisseuses, résineuses, est introduit dans l'une & dans l'autre, par l'organe de la peau : l'intromission du mercure par le moyen des emplâtres, dépendant également de l'état des vaisseaux absorbans de la peau, est encore plus équivoque, & ne peut jamais raisonnablement s'estimer. Cette intromission peut être souvent très considérable, & on n'est point averti à tems de ce défaut; elle peut être en revanche trop foible, & rien n'apprend cet inconvénient que la longueur excessive du traitement, ou la persévérance des symptomes, & l'opiniâtreté de la maladie malgré cette application.

Les emplâtres occasionnent encore plus fréquemment & plus vivement que les frictions des prurits, des démangeaisons, & même des éréſypeles inflammatoires qui obligent de les discontinuer ; & alors ils ne sont remplacés par aucun autre moyen.

Les emplâtres excitent presque toujours une salivation abondante, quelquefois même très fougueuse ; inconvénient qu'elles partagent avec les frictions mercurielles : mais il est plus difficile de prévenir cet accident & d'y remédier dans la méthode des emplâtres, que dans celle des frictions ; parce que dans cette derniere on peut administrer le mercure avec assez de modération pour l'éviter, ou, s'il arrive, ôter les linges imprégnés de mercure, purger les malades, & revenir assez promptement au même remede donné à de plus foibles doses, & avec en-

core plus de précaution : au lieu que les emplâtres n'en permettent aucune, & qu'il faut totalement lever l'appareil, ce qui diminue & anéantit l'effet du remede; ou courir les riſques de le conſerver malgré la ſalivation; ce qui peut être très dangereux, & avoir les ſuites les plus funeſtes, ne fût-ce que par l'appauvriſſement des ſucs qui en réſulte.

On a voulu reſſuſciter, de nos jours, cette méthode très ancienne, comme on vient de le dire; & les auteurs d'un emplâtre vanté, comme il eſt d'uſage (*a*), avoient obtenu du Gouvernement la permiſſion de l'employer à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, ſur quatre malades reconnues attaquées d'une maladie vénérienne bien conſtatée. En conſéquence, je fis dreſſer un procès-

(*a*) Les ſieurs Alandrieux & Lebrun.

verbal de ſituation de ces quatre malades, choiſies & adoptées par les auteurs mêmes de ce remede : ce procès-verbal fut ſigné par eux, par M. Royer, chirurgien principal de ladite maiſon de ſanté, par les chirurgiens qui y étoient alors employés, & fermé par moi, comme inſpecteur ; ce qui produiſit les obſervations ſuivantes, munies à chaque nouvelle viſite des ſignatures ſuſdites, & remiſes enſuite au Magiſtrat ; comme une preuve authentique de la ſûreté de ces épreuves, & du véritable effet de ce remede.

Obſervation premiere.

297. Jeanne.... femme mariée, âgée de 44 ans, native de Paris, paroiſſe de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, d'un tempérament phlegmatique, ayant déjà perdu ſes regles ſans aucun accident, eſt entrée à

la maison de santé de la petite Pologne, le 21 septembre 1776, pour une galle universelle, qui, ayant résisté à tous les remedes ordinaires, fut soupçonnée, avec raison, être vérolique, d'autant plus qu'elle étoit accompagnée de pustules suppurantes aux fesses, très multipliées, d'un engorgement des glandes des aines, & d'un écoulement au moins très suspect.

Les auteurs de l'emplâtre anti-vénérien, ayant visité cette femme, en présence des médecin & chirurgiens de cette maison, ils la reconnurent attaquée d'une maladie vénérienne évidente, & susceptible de guérison, par la seule application de leurs emplâtres : on la saigna & on la purgea, ce qu'ils assurerent être une préparation suffisante à l'effet de leur remede.

On lui appliqua ensuite un emplâtre mercuriel, du poids d'une

livre, étendu en forme d'une croix de Lorraine, sur une peau de mouton apprêtée au blanc : cet emplâtre prenoit depuis la nuque jusqu'à l'os sacrum, perpendiculairement sur les vertebres, & couvroit latéralement les deux omoplates, & les lombes. Les auteurs de cet emplâtre déclarerent formellement dans le procès-verbal, qu'il n'y falloit joindre aucun autre remede, que de la tisane commune, & que la nourriture ordinaire de la maison suffisoit.

Le 30 septembre, on n'apperçut aucun dérangement à l'emplâtre : cette malade avoit seulement éprouvé un sentiment de froid sur le dos, & quelques sueurs; elle avoit en outre été tourmentée de coliques, de maux de tête, & elle commençoit à avoir les gencives douloureuses & tuméfiées; d'ailleurs, il n'y avoit aucun changement à son état.

Depuis le 30 septembre, jusqu'au

6 du mois d'octobre, cette malade avoit éprouvé un malaise général, & des maux de tête presque continuels, & elle étoit en outre très fatiguée par les sueurs, & tourmentée par un cours de ventre; elle passoit presque toutes les nuits sans dormir. A cette époque, on remarquoit néanmoins un peu de diminution à l'éruption galleuse; ce qui détermina les auteurs à rafraîchir l'emplâtre du dos, & à en appliquer un pareil aux jambes.

Depuis le 6 octobre, jusqu'au 25 du même mois, cette malade ne cessa d'éprouver des maux de tête très vifs, auxquels se joignirent des douleurs très considérables dans les jambes; les déjections bilieuses continuerent avec assez d'abondance, & elles furent presque toujours accompagnées de coliques, & d'envies de vomir; une salivation très abondante vint encore augmenter ses

souffrances. Mais, malgré ces accidens, les pustules des fesses étoient effacées, l'engorgement des aines étoit diminué, & la galle presque totalement guérie. C'est pourquoi il fut unanimement convenu qu'on débarrasseroit cette malade de son emplâtre, d'autant plus qu'elle éprouvoit encore de la salivation & de l'insomnie : on la purgea deux ou trois fois; & comme il subsistoit encore de l'écoulement, on lui donna pour boisson ordinaire de l'eau ferrugineuse; ce qui suffit pour le tarir. Le 20 novembre, il ne subsistoit plus ni galle, ni pustules, ni salivation, ni insomnie; elle fut décidée parfaitement guérie, & on lui permit de sortir deux mois après son entrée dans cette maison.

Observation seconde.

301. Marie-Françoise .... âgée de 19 ans, native de Paris, habi-

tuellement bien réglée, & d'un aſſez bon tempérament, ayant tous les viſceres en bon état, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 21 ſeptembre 1776, pour des puſtules plattes & ſuppurantes, qui occupoient toute la partie extérieure de la vulve, & le pli des cuiſſes. Il exiſtoit encore des excoriations chancreuſes ſur les nymphes ; & des puſtules de même caractere que les premieres, occupoient auſſi la partie des feſſes la plus voiſine de l'anus, qui en étoit lui-même couronné. Elle avoit en outre une gonorrhée aſſez bénigne, & un ulcere chancreux peu profond entre le ſecond & le troiſieme orteil du pied gauche. Cette malade éprouvoit une inſomnie preſque habituelle. Ces ſymptomes n'étoient point équivoques ; & les auteurs des emplâtres anti-vénériens ayant demandé à traiter cette malade par leur méthode, on

lui fit, le 21 septembre, l'application sur le dos d'un emplâtre de même qualité & de même forme qu'à la premiere, après l'avoir saignée & purgée pour l'y préparer. Depuis ce jour jusqu'au 30 du même mois, cette malade se plaignit continuellement d'un froid ressenti principalement au dos, & de douleurs dans les membres : elle éprouvoit en outre des coliques de bas-ventre, suivies de déjections assez abondantes. Les pustules ont néanmoins cessé d'être douloureuses, & ont commencé à s'affaisser dès le sixieme jour du mois d'octobre; mais l'écoulement gonorrhoïque subsistoit toujours. Les huit jours suivans, on s'apperçut que les pustules s'affaissoient sensiblement: l'ulcere de l'orteil étoit desséché; les excoriations chancreuses de la vulve étoient presque totalement cicatrisées, & la malade étoit assez tranquille. Le 18 octobre, les dé-

jections avoient cessé, les pustules étoient presque toutes effacées, & l'écoulement diminuoit un peu. Au bout de huit jours les pustules étoient totalement guéries, les ulceres & excoriations étoient parfaitement cicatrisées, & la malade n'avoit éprouvé aucune espece d'accident; mais comme l'écoulement subsistoit encore en partie, après avoir enlevé l'emplâtre, on la purgea plusieurs fois, & on lui fit prendre avec succès l'eau ferrugineuse; de sorte qu'elle put sortir parfaitement guérie 40 jours après son entrée dans cette maison.

Observation troisieme.

310. Anne .... native de Lons-le-Saunier en Franche-Comté, âgée de 24 ans, n'étant pas réglée depuis six mois, sans cependant aucun soupçon de grossesse, d'un tempérament délicat & mélancolique,

avoit déjà été traitée dans sa chambre pour une gonorrhée virulente, dont elle n'avoit pu être guérie; à la suite duquel traitement infructueux il lui étoit survenu deux ulceres chancreux très considérables, qui, de la marge de l'anus qu'ils environnoient, se propageoient jusqu'au périnée, qu'ils occupoient en entier. Elle avoit de plus les grandes levres très gonflées, & on y remarquoit plusieurs pustules chancreuses, suppurantes, assez larges : elle éprouvoit d'ailleurs des douleurs dans les membres, qui achevoient de caractériser l'ancienneté & la gravité de sa maladie.

Cette fille, entrée le 6 octobre 1776 à la maison de santé de la petite Pologne, fut demandée & choisie par les sieurs Alandrieux & Lebrun, auteurs des emplâtres anti-vénériens, pour y être traitée par leur méthode; en conséquence,

après l'avoir ſaignée & purgée, ils lui appliquerent ſur le dos un emplâtre pareil à celui qui avoit été appliqué aux deux précédentes; & on ne lui preſcrivit que la nourriture ordinaire de la maiſon, & de la tiſane ſimple, ſeul remede déclaré néceſſaire par les auteurs des emplâtres, pour co-opérer à la guériſon. Les dix premiers jours de l'application de cet emplâtre ne furent marqués par aucun accident; mais les ſymptomes de la maladie reſterent à peu près au même degré, à l'exception de l'inflammation, qui étoit conſidérablement diminuée.

Les 17, 18, 19 & 20 du même mois, les puſtules étoient encore moins douloureuſes, & il n'y avoit preſque plus d'inflammation; mais il étoit ſurvenu un cours de ventre bilieux, ſanguinolent, & une ſalivation très abondante. Les 21, 22,

23, 24 & 25 jours du même mois, on fut obligé de lever & de rafraîchir l'emplâtre, qui avoit occaſionné une inflammation éréſypélateuſe. Alors les ulceres chancreux n'étoient plus douloureux, le gonflement des grandes levres étoit conſidérablement diminué, les puſtules répandues ſur cette partie étoient affaiſſées; mais la gonorrhée étoit toujours au même état, & l'inſomnie continuoit de tourmenter la malade, qui éprouvoit en même tems la continuation de ſon cours de ventre & de la ſalivation.

Les ſix jours ſuivans furent marqués par beaucoup de ſouffrances, occaſionnées par la ſalivation : la bouche étoit parſemée de petits chancres très douloureux, mais le cours de ventre avoit ceſſé, l'ulcere chancreux étoit diminué de dimenſion, & il ſe détergeoit viſiblement;

les

les puſtules s'affaiſſoient, & l'engorgement des grandes levres diminuoit à vue d'œil; l'inſomnie ſeule réſiſtoit au remede.

Les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e & 6e jours de novembre, la déterſion de l'ulcere ſe perfectionnoit, la ſalivation diminuoit, & le cours de ventre n'avoit plus reparu. Les ſept jours ſuivans, la ſituation de cette malade devint encore plus ſatisfaiſante; la diminution de l'ulcere devenoit journellement plus ſenſible; la ſalivation conſidérablement diminuée, étoit ſupportable; l'inſomnie ſeule ſubſiſtoit avec opiniâtreté. Cette malade reſta préciſément dans le même état qu'on vient de décrire, juſqu'au 26 novembre, l'ulcere chancreux diminuant tous les jours, & donnant l'eſperance d'une prochaine guériſon; quand, par une imprudence inouie, elle s'expoſa ſans néceſſité, la nuit du

25 octobre, à l'air extérieur, qui étoit déjà très froid, y reſta un tems aſſez conſidérable, & but une grande quantité d'eau froide; ce qui opéra une prompte répercuſſion de toutes les ſécrétions, & produiſit un changement affreux à ſon état: l'ulcere étoit conſidérablement augmenté, il étoit de la plus mauvaiſe couleur, parſemé de points gangréneux; la ſuppuration étoit ſupprimée; le pouls étoit petit, reſſerré, & la malade étoit dans un affaiſſement difficile à exprimer. On anima les digeſtifs, & on arroſa les plaies avec de l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, tandis qu'on adminiſtroit intérieurement le quinquina, & qu'on y joignoit une potion anti-putride très animée. Mais, malgré tous ces ſecours, cette femme mourut le 3 décembre, 28 jours après ſon entrée dans cette maiſon, des ſuites de la gangrene & du ſphacele,

comme on le vérifia par l'inſpection & l'ouverture de ſon corps.

Obſervation quatrieme.

307. Le premier jour d'octobre 1776, Elizabeth .... femme mariée, native d'Ivon, diocèſe de Reims, âgée de 58 ans, d'un aſſez bon tempérament, quoique délicate, eſt entrée dans la maiſon de ſanté de la petite Pologne, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée ſon mari, dont elle s'étoit apperçue au mois de mai dernier, & pour laquelle elle avoit été traitée ſans ſuccès par un charlatan. Elle n'avoit eu d'abord qu'un ſimple bubon à l'aine gauche; mais, par le mauvais traitement, il étoit devenu ulcéré, calleux, fiſtuleux; & il paroiſſoit ſe prolonger, par des ſinuoſités de même eſpece, juſques ſous les muſcles du bas-ventre.

Les auteurs des emplâtres anti-vénériens ayant choiſi cette femme pour être traitée par leur méthode, qu'ils déclarerent en ce cas être ſuffiſante pour opérer une guériſon radicale; ils l'y préparerent par une ſeule médecine, & ils procéderent enſuite à l'application dudit emplâtre, de la même maniere & en la même forme qu'on avoit obſervée avec les trois précédentes.

Les huit premiers jours de cette application ne produiſirent aucun changement à l'état de cette femme, qui d'ailleurs n'éprouvoit aucunes douleurs que celles qui réſultoient de ſa plaie. Quelques jours après, ſur la plainte que me fit la malade, qu'elle éprouvoit de la douleur au dos, & une démangeaiſon inſupportable, je fis lever l'emplâtre, & on apperçut beaucoup de boutons éréſypélateux, & on vit que l'épiderme étoit preſque totalement enlevé; c'eſt

pourquoi on la laissa reposer plusieurs jours, & on ne réappliqua l'emplâtre le 24 du même mois, qu'après la cessation de cet accident. Pendant les six jours qui suivirent la réapplication de l'emplâtre, il ne parut aucun des accidens qui l'avoient fait supprimer, & cette malade n'éprouva ni salivation, ni cours de ventre. Les bords du bubon parurent même un peu s'abaisser, la suppuration devint plus louable; mais les trous sinueux & fistuleux n'étoient pas encore prêts à se remplir.

Depuis ce tems jusqu'au 13 novembre, la tranquillité de la malade ne fut troublée ni par la salivation, ni par aucune déjection forcée; les garde-robes étoient assez réglées, les urines suffisantes, & nulle douleur ne se faisoit sentir; le bubon étoit en pleine suppuration, & cet état resta constamment le

même jusqu'au 3 décembre. Alors la suppuration du bubon devint excessivement abondante, & le pus assez âcre pour avoir totalement fondu les glandes des aines, & détruit le tissu cellulaire environnant, au point d'avoir mis à découvert les muscles couturier & triceps, ce qui parut alors du plus mauvais augure pour la terminaison de la maladie, quoiqu'il n'y eût pas encore de fievre.

Pour prévenir le malheur pressenti, on fit prendre à cette malade une infusion de quinquina, on la nourrit de soupe & de crême de riz, & on pansa la plaie avec du vin miellé, aromatisé & aiguisé avec la teinture de myrrhe & d'aloës.

Pendant tout le reste du mois de décembre, on eut quelques momens d'espérance, fondée sur le meilleur état apparent du bubon, d'après les

mêmes panſemens continués; mais la fievre lente qui ſurvint, & l'épuiſement de la malade n'annonçoient rien que de ſiniſtre: on continua les mêmes remedes anti-putrides & le même régime, pour diminuer, autant qu'il étoit poſſible, la réſorbtion des matieres purulentes, qui infectoient le ſang.

Le 27e jour de janvier cette malade fut abandonnée des auteurs de l'emplâtre anti-vénérien; mais on ne lui continua pas moins les mêmes panſemens, les mêmes remedes, & on redoubla encore de ſoins pour la ſouſtraire, s'il étoit poſſible, au ſort dont elle étoit menacée, ou en éloigner du moins le moment: mais malgré les cordiaux, les anti-putrides, la nourriture analeptique, la fievre lente ne ſe calma point, l'affaiſſement augmenta journellement, & il devint enfin extrême; la plaie ne fourniſſoit plus qu'un pus ſanieux, &

de très mauvaise odeur; ce qui fut regardé, avec raison, comme les avant-coureurs de la gangrene & du sphacele, qui termina les souffrances & les jours de la malade, le 12 février 1777, 4 mois & 6 jours, après son entrée dans cette maison. Je fis procéder à l'ouverture de son corps en présence de M. Côme d'Angerville, Membre de l'Académie de Chirurgie, qui avoit suivi les progrès de cette maladie, & des Chirurgiens attachés à cette maison; & l'ouverture faite par M. Royer, on reconnut que le bubon calleux & fistuleux, qui n'avoit jamais pu être amené à cicatrisation, étoit totalement gangrené; qu'il regorgeoit de pus sanieux; que l'ulcere pénétroit d'une part sous les muscles du bas-ventre, & d'un autre sous les têtes des muscles triceps, & qu'il avoit fait des fusées jusqu'à la partie moyenne

& interne de la cuisse; que la portion de l'os pubis du côté gauche étoit cariée, vermoulue & percée jusqu'au péritoine; que les visceres de la poitrine & du bas-ventre étoient en bon état; que l'épiploon & le mésentere n'étoient pas même dénués de graisse, comme on avoit lieu de le soupçonner; que la vésicule du fiel étoit très volumineuse, remplie de bile épaisse, & qu'elle contenoit en outre cinq pierres assez grosses. C'est pourquoi on crut devoir conclure de cette ouverture, que la cause de la mort de cette femme ne pouvoit être rapportée qu'à l'ancienneté de sa maladie, & au reflux du pus & des miasmes gangreneux dans la masse du sang. Elle auroit évité une fin aussi funeste, si le premier traitement qui lui a été fait, avoit été plus régulier, plus méthodique; mais loin d'en avoir éprouvé quel-

que ſoulagement, l'ulcere avoit acquis la plus mauvaiſe qualité, & étoit devenu inſenſiblement incurable.

Conſéquences.

De ces quatre obſervations faites avec ſoin, & plus amplement détaillées dans le Journal des viſites, & dans les procès-verbaux qui ont été faits & répétés tous les huit jours en préſence des ſieurs Alandrieux & Lebrun, qui les ont tous ſignés; il réſulte que les emplâtres anti-vénériens de leur compoſition, ou autres analogues, operent aſſez efficacement la guériſon des puſtules, des dartres, de la galle, & d'autres ſymptomes vénériens dont le ſiege eſt la peau, parce qu'agiſſant immédiatement ſur cet organe, & le mercure circulant plus librement dans ces parties ou autres peu éloignées, au moyen du tiſſu cellulaire,

il en opere aſſez promptement la mutation; mais cet effet eſt moins prompt & moins aſſuré ſur les chancres qui ne ſont pas bornés à la ſuperficie de la peau, ſur les ulceres un peu profonds, ſur les tumeurs un peu étendues, qui dénaturent les glandes, ou attaquent plus immédiatement les muſcles, parce qu'alors leur effet diminue en raiſon du terrein que le mercure a à parcourir; c'eſt peut-être à ce défaut, qui a perpétué le virus dans le bubon d'Elizabeth, qu'on doit attribuer la longueur de ſon traitement, & ſa terminaiſon malheureuſe.

On peut ajouter que les emplâtres anti-vénériens n'ont aucune action ſur la gonorrhée; que, loin d'arrêter l'écoulement, ils peuvent l'entretenir au contraire, en rendant les vaiſſeaux plus relâchés, plus baillans par les parties intégrantes du mercure qu'ils font parvenir juſqu'au

siege de cette maladie ; inconvénient que cette méthode partage avec celle des frictions ; de sorte qu'il faut nécessairement procéder à la véritable cure de la gonorrhée, après qu'on a travaillé à détruire le virus par les emplâtres ; ce qui multiplie les objets, & augmente necessairement la dépense.

D'ailleurs, pour que cette méthode pût devenir plus avantageuse, il faudroit s'y préparer par les bains, & les boissons convenables ; il faudroit également ordonner le pansement méthodique des plaies, contre le sentiment des auteurs qui croient que l'emplâtre est suffisant pour en opérer la déterfion & la cicatrisation.

Il résulte enfin de ces opérations, que les emplâtres ne sont ni un remede nouveau, ni un remede sûr, ni un remede prompt ; qu'ils ne sont différens des frictions, que parce

que dans cette méthode on applique sur le champ à la peau toute la quantité de mercure qu'on croit nécessaire à la guérison, au lieu que dans les frictions, on la divise, pour l'augmenter ou le retrancher à volonté : ceci démontre nécessairement l'avantage des frictions sur les emplâtres, d'autant plus qu'elles s'allient fort bien avec les autres remedes, qu'elles en acquierent plus d'efficacité ; ce qui ne paroît pas convenir aux emplâtres, ou ce que leurs auteurs croient au moins inutile & superflu.



CHAPITRE III.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les ſeules fumigations mercurielles.

LE mercure crud, incorporé & ſublimé avec le ſoufre, eſt la matiere la plus ordinaire des fumigations mercurielles : le cinnabre artificiel paroît préférable, dans ce cas, à celui qui eſt naturel. On ſait en effet la quantité préciſe de mercure que contient le cinnabre artificiel ; tandis qu'elle peut varier dans celui qu'on retire des mines : on eſt d'ailleurs plus raſſuré ſur la qualité même du mercure employé dans le premier, puiſqu'avant d'en former le cinnabre qui doit fournir la matiere des fumigations, il eſt poſſible & facile de le purger de tous les

corps étrangers qu'il contient. On emploie auſſi quelquefois le mercure doux pour les fumigations, & il doit en réſulter une combinaiſon encore plus heureuſe; l'effet en ſeroit conſéquemment plus aſſuré & plus prompt.

Les fumigations mercurielles ont été employées dès l'an 1506, ainſi que le rapporte le célebre Aſtruc (*a*); mais dans les premiers tems, on mêloit le cinnabre avec trop de ſubſtances étrangeres, pour n'en pas énerver l'action : d'ailleurs, on y aſſocioit, à ce qu'on aſſure, de l'arſenic, du réalgal, & autres matieres auſſi nuiſibles, ce qui produiſit ſouvent des effets ſiniſtres, & fit abandonner inſenſiblement cette méthode comme abſolument pernicieuſe. Un charlatan plus audacieux qu'inſtruit (*b*) voulut la renouveller

(*a*) Pag. 170.

(*b*) Le nommé Charbonnier.

au commencement de ce ſiecle; mais il trouva dans Aſtruc, chargé par le Gouvernement d'en faire l'examen, un obſervateur exact & un juge incorruptible. Ce ſavant médecin prouva que la maniere d'adminiſtrer les fumigations, adoptée par Charbonnier, étoit pernicieuſe, & qu'elle ne pouvoit manquer d'attaquer la tête & les poumons; & jugeant de ſon remede par ſon peu de ſuccès, il le fit proſcrire une ſeconde fois.

Un médecin de la faculté de Paris (*a*), s'eſt occupé long-tems des moyens de rendre les fumigations utiles, & de les adminiſtrer ſans riſque. Outre la ſûreté de la préparation mercurielle qu'il y emploie, il a fait conſtruire une chaiſe fumigatoire, qui en garantiſſant la tête, épargne aux yeux & aux dents

(*a*) M. Lalouette.

l'impreſſion

l'impreſſion vive que peut faire ſur ces organes la fumigation mercurielle. C'eſt donc un moyen de plus pour concourir à la deſtruction du virus vénérien, & il faut bien ſe garder de le négliger.

Il eſt des circonſtances où il mérite d'être employé, même de préférence; quand le corps eſt parſemé de puſtules ou de dartres ſuppurantes, quand il exiſte d'anciens écoulemens gonorrhoïques, ou des ulceres interminables aux parties de la génération & à l'anus. Le mercure, ſous cette forme, eſt en effet plus pénétrant, plus deſſicatif, & il procure plus sûrement la déterſion & la cicatriſation des ulceres; mais comme il exerce une action tonique & en quelque façon aſtringente, il faut éviter de l'employer toutes les fois qu'il y a phlogoſe, inflammation, ſenſibilité, douleur, ou diſpoſition au carcinome: il faut auſſi

s'en abſtenir quand on a la poitrine délicate, qu'on eſt affligé d'un aſthme ſec & convulſif, qu'on eſt menacé d'un ulcere à la matrice ; quand on eſt d'un tempérament trop ſec, ou qu'on eſt amaigri par la maladie. On adminiſtre les fumigations générales au moyen de la boîte, & dans ce cas le mercure doux eſt preſque toujours ſupérieur à toute eſpece de cinnabre : on peut le mêler avec quelque gomme odorante, pour en former des paſtilles ; la doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros & demi pour chaque fumigation : on les répete tous les deux jours, juſqu'à parfaite guériſon, en obſervant avec attention l'impreſſion que cette maniere d'adminiſtrer le mercure fait ſur les ſymptomes vénériens & ſur la bouche.

On adminiſtre auſſi des fumigations locales, que l'on dirige, au moyen d'un entonnoir ou d'un che-

valet, ſur les parties que l'on ſoumet à cette action; c'eſt un moyen ſecondaire très avantageux, & même indiſpenſable dans bien des circonſtances, pour parvenir à une guériſon radicale.

Obſervation premiere.

169. Marguerite .... native de Tony en Picardie, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée le 21 août 1776, à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, attaquée pour la premiere fois de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par quantité de puſtules endurcies à l'extérieur de la vulve, par des condylomes ſur les grandes levres, des choux-fleurs & des poireaux, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur de la vulve, des crêtes de coq, & une fiſtule à l'anus.

Il fut d'abord décidé qu'on la traiteroit par la ſolution du ſublimé

corroſif & par des fumigations locales, après y avoir été préparée par une ſaignée, une purgation & quelques bains; mais, comme le ſublimé fit une impreſſion trop vive ſur ſon eſtomac, & qu'il en réſulta des vomiſſemens & quelques douleurs, on l'abandonna bientôt, & on ſe borna à lui adminiſtrer les fumigations générales, & enſuite les locales.

Elle commença les fumigations de cinnabre, à la doſe d'un gros, le 1er ſeptembre, & elle les continua à cette doſe juſqu'au 18, en mettant un jour d'intervalle entre chaque fumigation : elle buvoit d'ailleurs de la tiſane émolliente ſimple.

Dès le 18 ſeptembre les poireaux commencerent à tomber, les puſtules à s'applatir & à s'amollir : on continua les fumigations à la doſe d'un gros & demi juſqu'au 30, & à cette date il n'y avoit plus de poireaux ni de choux-fleurs, & les puſtules

s'effaçoient viſiblement : on coupa les condylomes qui ne reparurent plus; cependant l'ulcere fiſtuleux ſe détergeoit, & le dépôt qui étoit ſurvenu à la levre gauche de la vulve, que l'on avoit ouvert, & qui avoit bien ſuppuré, ſe deſſéchoit. Le 15 octobre il ne reſtoit plus qu'un point à l'ulcere fiſtuleux de l'anus, tout le reſte étoit cicatriſé : on avoit encore adminiſtré dix fumigations locales, d'un gros de cinnabre chacune.

Le 18 octobre cette malade fut miſe aux convaleſcentes, & elle ſortit quelques jours après, parfaitement guérie, & ſans avoir éprouvé aucun accident. On avoit employé pour ſa guériſon vingt-huit gros de cinnabre en fumigation. Les maux d'eſtomac & les vomiſſemens qui avoient été occaſionnés par le ſublimé, n'eurent aucune ſuite, & ne reparurent plus, après qu'on l'eût abandonnée. Cette femme a été vue

depuis peu, & elle continue à jouir de la meilleure ſanté.

Obſervation ſeconde.

444. Marie-Gabrielle... âgée de 22 ans, native de Saint-Florentin en Bourgogne, n'étant point réglée depuis quatorze mois (ce qu'elle attribuoit au ſéjour de l'hôpital, où elle avoit été détenue pendant neuf mois), avoit déjà eu, à l'âge de 12 ans, un bubon à l'aine gauche, qui s'étoit ouvert, avoit ſuppuré, & s'étoit cicatriſé ſans aucun panſement ni traitement régulier. Elle eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 30 Janvier 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, des puſtules ulcérées très multipliées aux jambes, aux cuiſſes, aux feſſes, & des douleurs dans tous les membres.

Après avoir été ſaignée, purgée,

baignée ; & avoir pris quelques verres de ſolution de ſublimé qui ne lui réuſſirent pas, elle fut miſe à l'uſage des fumigations générales, préparées avec le mercure doux à la doſe d'un gros & demi pour chaque fumigation ; & elle les commença le 3 février : elles furent continuées tous les trois jours juſqu'au 13. On s'apperçut alors que les puſtules commençoient à ſe deſſécher, que les douleurs des jambes étoient conſidérablement diminuées ; mais la gonorrhée étoit toujours la même : on lui donna amplement de la tiſane convenable pour l'adoucir, & en changer inſenſiblement la couleur.

Les fumigations furent continuées depuis le 13 février juſqu'au 6 mars, à la même doſe, tous les deux jours. A cette époque, les puſtules étoient preſque toutes effacées, les douleurs étoient entiérement diſparues, & la gonorrhée étoit tarie.

Le 12 mars la guérison paroissoit parfaite, mais pour plus grande sûreté on administra encore deux fumigations, & on purgea la malade, qui, quoique jugée guérie le 12, ne sortit que le 20 mars. Elle avoit pris en tout 17 fumigations, pour lesquelles on avoit employé 26 gros & demi de mercure doux : il n'en est résulté ni salivation, ni aucun autre accident; & depuis ce tems la santé de cette fille n'a souffert aucune altération.

Observation troisieme.

465. Catherine .... âgée de 19 ans, native de Lille en Flandre, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée, il y a 5 à 6 ans, pour un bubon à l'aine gauche, qui avoit suppuré, & pour des chancres à la vulve, dont elle assuroit avoir été bien guérie, entra le 16 février 1777, à la maison de santé de la

petite Pologne, ayant le corps tout couvert de puſtules véroliques cruſtacées & ulcérées, & une galle de même nature, qui avoit réſiſté aux remedes ordinaires.

Après avoir éré ſaignée, baignée & purgée, on commença à lui adminiſtrer les fumigations de mercure doux, le 20 février, à la doſe d'un gros & demi; & elle les continua de deux jours l'un, concurremment avec les bains, jusqu'au 2 mars, qu'elle eut ſes regles; la bouche n'en avoit point été échauffée, & elle n'avoit éprouvé aucune évacuation extraordinaire. Dès le 26 février les puſtules commençoient à s'effacer, & la galle à ſe guérir.

Le 4 mars elle reprit les fumigations ſeules, à la doſe d'un gros & demi, avec le même ſuccès que les précédentes: le 5 mars la galle étoit diſparue; le 12 mars il n'y avoit plus aucune puſtule, le corps étoit

parfaitement net, & on la purgea. Cette fille sortit le 20 mars, après avoir pris douze fumigations, & autant de bains, sans avoir éprouvé le moindre accident, & avec toutes les apparences d'une guérison parfaite, justifiée par la bonne santé dont elle a constamment joui depuis ce tems.

Observation quatrieme.

166. Jeanne ..... veuve, âgée de 54 ans, native de Paris, d'un bon tempérament, n'ayant éprouvé, à la cessation totale de ses regles, aucun accident, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet, le 17 août 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari. Les principaux symptomes étoient des crêtes de coq à l'anus, un ulcere sinueux à la même partie, un engorgement à l'aine droite, & des

douleurs dans les membres, qui augmentoient encore pendant la nuit, & l'empêchoient de dormir.

Après avoir été saignée, purgée, baignée, & avoir pris infructueusement quelques frictions mercurielles, qui lui occasionnerent des boutons éréſypélateux, & des démangeaisons excessives, on se borna à lui administrer les fumigations préparées avec le cinnabre artificiel, à la dose d'un gros, & elle en commença l'usage le 2 septembre : elle les continua tous les jours jusqu'au 17, sans avoir éprouvé aucun accident, qu'une légere chaleur à la bouche, & quelques maux de tête, que de simples lavemens parvinrent à dissiper.

Le 21 septembre, elle reprit les fumigations à la même dose, qu'elle continua jusqu'au 27.

Dès le 12, l'ulcere commençoit à se cicatriser, & l'engorgement de l'aine diminuoit sensiblement. Le 18,

les douleurs nocturnes étoient dissipées; les crêtes de coq, qui étoient trop dures, trop considérables pour en espérer la résolution ou la dessication, & qui avoient été coupées, étoient déjà cicatrisées, & l'ulcere de l'anus se cicatrisoit sensiblement. Le 26, il ne restoit aucune trace de crêtes de coq, ni de l'engorgement de l'aine; l'ulcere étoit totalement guéri; les douleurs étoient disparues sans retour, & le sommeil rappellé : on purgea alors cette malade, & le 30 septembre elle fut déclarée parfaitement guérie, après avoir pris 21 fumigations d'un gros chacune, sans en avoir éprouvé aucun inconvénient : sa santé n'a pas souffert depuis la plus légere altération, ainsi qu'on l'a vérifié encore tout récemment.

Il n'y a eu que huit malades de traités par les seules fumigations, & il n'en est mort aucun.

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par la ſolution du mercure ſublimé corroſif.

PEU de médecins nient à préſent la vertu du ſublimé corroſif pour la guériſon des maladies vénériennes, & il paroît démontré qu'il ne peut produire aucun effet ſiniſtre quand il eſt ſagement adminiſtré. Mais on a tant abuſé de la facilité qu'on a trouvée à ſe procurer un antidote auſſi aſſuré que peu coûteux ; tant de perſonnes ſe ſont permis de l'employer & d'y avoir recours ſans le connoître, qu'il a pu en réſulter des inconvéniens que quelques gens de l'art ont l'injuſtice de rejetter ſur le remede même, tandis qu'on ne les doit qu'à la mauvaiſe adminiſtration

qu'on en a faite. Ce qui a peut-être le plus contribué à favoriſer l'erreur du public à cet égard, c'eſt cette foule d'ouvrages, que, ſous prétexte de mettre tout le monde à portée de ſe traiter ſoi-même, on a répandus avec trop peu de précaution ſans doute, & qui n'étoient capables, par les notions toujours ſéduiſantes qu'ils préſentoient, que d'inſpirer une confiance dangereuſe. Si on interrogeoit les médecins qui connoiſſent la nature du ſublimé corroſif, qui en ont bien étudié & ſuivi les effets, on apprendroit d'eux qu'ils ne l'ont jamais conſidéré comme un remede qui convînt indiſtinctement à tout le monde, (il n'y en a point de cette eſpece). Ils ont au contraire mille fois répété qu'il falloit bien diſtinguer les circonſtances où il étoit indiqué, d'avec celles où il ne pouvoit être que nuiſible, & ſur-tout calculer ſon action ſur le tempéra-

ment des malades auxquels on le destinoit. Guidés par ces principes, il n'est pas étonnant que ces médecins n'aient jamais éprouvé de mauvais effets du sublimé corrosif; il a toujours été entre leurs mains, dans un grand nombre de circonstances, un moyen aussi sûr que facile de guérir les maladies vénériennes; ils ont même reconnu qu'il existoit des cas particuliers, où, sans le secours de ce remede, la guérison étoit quelquefois impossible. Mais quand on descend à la classe innombrable de gens de tout état, qui, sans qualité, sans connoissance, sans précaution, sans aucune distinction d'âge, de sexe, & de tempérament, & sans égard au caractere essentiel de la maladie, donnent indistinctement ce remede à tout le monde, on gémit d'un abus qui peut avoir souvent des suites fâcheuses, & on voudroit peut-être que les vertus de ce spécifique

fussent encore ignorées. Il n'est pas en effet de bon citoyen qui, d'après ce dernier exposé, qui n'est que trop véritable, ne desirât peut-être que le Gouvernement proscrivît l'usage interne du sublimé corrosif. Mais s'il est démontré que ce remede est par lui-même très bon, & que, quand il est bien administré, il n'a aucun inconvénient, tous les vœux alors se réunissent, pour qu'à une exclusion trop générale qui priveroit les médecins d'un remede souvent difficile à remplacer, on substitue les moyens d'en prévenir les abus.

Tout doit céder à l'expérience, en médecine sur-tout : c'est elle qu'il faut donc consulter ; c'est ce guide qu'il faut suivre pour savoir si l'on doit rejetter le sublimé de la pratique, ou l'admettre avec de justes & sages restrictions.

Les observations qu'on présente aujourd'hui

jourd'hui prouveront encore mieux ce qu'on doit penſer de ce remede, que tous les raiſonnemens poſſibles, quoiqu'il ne ſoit pas indifférent de réunir en ſa faveur ces deux eſpeces de preuves.

Si par le ſeul raiſonnement on eſt parvenu à ſavoir que le ſublimé ne convient point à toutes les eſpeces de maladies vénériennes, l'expérience a appris que c'eſt un des meilleurs remedes pour procurer la guériſon des chancres, des puſtules, des phymoſis, des éruptions cutanées; & que dans les gonorrhées virulentes, qui exigent preſque toujours, dès les commencemens, l'uſage du mercure, on ne peut l'adminiſtrer ſous une forme plus heureuſe & plus conforme au traitement réfléchi de cette maladie; mais il n'a pas un ſuccès toujours auſſi certain & auſſi conſtant pour la réſolution des engorgemens lymphatiques, ſur-tout s'ils ſont de

vieille date; les bubons & les excroiſſances fongueuſes de tout genre, & principalement les exoſtoſes qui ont le même caractere, au moins dans leurs principes, ne cedent pas toujours également à ce remede, ſur-tout quand il eſt donné ſeul; mais il agit puiſſamment dans les cas de carie, & il peut être regardé alors comme l'anti-ſeptique le plus avantageux & le mieux indiqué. Il eſt beaucoup d'autres cas, ſans doute, où il ne faut jamais employer le ſublimé, & dans leſquels il ſeroit au moins inutile; comme quand les engorgemens ſont inflammatoires, & déjà trop avancés, quand les obſtructions ſont déjà formées & ſenſibles, quand elles ont un caractere ſquirrheux, &, à plus forte raiſon, quand le ſquirrhe menace de devenir carcinomateux. Quoiqu'il ſoit ſupérieurement indiqué pour procurer la déterſion & la cicatriſation des ulce-

res, il ne faut cependant le donner qu'avec circonſpection, &, pour ainſi dire, en tâtonnant, ſi les ulceres ſont trop étendus, trop profonds, ou s'ils occupent des parties trop intéreſſantes; & il eſt plus prudent de s'en abſtenir, s'il y a une fievre lente jointe à la maladie vénérienne, qui faſſe ſoupçonner la léſion de quelque viſcere, ſi le genre nerveux eſt trop ſenſible & très irritable, ſi on eſt ſujet à des ſpaſmes habituels, &, encore plus, ſi on éprouve des accès d'épilepſie. On ne peut également employer ſans riſque ce remede, d'ailleurs ſi merveilleux, pour combattre le vice vénérien, quand il y a diſpoſition au vomiſſement, ou un vomiſſement journalier, dans les hémorrhoïdes douloureuſes & enflammées, ou quand la vérole eſt compliquée avec quelqu'autre maladie grave que le ſublimé ne feroit qu'augmenter.

Quand ce remede précieux est indiqué, il ne faut jamais le donner, en commençant, qu'à une très foible dose, comme à un quart de grain par jour, dissous dans une pinte d'infusion légere de fleurs pectorales, ou de décoction de graine de lin, de solution de gomme arabique, de colle de poisson, ou d'autre boisson analogue ; l'eau distillée, quand il est possible de s'en procurer, est même le meilleur & le plus sûr des dissolvans du sublimé. On n'en augmente la dose que graduellement, & quand on voit que le corps n'éprouve aucun mal-aise, & qu'il est au contraire plus dispos. On peut la porter insensiblement jusqu'à un grain par jour, mais il n'est guere permis d'outre-passer cette dose, que l'expérience a d'ailleurs prouvé être suffisante, qui même n'est pas nécessaire à tous, & qui seroit quelquefois trop forte pour plusieurs.

A la moindre toux, à la plus légere colique, il faut quitter ce remede, lui en ſubſtituer un plus doux, ou attendre, pour le reprendre, que le calme ſoit tout-à-fait rétabli : en matiere auſſi grave, il ne faut ſe permettre aucun raiſonnement qui puiſſe diſpenſer de ce principe rigoureux. Il eſt encore une précaution qui eſt indiſpenſable, & ſans laquelle toutes les autres pourroient devenir inutiles; c'eſt de ne point confier ce remede aux malades (quels qu'ils ſoient), & de ne leur en donner jamais qu'une ſeule doſe à la fois : non-ſeulement on a obſervé religieuſement cette loi dans les maiſons de ſanté dont j'avois l'inſpection, mais les chirurgiens étoient aſtreints, & s'étoient accoutumés à donner eux-mêmes chaque doſe du remede aux malades; & par-là ils ſe mettoient à l'abri de toute ſurpriſe, & de tout *quiproquo.*

Peut-on être sans inquiétude à ce sujet, quand on sait qu'il y a des charlatans d'autant moins circonspects, qu'ils sont moins instruits, qui confient aux malades toute la dose de la solution du sublimé corrosif, ou au moins la moitié de celle qu'ils croient nécessaire à leur guérison ? N'a-t-on pas lieu de craindre que le malade qu'on met en possession de cette quantité (*a*) n'en abuse ;

(*a*) Quelles que soient les protestations des charlatans, quelque déguisement qu'ils apportent à leurs remedes, dont ils varient la forme & le goût au gré de leurs intérêts, & de l'opinion publique, on sait que le sublimé en est presque toujours la base. C'est avec ce spécifique, si dangereux entre leurs mains, qu'ils ne craignent point de présenter leurs eaux miraculeuses, leurs sirops déguisés, & les remedes végétaux qu'ils assurent ne point contenir de mercure, & qu'ils annoncent comme une découverte qui leur est propre, & pour laquelle ils demandent les récompenses du Gouvernement, avec d'autant plus d'assurance, qu'ils ont l'art de tromper les plus clairvoyans, &

& que ſouvent preſſé de guérir, il ne croie avancer le terme de ſon rétabliſſement, en doublant la meſure qu'on lui a preſcrite, qu'il ne la triple, ne la quadruple même, & qu'il ne trouve la mort ou une maladie très grave, où il cherchoit ſa guériſon? N'y a-t-il pas à craindre qu'il ne ſache pas s'arrêter, quand ce remede ne remplit pas les vœux de celui qui le preſcrit? On n'oſe porter ſes vues ſur d'autres objets plus effrayans encore; mais on comprend aiſément, & l'on conçoit les malheurs qui pourroient en réſulter,

---

de mêler avec adreſſe à leurs décoctions, ou à la boiſſon ordinaire des malades, le remede qui peut guérir; eſpece d'eſcamotage fort en vogue depuis quelque tems. C'eſt en vain qu'on dévoile ces gens à ſecret, ou qu'on les expulſe, en mettant le public en état de les apprécier : ils ſe reproduiſent preſqu'auſſi-tôt; c'eſt une génération éternelle, que l'avidité fait renaître, pour ainſi dire, de ſes cendres.

si ce remede étoit tombé en mauvaises mains, ou négligemment conservé.

On auroit le même inconvénient à craindre de la part des apoticaires, s'ils donnoient ce remede sur la simple demande qui leur en seroit faite par les particuliers; mais il est à présumer qu'ils ne se permettront jamais une distibution aussi illégale que dangereuse. Pour rassurer néanmoins à ce sujet la tranquillité publique, il seroit à desirer qu'un remede aussi énergique leur fût exclusivement confié, & qu'il fût défendu à tout autre, sous des peines très rigoureuses, de le tenir & de le vendre: les apoticaires eux-mêmes ne pourroient être autorisés à le vendre à quelque personne que ce fût, sans une ordonnance des gens de l'art, auxquels seuls l'administration en devroit être réservée: par-là, on préviendroit tous les abus de la dis-

tribution. C'eſt contre ces abus, dont l'exiſtence n'eſt que trop réelle, que l'on invite tous les médecins, amis de l'humanité, & jaloux de l'honneur de leur état, à s'élever aujourd'hui, pour en demander la réforme au Gouvernement. Les moyens d'y remédier ſont ſimples; & pour les faire valoir, il ſuffiroit ſans doute de mettre en vigueur, & de faire obſerver ſcrupuleuſement les anciens réglemens concernant l'exercice de la médecine & de la pharmacie, & qui ſont tombés la plus part en déſuétude (*a*).

Si, malgré ces précautions faites pour tranquilliſer les plus inquiets, & convaincre les incrédules, il y avoit encore quelque médecin atta-

---

(*a*) Ce n'eſt ici que la répétition de ce que j'ai déjà dit à ce ſujet dans l'expoſition raiſonnée des différentes méthodes, pag. 372, 373; mais cette répétition m'a paru indiſpenſable.

ché aux anciennes erreurs, ou assez prévenu en faveur de quelque méthode particuliere, pour refuser d'ouvrir les yeux à la vérité qu'on lui présente; il faut perdre à jamais l'espoir de le convaincre : mais on devoit ces éclaircissemens préliminaires & la présentation des faits qui leur servent d'appui, à ceux qui, en s'élevant contre le sublimé, ne se sont élevés sans doute que contre les abus de son administration.

Observation premiere.

12. Marguerite .... native de Nancy, âgée de 20 ans, d'un tempérament sanguin, ordinairement bien réglée, est entrée le 6 février 1776, à la maison de santé de la rue Plumet, pour s'y faire traiter d'une gonorrhée virulente légere, & d'un chancre à la vulve.

Après avoir été saignée & purgée, elle commença l'usage du sublimé

à un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, & elle le continua à cette doſe juſqu'au 12 du même mois.

Depuis le 12 juſqu'au 17, elle prit un demi-grain de ſublimé par jour, diſſous dans la même quantité de tiſane; & depuis le 18 février juſqu'au 16 mars, elle en prit trois quarts de grain tous les jours.

Le 18 février, la gonorrhée étoit blanche & épaiſſe, & le chancre ſe cicatriſoit.

Le 28 la gonorrhée étoit preſque tarie, & le chancre étoit cicatriſé.

Le 14 mars tout étoit diſparu, & après avoir pris 24 grains de ſublimé, qui ont ſuffi à ſa guériſon, & qui ne lui ont occaſionné aucun accident, cette fille eſt ſortie le 17 mars en très bon état, & elle jouit conſtamment de la meilleure ſanté. Elle a même depuis mis au monde un enfant très ſain.

Observation seconde.

16. Perinne ... âgée de 17 ans, native de Laval au Maine, ordinairement bien réglée, excepté depuis trois mois, qu'elle éprouvoit une suppression de regles, avec des envies de vomir qui faisoient soupçonner la grossesse ; elle avoit déjà passé les grands remedes pour des chancres, poireaux, & un ulcere à l'anus, dont elle avoit été bien guérie. Depuis ce tems elle avoit eu un bubon à l'aine gauche, qu'elle avoit fait fondre sans précaution ; & à la suite de cette cure palliative, il s'étoit formé un dépôt considérable à la grande levre du même côté : la suppuration qui en avoit résulté, avoit détruit une partie de la nymphe ; elle avoit en outre un chancre à la vulve du côté gauche. C'est dans cet état qu'elle arriva à la maison de santé de la petite Pologne le 8 février 1776.

Le 10 février elle y commença l'usage du sublimé, à la dose d'un quart de grain par jour, dans une pinte de tisane émolliente ; & elle continua d'en prendre la même dose jusqu'au 26, sans avoir éprouvé le plus léger accident. Le 26 elle en prit un demi-grain par jour, jusqu'au 1er mars.

Depuis le 1er jusqu'au 13 mars, on lui en administra trois quarts de grain par jour dans la même quantité de tisane.

Le 11 février, trois jours après son arrivée, les regles se montrerent naturellement, sans avoir été provoquées, ni par la saignée, ni par aucune purgation ; ce qui fit disparoître tout soupçon de grossesse. Le 22 février le chancre diminuoit sensiblement, & il survint un léger écoulement blanc, qui ne dura que quatre jours. Le 1er mars, le chancre étoit presque totalement cicatrisé,

& tous les autres symptomes étoient dissipés. Le 7 mars le chancre étoit parfaitement cicatrisé.

Le 14 elle sortit parfaitement guérie, après avoir pris seize grains de sublimé, qui ont suffi à sa guérison, & sans en avoir éprouvé le plus léger accident. Elle est áccouchée très heureusement un an & demi après, & sa santé actuelle est aussi bonne qu'on puisse le desirer.

Observation troisieme,

30. Angelique .... femme mariée, native de Paris, âgée de 23 ans, d'un bon tempérament, bien réglée, est entrée le 10 février à la maison de santé de la rue Plumet, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que son mari lui avoit communiquée. Elle en avoit eu trois enfans, dont une fille qui sera le sujet de l'observation suivante, étoit sensiblement infectée du virus vénérien.

Les ſymptomes les plus remarquables de la maladie de la mere étoient une gonorrhée virulente, des crêtes de coq à l'anus, & des douleurs nocturnes.

Après avoir été ſaignée & purgée pour la préparer à prendre la ſolution de ſublimé, elle en commença l'uſage le 12 février, par un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & elle le continua à cette doſe juſqu'au 16, qu'elle fut de nouveau ſaignée, pour remédier à des maux de tête violens qui lui étoient tout-d'un-coup ſurvenus. Le 18 elle fut purgée, & le 19 elle reprit journellement la même quantité de tiſane, dans laquelle on diſſolvoit un demi-grain de ſublimé. Le 28 on porta la doſe du ſublimé à trois quarts de grain par jour, diſſous dans la même quantité de tiſane; & il fut continué à cette doſe juſqu'au 12 mars, qu'il ſur-

vint une légere salivation, qui le fit discontinuer pendant quelques jours: on le reprit le 16, à la dose d'un grain par jour, jusqu'au 21 du même mois. Alors l'écoulement étoit beaucoup diminué, la matiere en étoit blanche & épaisse, les douleurs étoient dissipées, & les crêtes de coq qui avoient été coupées, étoient bien cicatrisées, & n'avoient plus reparu.

Cette malade prit néanmoins encore le sublimé jusqu'au 28 mars, qu'elle fut purgée; alors tous les symptomes étoient absolument disparus, & elle fut comptée au nombre des convalescentes, & sortit parfaitement guérie le 3 avril, après avoir pris 28 grains de sublimé, sans avoir éprouvé aucun accident, qu'une légere salivation.

Observation quatrieme.

31. Marie-Jeanne .... âgée de cinq ans, fille de la précédente, est née

née à Paris avec le mal vénérien, pour lequel on ne lui avoit donné aucun remede. Lors de son entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 10 février, elle avoit une gonorrhée virulente bien caractérisée, & une inflammation à la vulve. Elle commença le 11 du même mois l'usage du sublimé, à la dose d'un sixieme de grain par jour, dissous dans un demi-setier de lait coupé avec pareille quantité d'eau d'orge, & il fut continué à cette dose jusqu'au 18. Depuis le 19 février jusqu'au 21 mars, elle en prit chaque jour un quart de grain dissous dans la même quantité de liqueur, sans qu'elle en éprouvât la moindre incommodité.

Depuis le 21 mars jusqu'au 29, elle prit un demi-grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente coupée avec du lait : on observoit seulement de ne lui en donner que les deux tiers le

matin, & le surplus l'après-midi.

Le 21, l'inflammation étoit totalement dissipée, & la gonorrhée presque tarie.

Le 28, la gonorrhée étoit totalement tarie, & cette enfant jouissoit de la meilleure santé.

Elle fut purgée le 29 avec un minoratif, & elle sortit parfaitement guérie le 3 avril, avec sa mere, après avoir pris 12 grains de sublimé, sans avoir éprouvé la plus légere incommodité de ce remede. On vient encore de vérifier tout récemment que la mere & la fille jouissent de la meilleure santé.

Observation cinquieme.

204. Marie ..., âgée de neuf ans, native du Havre, avoit apporté en naissant la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par une gonorrhée, à laquelle avoient succédé depuis des dartres, une galle vérolique, &

des douleurs dans tous les membres.

Sa mere a été traitée & guérie à la maison de santé de la rue Plumet, par la méthode des frictions (*voyez* nº 203); mais on convint de préférer, pour sa fille qui y fut aussi reçue le 7 novembre 1776, le sublimé corrosif; & elle le prit de la maniere suivante.

Après avoir été saignée & purgée, pour la préparer à l'usage de ce remede, elle le commença par un huitieme de grain par jour, dissous dans une chopine de tisane émolliente, coupée avec le lait de vache; elle le continua à cette dose jusqu'au 13 du même mois : on la baignoit au moins tous les deux jours, sans interrompre pour cela son remede.

Depuis le 14 jusqu'au 25 novembre, elle prit un quart de grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente, également coupée avec le lait, avec

l'attention de n'en boire que les deux tiers dans la matinée, & le reste l'après-midi.

Depuis le 25 novembre jusqu'au 8 décembre, on lui en donna un demi-grain par jour, avec les mêmes précautions.

Ce remede n'a produit ni salivation, ni cours de ventre, ni douleurs; les urines ont été seulement augmentées, & il n'en est d'ailleurs résulté aucun inconvénient, cette jeune fille n'ayant rien perdu de son embonpoint, ni de ses forces. Elle a pris dix grains & demi de sublimé, qui ont suffi à sa guérison. Quelques jours après en avoir commencé l'usage, les douleurs se sont calmées & ensuite évanouies.

Dès le 19 novembre, l'engorgement des glandes étoit sensiblement diminué; la galle disparoissoit aussi à vue d'œil: elle fut alors purgée avec un minoratif.

Le 2 décembre il n'y avoit plus d'engorgement aux glandes, les douleurs étoient totalement dissipées, & la galle guérie : elle sortit le 10 décembre. Depuis ce tems cette enfant jouit de la meilleure santé, & l'on vient tout récemment encore de vérifier ce fait important.

Observation sixieme.

258. Edme-Marie .... âgée de trois ans & demi, native de Paris, paroisse S. Etienne-du-Mont, née avec la maladie vénérienne, & dont la mere a été traitée & guérie par la solution du sublimé concurremment avec les frictions, comme on peut le voir *n° 257, chap. 3, 2e partie, observ. 7e*, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 29 juillet 1776 : elle avoit à cette époque un écoulement virulent ; la vulve étoit phlogosée, & légérement excoriée ; les glandes des aines étoient engorgées :

elle avoit de plus une petite puſtule à la feſſe droite, près le pli de la cuiſſe.

Cette enfant commença l'uſage du ſublimé le 2 août, à la doſe d'un huitieme de grain par jour, diſſous dans un demi-ſetier d'eau d'orge, coupée avec pareille quantité de lait de vache, & elle le continua à cette doſe pendant quatre jours. Elle y avoit été préparée par une médecine compoſée d'une once & demie de manne.

Le 6 août, on lui donna tous les jours un ſeptieme de grain de ſublimé dans la même boiſſon, juſqu'au 14, ſans qu'il lui ſoit ſurvenu le plus léger accident.

Alors la phlogoſe de la vulve étoit diſſipée, & l'excoriation guérie; l'engorgement des aines diminuoit ſenſiblement, & la petite puſtule étoit preſque totalement effacée.

Depuis le 14 juſqu'au 20 du même mois, cette petite malade prit un

ſixieme de grain de ſublimé par jour, dans la même boiſſon : depuis le 20 juſqu'au 26, elle en prit un quart de grain; alors tous les ſymptomes étoient diſparus, & il ne reſtoit aucune trace, ni de l'excoriation, ni de la puſtule, ni de l'écoulement, qui étoit abſolument tari. Mais, pour plus grande ſûreté, on lui continua le ſublimé, depuis le 26 juſqu'au 30 août, à un tiers de grain par jour, diſſous dans la même quantité de liqueur; & ſa guériſon n'étant pas équivoque, elle ſortit le 2 ſeptembre, jouiſſant de la meilleure ſanté, qui ne s'eſt point démentie depuis, après avoir pris ſix grains & demi de ſublimé, ſans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient.

Obſervation ſeptieme.

287. Marianne ... femme mariée, native de Strasbourg, âgée de

26 ans, d'un bon tempérament, & bien réglée, avoit déjà eu, il y a quatre ans, une gonorrhée virulente dont elle n'avoit pu être guérie; & à la suite de ce traitement infructueux, il lui étoit survenu trois abscès, dont un à la partie antérieure de l'articulation du bras avec l'épaule, le second à la partie supérieure de la cuisse droite, & le troisieme au bas des lombes du même côté. Ayant été traitée de nouveau par les frictions mercurielles pour ces abscès, dont le caractere n'étoit pas équivoque, elle en avoit été guérie; mais l'écoulement ne céda point à ces remedes; il s'y étoit joint, au contraire, un petit chancre qui occupoit le méat urinaire : elle avoit en outre un petit condylome à l'anus, & des douleurs vagues dans tous les membres. C'est dans cet état qu'elle se présenta à la maison de santé de la petite Pologne,

le 6 ſeptembre 1776; & il fut décidé qu'elle y ſeroit traitée par la ſolution ſeule du ſublimé, dans les tiſanes convenables, après y avoir été préparée par une ſaignée & une purgation.

Elle commença ce remede le 10 ſeptembre, & on lui en donna un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente: elle continua cette tiſane à la même doſe de ſublimé, juſqu'au 15. Depuis le 15 juſqu'au 22 du même mois, la doſe du ſublimé fut portée à un demi-grain par jour, & cette doſe fut conſtamment diſſoute dans une pinte de la même tiſane. Depuis le 22 ſeptembre juſqu'au 11 décembre, on lui donna trois quarts de grain de ſublimé par jour, dans la même quantité de tiſane, ſans qu'elle ait éprouvé pendant tout ce tems aucune douleur à l'eſtomac, ni aux inteſtins, ni à la poitrine, & ſans

avoir eu la plus légere salivation, ni aucune évacuation augmentée par les selles. Les urines seulement furent très abondantes pendant le traitement, & elle éprouva la nuit quelques sueurs.

Le 21 septembre le condylome se flétrissoit déjà; le 24 la gonorrhée diminuoit sensiblement, la couleur en étoit devenue belle, & la matiere s'épaississoit tous les jours. Les douleurs des membres étoient aussi alors considérablement diminuées.

Le 29 septembre il reparut un second condylome à l'anus, qui s'ulcéra; le premier étoit desséché. Le 6 octobre la gonorrhée étoit presque tarie; l'ulcere du condylome se détergeoit. Le 12 octobre il survint un bubon aux glandes de l'aine gauche.

Le 19 octobre la gonorrhée étoit tarie, le chancre du méat urinaire

cicatrisé ; les douleurs des membres étoient totalement dissipées ; le bubon diminuoit de grosseur , mais l'ulcere du second condylome n'étoit point encore cicatrisé.

Le 31 octobre le bubon s'est ouvert de lui-même ; mais comme les bords étoient devenus depuis durs & calleux , on y appliqua, le 20 novembre, une traînée de cautere, pour en augmenter l'ouverture , & fondre les callosités.

Le 30 du même mois les escarres étoient tombés, & la suppuration bien établie; la cicatrice s'en étoit faite insensiblement, & le 10 décembre elle étoit parfaite. L'ulcere du condylome étoit aussi solidement cicatrisé; de sorte que cette malade sortit le 17 du même mois parfaitement guérie, après avoir pris 65 grains de sublimé dans l'espace de trois mois & quelques jours, sans aucun accident. Elle jouit depuis ce

tems de la santé la plus parfaite, ce qui a été encore vérifié depuis peu de jours.

Observation huitieme.

302. Françoise .... âgée de 18 ans, native de Torigny en Champagne, bien réglée, d'un bon tempérament, ayant déjà été traitée dans sa chambre pour un bubon vénérien à l'aine droite, qui avoit suppuré, & qui étoit bien cicatrisé, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 20 septembre 1776, pour de nouveaux symptomes survenus : les principaux étoient une gonorrhée virulente très abondante, un engorgement léger à l'aine droite, une galle au moins suspecte répandue sur tout le corps, & une opthalmie vénérienne à l'œil droit.

Après avoir été saignée & purgée convenablement, cette malade commença l'usage du sublimé le 23 sep-

tembre, à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente; & elle continua d'en prendre cette dose jusqu'au 27: on lui administroit aussi concurremment les bains.

Depuis le 27 septembre jusqu'au premier octobre, elle en prit un demi-grain par jour dans la même quantité de tisane.

Depuis le premier octobre jusqu'au 9 du même mois, on lui en donna trois quarts de grain par jour, sans qu'il en ait résulté aucun inconvénient, ce remede n'ayant produit ni salivation, ni cours de ventre, ni colique.

Alors l'engorgement de l'aine étoit presque totalement dissipé; mais la gonorrhée, la galle, & sur-tout l'opthalmie, étoient toujours dans le même état. On saigna du pied la malade, pour diminuer l'inflammation des yeux, & en prévenir les

suites, & le 9 on porta la dose du sublimé jusqu'à un grain par jour, & il fut continué à la même dose jusqu'au 18 : la malade fut purgée alors avec les pilules de Belloste, qui produisirent un très bon effet.

Dès le 12 octobre la gonorrhée qui s'étoit déjà épaissie, commençoit à se tarir, l'engorgement de l'aine étoit tout-à-fait dissipé, la galle & l'opthalmie diminuoient sensiblement. Le 19 la gonorrhée étoit tarie, & l'opthalmie dissipée : le même jour la malade reprit le sublimé à la dose d'un grain par jour, & elle le continua jusqu'au 24.

Le 25 il n'existoit plus aucun des symptomes vénériens, à l'exception de quelques boutons de galle plus rebelles que les autres ; mais comme il parut dans ce tems un peu de salivation, on discontinua le sublimé, & on purgea trois fois la malade avec de la tisane royale.

On frotta les boutons de galle, qui avoient résisté au traitement, avec un liniment composé de sel ammoniac, soufre vif, sel marin, & huile d'olives, ce qui les desséchа, & les fit disparoître totalement.

Le 5 novembre cette malade sortit parfaitement guérie, & dans le meilleur état possible, après avoir pris 24 grains de sublimé, sans autre inconvénient que la légere salivation qu'elle éprouva à la fin de son traitement. Sa santé, loin d'avoir souffert aucune altération de ce remede, paroît au contraire affermie, & on vient de le vérifier tout récemment.

Observation neuvieme.

311. Françoise..... âgée de 30 ans, native de Cubieres en Franche-Comté, d'un tempérament fort & robuste, très bien réglée, & n'ayant jamais éprouvé de maladie, est en-

trée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 3 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente, des excoriations chancreuſes à la vulve, & des puſtules répandues ſur les grandes levres. Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe à l'uſage du ſublimé le 6 octobre, & elle en prit réguliérement un quart de grain chaque jour, dans une pinte de tiſane émolliente.

Depuis le 10 juſqu'au 22, elle en prit un demi-grain par jour diſſous dans la même quantité de tiſane.

Depuis le 22 octobre juſqu'au 7 novembre, on lui en donna trois quarts de grain par jour, ce qui ſuffit pour completter ſa guériſon : elle avoit pris en tout 19 grains de ſublimé.

Dès le 14 octobre, la gonorrhée s'épaiſiſſoit; le 25 elle diminuoit très ſenſiblement, & à cette époque les puſtules étoient toutes effacées,

effacées, & les excoriations chancreuſes guéries.

Le 31 la gonorrhée étoit tarie, & il ne reſtoit pas la moindre trace des puſtules, ni des chancres : cette malade, qui n'a pas éprouvé la plus légere incommodité du ſublimé, eſt ſortie parfaitement guérie le 8 novembre; depuis ce tems elle s'eſt repréſentée, même tout récemment, jouiſſant de la meilleure ſanté.

Obſervation dixieme.

23. Suzane .... âgée de 20 ans, femme mariée, native de Paris, d'un tempérament délicat, éprouvant habituellement des regles difficiles & laborieuſes, ayant déjà fait une fauſſe-couche, & étant actuellement groſſe au moins de ſept mois, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 5 février 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée

son mari, & qui s'étoit manifestée par une gonorrhée virulente, des pustules suppurantes répandues sur toutes les parties du corps, des douleurs dans les membres, & une insomnie habituelle : la vulve étoit en outre parsemée de chancres très considérables.

Il fut décidé, eu égard à sa grossesse avancée, qu'elle ne pouvoit être traitée par une méthode plus convenable que celle du sublimé donné avec ménagement, & attendu la gravité des symptomes qu'elle éprouvoit, que le traitement ne pouvoit se différer. En conséquence, elle commença l'usage de ce remede le 8 février, à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente, & elle le continua à cette dose jusqu'au 12, sans qu'il en ait résulté le plus léger accident.

Depuis le 12 jusqu'au 17 février,

elle en prit un demi-grain par jour ; & depuis le 17 jusqu'au 22, trois quarts de grain par jour, également dissous dans la même quantité de tisane ; ce qui fait en tout huit grains de sublimé, pris en quatorze jours de tems, sans aucune douleur, ni aucun inconvénient. Cependant, la gonorrhée étoit toujours la même ; mais les douleurs étoient déjà diminuées, les chancres se détergeoient sensiblement, & les pustules s'affaissoient, & commençoient à se dessécher.

Le 23, cette femme accoucha fort heureusement d'une fille, en apparence bien constituée, mais qui ne vécut que quelques jours : on suspendit alors toute espece de remede jusqu'au 4 mars, qu'elle recommença la solution de sublimé à un quart de grain par jour, jusqu'au 8 du même mois.

Le 9 mars, cette femme éprouva

une attaque d'apoplexie laiteuſe, ou au moins ſéreuſe, accompagnée de mouvemens convulſifs : elle avoit perdu tout ſentiment; elle ne voyoit, ni n'entendoit; le pouls étoit fort & tendu; la reſpiration haute : on la ſaigna promptement du pied, & on lui donna enſuite l'émétique, qui produiſit un effet prodigieux; on en continua l'uſage en doſes plus modérées, & il en réſulta des évacuations très avantageuſes; on y joignit les lavemens ſtimulans emménagogues, les potions cordiales anti-hiſtériques, ſans que la parole revînt, & ſans qu'il parût encore aucun changement à ſon état; ce qui détermina à l'application des véſicatoires aux jambes, & à la continuation des mêmes potions cordiales.

Le 11 mars la parole revint à cette malade, & tous les viſceres reprirent peu à peu leurs fonctions;

l'écoulement par la vulve se montra en même tems plus considérable, & il étoit d'une nature vraiment laiteuse.

Le 12, le 13 & le 14, cette évacuation, regardée dans ce moment comme avantageuse & critique, se soutint, & toutes les fonctions parurent insensiblement se rétablir & se perfectionner.

Le 15 du même mois la malade fut purgée avec avantage, & sa convalescence ne fut plus douteuse. Elle fut purgée une seconde fois le 18, & alors il ne lui restoit plus aucun symptome du terrible accident qui avoit fait interrompre les remedes anti-vénériens.

Elle reprit le sublimé le 20 du même mois, à la dose d'un demi-grain par jour, dissous, comme il est d'usage, dans une pinte de tisane émolliente, & elle le continua à cette dose jusqu'au 23 inclusivement.

Depuis le 24 juſqu'au 29, elle prit trois quarts de grain de ſublimé par jour, diſſous dans la même quantité de tiſane.

Depuis le 30 mars juſqu'au 2 avril incluſivement, elle en prit un grain; ce qui fait dix grains & demi de ſublimé, qui joints aux neuf grains qu'elle avoit déjà pris avant ſes couches, font en tout dix-neuf grains & demi.

Ce remede n'a été accompagné, ni ſuivi d'aucun accident; car ſon accouchement, quoiqu'il n'ait peut-être pas été à terme, ne peut ſe rapporter à l'uſage du ſublimé, pris alors en trop petite quantité pour produire cet effet. Cet accouchement a été naturel; l'enfant a vécu trois jours, & paroiſſoit, en venant au monde, devoir en vivre davantage. Cette femme avoit d'ailleurs précédemment eſſuyé une fauſſe-couche, ce qui ſupppoſe preſque toujours une diſpoſition peu favo-

rable à porter un enfant à terme pour l'avenir ; & l'apoplexie survenue, est un accident qui arrive quelquefois dans pareille circonstance, & dont la cause est évidente.

Le 21 mars l'écoulement de la gonorrhée étoit absolument blanc & épais ; il se tarit ensuite insensiblement, & il n'en existoit aucun vestige le 28.

Tous les autres symptomes s'évanouirent avec la même facilité, & à-peu-près dans la même progression ; & cette femme sortit parfaitement guérie le premier avril, 55 jours après son entrée dans cette maison, sans avoir éprouvé depuis aucun retour des accidens vénériens, ni de ceux survenus à son accouchement, & sans que sa santé en ait été aucunement altérée.

Observation onzieme.

463. Marie-Genevieve ... âgée

de deux ans, native de Paris, quoique née sans aucun symptome décidé de la maladie vénérienne, dont elle étoit néanmoins vivement soupçonnée, tant parce que sa mere en étoit attaquée lorsqu'elle la conçut, que parce qu'elle l'avoit allaitée sans en avoir été guérie, a été reçue dans la maison de santé de la petite Pologne le 13 février 1777, conjointement avec sa mere, qui y a été traitée par la méthode des lavemens anti-vénériens, pour des symptomes de vérole bien constatés, ainsi qu'on peut le vérifier *n°* *462*.

On jugea d'autant plus naturellement que cet enfant pouvoit avoir un germe vénérien, qu'il étoit possible que la mere le lui eût transmis par la voie de la génération ou de la lactation, qu'elle avoit d'ailleurs quelques petits boutons ulcérés aux levres, qui avoient résisté à tous les remedes, & que l'inconvénient de

la traiter d'une maladie très probable, quoiqu'on ne pût pas dire qu'elle fût démontrée, ne pouvoit être mis en parallele avec celui qui résulteroit, si on laissoit tranquillement le germe de cette maladie s'accroître, & s'identifier, pour ainsi dire, avec cette malheureuse victime de l'incontinence de ses parens. C'est pourquoi il fut décidé de lui donner le sublimé dissous dans du lait, à la dose d'un huitieme de grain par jour.

Elle le prit à cette dose dans un demi-setier d'eau d'orge, coupée avec la même quantité de lait, depuis le 13 février jusqu'au 4 mars inclusivement, sans en avoir éprouvé le plus léger accident. Cet enfant avoit même l'air plus gai, plus agréable, & les boutons dès-lors se desséchérent totalement.

Le 5 mars on lui donna un sixieme de grain de sublimé par jour, dissous

dans la même quantité de lait coupé; & il fut continué à cette dose jusqu'au 19 mars inclusivement, sans en avoir éprouvé aucune douleur, ni la moindre incommodité, & sans aucune augmentation dans les évacuations sensibles. Cette enfant est sortie avec sa mere le 20 mars dans le meilleur état possible, ayant un embonpoint remarquable, & après avoir pris cinq grains & demi de sublimé dans l'espace de trente-cinq jours. Sa santé n'en a été aucunement altérée depuis.

Observation douzieme.

480. Charlotte-Louise ... âgée de cinq ans, native de Paris, paroisse S. Jacques-la-Boucherie, dont la mere a été traitée & guérie par les lavemens anti-vénériens & les frictions, comme on peut le voir *n° 479, chap. 4*, est née avec la maladie vénérienne bien constatée,

dont les principaux ſymptomes étoient un gonflement aſſez conſidérable aux parties naturelles, avec ulcération & écoulement de matieres purulentes ; leſquels ſymptomes ont néanmoins diminué par des lotions de vin tiede, à l'exception de l'écoulement qui a perſiſté.

Depuis ce tems il s'étoit formé différens engorgemens aux glandes du col, qui étoient ulcérées ; la petite malade éprouvoit en outre une ſurdité opiniâtre depuis dix-huit mois.

Le caractere de ſa maladie ne pouvant être équivoque, ni méconnu, ſur-tout d'après celle qu'éprouvoient ſes parens, il fut décidé que cette enfant prendroit le ſublimé à une doſe très foible, dans de la tiſane émolliente coupée avec le lait, ſans aucune ſaignée ni purgation préliminaires, qui, dans cette occaſion & à cet âge, parurent au moins inutiles.

Le premier mars elle commença l'usage du sublimé à la dose d'un sixieme de grain par jour, dans un demi-setier d'eau d'orge coupée avec pareille quantité de lait de vache. Elle fut obligée de le quitter le quatrieme jour, par la violence de la toux qui lui étoit survenue, mais qui ayant été appaisée & guérie le 9 du même mois, lui permit de reprendre ce remede le 10, à un huitieme de grain seulement par jour, dans la même quantité de lait coupé avec l'eau d'orge. Cette réduction fut faite, tant pour prévenir le retour de la toux, que pour juger si c'étoit le sublimé donné à trop forte dose relative, qui l'avoit excitée.

Ce remede fut continué à la même dose jusqu'au 14, sans aucun accident, & sans que la toux reparût. Comme cette enfant étoit dans le meilleur état possible, on lui donna le 15 mars un quart de grain de su-

blimé par jour, diſſous dans la même quantité de boiſſon, & elle continua ce remede, ſans interruption, juſqu'au 2 avril, ſans qu'il en ait réſulté le plus léger inconvénient.

La toux n'a plus reparue depuis le 9 mars : le 20 du même mois l'écoulement de la vulve étoit déjà diſſipé, & la ſurdité diminuoit ſenſiblement. On lui fit alors des injections dans les oreilles, compoſées d'eau d'orge, de vin & d'huile de camomille, & on ſubſtitua enſuite à cette huile, le beaume verd de Metz : les glandes du col reprenoient leur premiere élaſticité, & les ulceres étoient preſque déjà cicatriſés.

On apperçut alors que cette enfant avoit à la tête & derriere les oreilles de légeres puſtules cruſtacées, qu'on lava avec de l'eau d'orge, & une ſolution légere de ſublimé, & elles diſparurent bientôt.

Le 27 tous les accidens étoient

dissipés, la petite malade avoit de l'embonpoint, de la gaieté, & elle jouissoit de la meilleure santé, qui s'est bien soutenue depuis : elle sortit le 3 avril, après avoir pris 6 grains & demi de sublimé & un gros d'onguent mercuriel en frictions autour des glandes du col.

Observation treizieme.

490. Louise ... âgée de 24 ans, native de Nêle en Picardie, diocèse de Noyon, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, excepté depuis 2 mois, sans cependant aucun signe évident de grossesse, avoit fait une fausse-couche il y a cinq ans. Elle avoit eu précédemment des chancres à la vulve, pour lesquels elle avoit passé les grands remedes avec succès. Depuis 18 mois de nouveaux chancres avoient paru à la vulve, & elle les avoit brûlés

avec la pierre de vitriol, ſans prendre aucun autre remede.

Cette fille entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 10 mars 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une puſtule cruſtacée au bas de la feſſe droite, un gonflement conſidérable à l'articulation de la jambe gauche avec le pied, & un ulcere ancien très étendu, & d'une très mauvaiſe qualité, au même endroit. Après avoir été ſaignée & purgée, pour ſe préparer à prendre la ſolution de ſublimé qui fut jugée lui convenir de préférence, elle en commença l'uſage le 12 mars, à la doſe d'un quart de grain par jour (*a*), elle le

(*a*) On n'a jamais preſcrit la moindre doſe de ſublimé, que diſſous dans une pinte de tiſane; c'eſt pourquoi cette ſolution ſera ſuppoſée, & on ne parlera ſouvent que de la doſe du ſublimé, pour éviter les répétitions inutiles.

continua à cette dose jusqu'au 16, alors on lui en donna un demi-grain par jour jusqu'au 24, & trois quarts de grain par jour depuis le 24 mars jusqu'au 15 avril, ce qui fait en tout 22 grains & demi de sublimé pris sans aucun accident.

Le 27 mars, l'ulcere de la jambe se détergeoit, il n'existoit plus de gonflement à cette partie, & la pustule étoit effacée.

Le 3 avril l'ulcere continuoit à se déterger : le 10 avril il commençoit à se cicatriser; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste; le 15 avril la cicatrice étoit parfaite, & elle sortit parfaitement guérie le 17 avril; elle se porte encore actuellement très bien.

Observation quatorzieme.

491. Elizabeth-Catherine ... âgée de 20 ans, native de Mantes sur Seine, n'étant pas réglée depuis six mois,

mois, sans cependant qu'il y eût aucun autre signe de grossesse, d'ailleurs d'un assez bon tempérament, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 10 mars 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, accompagnée de pustules ulcérées sur les grandes levres, à la marge de l'anus, de poireaux au pli de la cuisse droite, & de condylomes au fondement.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença l'usage du sublimé le 12 mars à la dose d'un quart de grain par jour, jusqu'au 14 du même mois. Le 15 elle en prit un demi-grain par jour jusqu'au 26; & depuis le 26 mars jusqu'au 15 avril, on lui en donna trois quarts de grain par jour, chaque prise dissoute dans une pinte de tisane émolliente; ce qui fait en tout 21 grains de sublimé.

Le 27 mars la gonorrhée étoit déjà diminuée, les poireaux étoient dé-

truits; les pustules s'effaçoient, & le condylome s'affaissoit. Le 3 avril la gonorrhée se tarissoit; les pustules étoient effacées; les poireaux n'avoient plus reparu, & le condylome n'existoit plus.

Le 10 avril il n'y avoit plus ni gonorrhée, ni pustules, ni poireaux. Cette malade fut alors purgée deux fois, & renvoyée ensuite le 17 parfaitement guérie, sans avoir éprouvé pendant son traitement, ni depuis, aucune douleur, ni accident de ce remede; ce dont on vient de s'assurer de nouveau.

Observation quinzieme.

505. Marianne ... âgée de 5 ans & 8 mois, native de Paris, paroisse Saint Philippe du Roule, d'une assez bonne constitution, & ayant tous les visceres en bon état, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 17 mars 1777,

pour y être traitée de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée depuis peu par un gonflement inflammatoire à la vulve, qui étoit parſemée de puſtules chancreuſes: elle avoit en outre des puſtules au pli des cuiſſes.

Après avoir été ſaignée, cette enfant commença l'uſage du ſublimé le 18 mars, à la doſe d'un huitieme de grain par jour, diſſous dans un demi-ſetier d'eau d'orge coupée avec le lait, & elle le prit de cette ſorte juſqu'au 22, qu'on le porta à un ſixieme de grain par jour. Elle continua le ſublimé à cette derniere doſe juſqu'au 6 avril; alors on lui en donna un quart de grain par jour, diſſous dans une chopine d'eau d'orge coupée avec du lait, juſqu'au 12 qu'on le ſuſpendit à cauſe de la toux qui étoit ſurvenue, mais qui fut aſſez promptement guérie.

Cette petite malade reprit un quart

de grain de sublimé le 18 jusqu'au 21 inclusivement; elle fut purgée le 22, & elle sortit le 24 avril parfaitement guérie, sans avoir éprouvé d'autre accident que la toux dont on vient de parler, & qui n'eut pas de suite.

Dès le 23 mars, l'inflammation étoit dissipée.

Le 3 avril, les pustules s'effaçoient, les chancres se détergeoient.

Le 10 avril, les pustules étoient encore plus affaissées.

Le 17 avril, elles étoient totalement effacées, & les chancres cicatrisés; & cette enfant sortit le 24 en très bon état, après avoir pris 6 grains & demi de sublimé.

Observation seizieme.

520. Jeanne-Julie .... âgée de 19 ans, native de Paris, paroisse S. Sulpice, d'un assez bon tempérament, quoiqu'elle éprouvât de l'irrégularité dans ses évacuations pé-

riodiques, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 25 mars 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente de la plus mauvaiſe qualité, accompagnée de phlogoſe à la vulve.

Après avoir été ſaignée, cette malade fut miſe à l'uſage de la ſolution de ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, dans une tiſane légérement apéritive, depuis le 27 mars juſqu'au 31 du même mois.

Le premier avril elle en prit un demi-grain par jour juſqu'au 14, & trois quarts de grain depuis le 15 avril juſqu'au 5 mai: elle fut purgée deux fois dans l'intervalle avec les pilules de Belloſte. On lui avoit donné en tout 22 grains de ſublimé.

Le 10 avril la gonorrhée diminuoit ſenſiblement: le 17 avril la gonorrhée commençoit à ſe tarir: le 24 la gonorrhée étoit blanche,

épaissie, & presque tarie. Le 27 cette malade eut ses regles.

On acheva la guérison avec quelques verres de tisane sudorifique & les toniques, & elle sortit parfaitement guérie le 8 mai, quarante-quatre jours après son entrée dans cette maison. Elle se porte encore actuellement très bien.

Observation dix-septieme.

562. Marguerite-Victoire ... âgée de 17 ans, native de Paris, paroisse Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, d'un tempérament bilieux, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 17 avril 1777, pour une maladie vénérienne qui s'étoit manifestée par une gonorrhée virulente, un éréfypele, & une dartre vive aux mamelons des seins.

Comme elle étoit à la fin de ses regles quand elle entra dans cette

maiſon, on ne crut pas qu'il fût néceſſaire de la ſaigner, & on lui fit adminiſtrer ſur le champ le ſublimé corroſif, à la doſe d'un quart de grain par jour: au bout de quatre jours on lui en donna un demi-grain, & on le continua à cette derniere doſe juſqu'au 7 mai. Depuis ce jour juſqu'au 15 juin, on lui en donna trois quarts de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, ſuivant l'uſage.

Le 3 mai les dartres du ſein étoient moins vives, la gonorrhée s'épaiſſiſſoit.

Le 8 mai les dartres ſe diſſipoient; on en accéléra la guériſon en les fomentant avec l'infuſion de fleurs de ſureau. La gonorrhée s'épaiſſiſſoit de plus en plus, & devenoit blanche.

Le 21 mai tout étoit au même état.

Le 28 la gonorrhée ſe tariſſoit: on purgea la malade deux fois, &

on lui donna ensuite la tisane sudorifique & l'élixir tonique.

Le 11 juin la malade étoit guérie, après avoir pris 37 grains & demi de sublimé, sans en avoir éprouvé le moindre inconvénient.

Elle sortit le 18 juin, dans le meilleur état possible, qui ne s'est point démenti depuis, ainsi qu'on l'a depuis peu vérifié.

Observation dix-huitieme.

611. Victoire .... âgée de 17 ans, native de Chaumont en Bassigny, étant très peu réglée depuis deux ans, & éprouvant à cette occasion un ictere depuis quelques semaines, d'ailleurs d'une assez bonne constitution, est entrée le 23 mai 1777 à la maison de santé de la petite Pologne, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, accompagnée de quelques poireaux à l'ex-

térieur de la grande levre gauche, & d'un autre sur le pénil.

Cette malade fut mise sur le champ à l'usage du sublimé, dissous dans une pinte de tisane apéritive légere, à la dose d'un quart de grain par jour. Au bout de six jours on lui en donna un demi-grain dissous dans la même tisane, & on le continua à cette dose jusqu'au 4 juin. Alors on lui en donna trois quarts de grain par jour ; & elle fut en outre assujettie à prendre tous les jours quatre onces de sucs dépurés d'herbes apéritives. Elle fut purgée deux fois de suite, les 20 & 23 juin. Elle ne quitta le sublimé, sa tisane & les sucs dépurés, que le 29 juin, lorsque sa guérison fut bien constatée.

Le 11 juin la gonorrhée diminuoit, les poireaux tomboient d'eux-mêmes, & l'ictere étoit presque totalement guéri.

Le 18, la gonorrhée ſe tariſſoit, les poireaux n'avoient plus reparu, la bile couloit librement, & l'ictere n'exiſtoit déjà plus.

Le 25, la gonorrhée paroiſſoit tarie; c'eſt pourquoi cette malade fut miſe au nombre des convaleſcentes; & elle n'en ſortit que le 2 juillet, après qu'on ſe fût bien aſſuré de la parfaite guériſon de la gonorrhée. Elle avoit pris 23 grains & demi de ſublimé; & l'on a lieu de préſumer que ce remede n'a pas peu contribué à la débarraſſer de ſa jauniſſe: ſa ſanté eſt encore actuellement auſſi bonne qu'on puiſſe le deſirer.

Obſervation dix-neuvieme.

634. Marguerite ..... âgée de 17 ans, native d'Etampes, bien réglée, mais en petite quantité, d'un tempérament délicat, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 9 juin 1777, pour y être traitée

d'une gonorrhée virulente, accompagnée d'excoriations chancreuses à la vulve, & de phlogose.

Comme elle étoit à la fin de ses regles quand elle se présenta, on ne crut pas devoir la saigner, & elle fut mise le 10 juin a l'usage d'un quart de grain de sublimé par jour, jusqu'au 14 : alors on fut obligé de la purger avec un minoratif.

Cette malade reprit l'usage du sublimé le 15 juin, à un demi-grain par jour, & elle le continua à cette dose jusqu'au premier juillet. Depuis le premier jusqu'au 8 juillet, elle en prit trois quarts de grain par jour; & depuis le 9 jusqu'au 28 du même mois, un grain par jour, dissous, comme il est d'usage, dans une pinte de tisane émolliente; ce qui fait en tout 32 grains de sublimé d'employés, sans en avoir éprouvé aucun inconvénient, ni la plus légere altération à sa santé.

Le 2 juillet la gonorrhée diminuoit viſiblement, & les excoriations chancreuſes commençoient à ſe cicatriſer.

Le 9 juillet la gonorrhée commençoit à ſe tarir, & les excoriations chancreuſes étoient déjà preſque cicatriſées.

Le 16 juillet la gonorrhée étoit tarie, & les excoriations parfaitement cicatriſées : alors on purgea la malade.

On réitéra la purgation le 25, pour deſſécher un léger ſuintement qui avoit reparu pendant deux jours. Cette fille ſortit le 3 août parfaitement guérie, après 54 jours de traitement. Elle jouit encore à préſent d'une très bonne ſanté.

Obſervation vingtieme.

656. Marie-Anne.... âgée de 20 ans, native de Giſors, diocèſe

de Rouen, bien réglée & d'un bon tempérament, ayant depuis près de six mois une gonorrhée virulente, qui avoit résisté à tous les remedes, & qui n'en étoit devenue que plus âcre, est entrée à la maison de la petite Pologne le 25 juin 1777, pour en être guérie.

Après avoir été saignée, cette malade fut mise presqu'aussi-tôt à l'usage du sublimé dans la tisane apéritive, en commençant par un quart de grain, qu'elle continua 4 jours de suite; elle en prit ensuite tous les jours un demi-grain depuis le premier jusqu'au 10 juillet, auquel tems ses regles parurent sans douleur, ni aucun accident.

Depuis le 12 jusqu'au 22 juillet elle prit tous les jours trois quarts de grain de sublimé, & depuis le 22 juillet jusqu'au 4 août, elle en prit un grain par jour également dissous dans la tisane apéritive; ce qui fait 25 grains

& demi de ſublimé qui lui ont été adminiſtrés ſans aucun accident.

Dès le 16 juillet on s'apperçut que la gonorrhée changeoit de couleur, & diminuoit ſenſiblement : le 23 elle étoit très épaiſſe, & elle ſe tariſſoit déjà ; c'eſt pourquoi, après avoir purgé deux fois la malade avec les pilules de Belloſte, on lui fit diſſoudre alors journellement le ſublimé à la doſe preſcrite, dans une pinte de tiſane ſudorifique.

Le 29, la gonorrhée étoit abſolument tarie, & cette fille fut envoyée aux convaleſcentes pour s'aſſurer encore plus de ſa guériſon : elle en ſortit le 6 août parfaitement guérie, après 42 jours de traitement, & n'ayant éprouvé ni vomiſſement, ni colique, ni cours de ventre : depuis ce tems, ſa ſanté n'a pas ſouffert la plus légere altération de ce remede, & elle eſt accouchée d'un enfant bien portant.

Observation vingt-unieme.

690. Anne... femme mariée & nourrice, âgée de 26 ans, native de Mamet, diocèse du Maine, enceinte de quatre mois & demi, d'une assez bonne constitution, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 22 Juillet 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, qui lui étoit survenue en allaitant un enfant qui est mort de cette maladie. Elle s'étoit déclarée d'abord par des ulceres aux seins, qui en occupoient toute l'aréole & les mamelons, & qui subsistoient encore. Elle avoit aussi une gonorrhée virulente bien caractérisée; les grandes levres étoient parsemées de pustules ulcérées, & l'anus étoit phlogosé.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença l'usage du sublimé corrosif le 24 juillet, à la dose d'un quart de grain par jour.

On lui en donna un demi-grain le 28 du même mois, & elle le continua tous les jours à cette dose jusqu'au 6 août. Alors elle en prit trois quarts de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane apéritive, jusqu'au 26 du même mois qu'elle fut jugée guérie. Elle avoit été purgée quelques jours auparavant, & avoit pris en tout 20 grains de sublimé.

Dès le 13 août la gonorrhée diminuoit sensiblement, les pustules étoient effacées, ainsi que les ulceres qui occupoient les mamelons du sein.

Le 20 août tout étoit disparu: elle sortit le 27 du même mois parfaitement rétablie, & n'ayant éprouvé aucune incommodité ni douleur de l'usage de ses remedes.

Observation vingt-deuxieme.

691. Anne .... dont on vient de donner l'observation, avoit amené avec

avec elle Anne ſa fille, âgée de 18 mois, qui étoit ſoupçonnée n'être pas ſaine, pour avoir tetté ſa mere depuis qu'elle avoit gagné elle-même la maladie vénérienne par la voie de la lactation. Cette enfant n'avoit aucun ſymptome apparent de cette maladie, mais elle paroiſſoit ſouffrir intérieurement le mal-aiſe, & elle maigriſſoit journellement; c'eſt pourquoi il fut décidé qu'elle prendroit quelques grains de ſublimé diviſés en très petite doſe.

Elle en commença l'uſage le 24 juillet, à la doſe d'un douzieme de grain, diſſous dans un demi-ſetier d'eau d'orge coupé avec autant de lait; & elle le continua à cette doſe, & dans le même véhicule, juſqu'au premier août. Alors elle en prit un huitieme de grain, diſſous comme il vient d'être dit, juſqu'au 8 du même mois, qu'on lui en donna un ſixieme de grain par jour juſqu'au 14. A cette

époque on en augmenta la dose, & on la porta à un quart de grain par jour, avec la précaution d'augmenter proportionnellement l'eau d'orge & le lait. Cette petite malade le prit à cette derniere dose jusqu'au 26 août, & elle sortit le 27 avec sa mere, dans le meilleur état possible, ayant regagné de l'embonpoint, ayant plus d'appétit & beaucoup de gaieté. Elle avoit pris cinq grains & deux tiers de grain de sublimé sans le moindre inconvénient.

Observation vingt-troisieme.

700. Rose .... âgée de 18 ans, native de Meaux en Brie, ordinairement bien réglée, mais d'un tempérament délicat, avoit depuis un an une gonorrhée virulente, pour laquelle elle avoit été traitée dans sa chambre sans succès. Outre cette gonorrhée qui subsistoit encore dans toute son intégrité, elle avoit la vulve

phlogoſée & excoriée ; les nymphes étoient très gonflées, principalement la gauche, où il y avoit un abſcès ſinueux.

Après avoir été ſaignée & purgée convenablement, cette malade fut miſe à l'uſage du ſublimé, à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, où elle étoit entrée le 29 juillet.

Elle commença à en prendre un quart de grain par jour le premier août juſqu'au 4 ; & depuis le 5 juſqu'au 13, elle en prit un demi-grain. On lui donna les trois quarts d'un grain par jour depuis le 14 juſqu'au 26 du même mois ; & depuis ce jour juſqu'au 6 ſeptembre, elle en prit un grain par jour, chacune de ces doſes diſſoute dans une pinte de tiſane émolliente.

Le 10 août la gonorrhée commençoit à diminuer. On avoit ouvert l'abſcès ſinueux juſques dans ſon fond.

Le 20 août la gonorrhée s'épaiſſiſſoit, l'abſcès étoit preſque totalement cicatriſé.

Le 27 la gonorrhée ſe tariſſoit, l'abſcès étoit cicatriſé; on purgea alors la malade avec la tiſane royale, & on lui donna une tiſane légérement ſudorifique.

Le 3 ſeptembre la gonorrhée étoit abſolument tarie; on purgea de nouveau cette malade, & elle ſortit parfaitement guérie le 10 ſeptembre, & dans le meilleur état poſſible, après avoir pris vingt-cinq grains & demi de ſublimé ſans aucun accident. Sa ſanté depuis n'en a été aucunement altérée, & l'on s'en eſt aſſuré.

Obſervation vingt-quatrieme.

704. Jeanne ... âgée de 21 ans, native de Mayenne, diocèſe du Mans, d'un bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 30 juillet 1777,

pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient des excoriations & des ulceres vénériens à la marge de l'anus, qui étoit en outre phlogoſé, & pluſieurs petits condylomes à la même partie.

Pour remédier à la phlogoſe, on la ſaigna, & on lui fit prendre quelques bains : on la mit enſuite à l'uſage du ſublimé le premier août, à un quart de grain par jour : elle le continua à cette doſe les quatre jours ſuivans ; alors on la doubla juſqu'au 15 du même mois. On lui en donna enſuite trois quarts de grain par jour juſqu'au 28 août ; & depuis ce jour juſqu'au 6 ſeptembre, elle en prit un grain tous les jours, diſſous dans la tiſane émolliente.

Le 10 août la phlogoſe de l'anus n'exiſtoit déjà plus.

Le 20 août, les ulceres bien détergés commençoient à ſe cicatriſer.

Le 27, la cicatrice se perfectionnoit; les condylomes étoient tombés d'eux-mêmes.

Le 3 septembre, les ulceres de l'anus étoient absolument cicatrisés, sans aucune application extérieure que du cérat de Galien; alors on purgea la malade; & après avoir pris pendant quelques jours une tisane sudorifique légere, elle sortit parfaitement guérie le 10 septembre, sans avoir éprouvé le plus léger accident, après avoir pris vingt-quatre grains & demi de sublimé. Sa santé depuis ce tems n'a été aucunement altérée.

Observation vingt-cinquieme.

783. Marie-Jeanne ... âgée de 18 ans, native de Paris, paroisse S. Etienne-du-Mont, d'un tempérament sanguin, & d'une constitution assez délicate, ayant déjà été traitée dans la maison de santé de

la petite Pologne, le 14 avril 1777, par la méthode des lavemens anti-vénériens, joints aux frictions mercurielles pour une gonorrhée virulente, un abſcès fiſtuleux derriere la nymphe droite, & une dureté au bas de la même nymphe ; d'où elle eſt ſortie le 28 mai parfaitement guérie, & ſans aucun accident, quoiqu'elle eût éprouvé un peu auparavant un crachement de ſang à l'approche de ſes regles (*a*). Mais ayant repris, même aſſez promptement de ſon aveu, ſes anciennes & dangereuſes habitudes, elle fut obligée de revenir dans la même maiſon le 22 ſeptembre de la même année, pour y être traitée de nouveau d'une gonorrhée virulente, d'un chancre aſſez conſidérable à la fourchette ; elle avoit en outre des douleurs dans les membres, dont le ca-

(*a*) *Voyez* le n° 544.

ractere ne paroissoit point équivoque; c'est pourquoi il fut décidé qu'après avoir été saignée & purgée, elle seroit traitée par la méthode du sublimé corrosif, dissous dans la tisane apéritive. Elle en commença l'usage le 24 septembre, à la dose d'un quart de grain par jour; elle en prit un demi-grain par jour dès le 28 du même mois, & elle le continua à cette dose jusqu'au 14 octobre: alors on lui en donna trois quarts de grain tous les jours, & cette dose fut continuée jusqu'au 10 novembre, sans le plus léger accident.

Le 8 octobre, la gonorrhée étoit toujours au même état, mais le chancre commençoit à se cicatriser, les douleurs étoient toujours les mêmes.

Le 15 octobre il n'y avoit encore que peu de changement à la gonorrhée, les douleurs continuoient, mais le chancre étoit cicatrisé: alors cette

malade fut purgée avec les pilules de Bellofte.

Le 22 la gonorrhée commençoit à s'épaiffir; on la purgea de nouveau avec les mêmes pilules, & on fubftitua la tifane fudorifique à celle qui étoit fimplement émolliente, pour y diffoudre le fublimé.

Le 29 les regles parurent comme de coutume, & fans aucune douleur.

Le 5 novembre la gonorrhée fe tariffoit vifiblement, on purgea de nouveau avec les pilules de Bellofte: les douleurs étoient diffipées.

Le 12 novembre, la gonorrhée étoit tarie; cette malade fut dès-lors regardée comme convalefcente, & elle fortit le 14 parfaitement guérie, fans avoir éprouvé, de l'ufage de ces remedes, aucune douleur, ni aucun dérangement à fa fanté, qui s'eft toujours bien foutenue depuis; elle avoit pris en tout vingt-fept grains de fublimé.

Obſervation vingt-ſixieme.

791. Louiſe.... femme mariée, âgée de 32 ans, native de Paris, Paroiſſe Ste Marguerite, d'un bon tempérament, & bien réglée, ayant déjà eu, il y a ſept ans, la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari, & pour laquelle elle avoit été traitée par les frictions mercurielles; mais elle aſſuroit n'avoir pu en prendre que deux, qui lui avoient occaſionné une ſalivation très conſidérable & très opiniâtre, & elle étoit depuis accouchée d'un enfant mort. Cette femme entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 ſeptembre 1777, pour une ancienne gonorrhée & des douleurs vagues dans tous les membres qui augmentoient encore à l'approche de ſes regles.

Après avoir été ſaignée & purgée, on commença à lui donner un quart

de grain de ſublimé le premier octobre, juſqu'au 4 du même mois.

Depuis le 4 juſqu'au 20 elle en prit un demi-grain par jour diſſous dans la tiſane apéritive.

Depuis le 21 octobre juſqu'au 16 novembre elle en prit trois quarts de grain tous les jours, diſſous dans la tiſane ſudorifique ; ce qui fait en tout 28 grains & demi de ſublimé employés à ſa guériſon ſans le plus léger accident.

Le 22 octobre cette malade crachotoit, & elle avoit ſes regles, mais il n'y avoit aucune ulcération à la bouche.

Le 29 les douleurs vénériennes commençoient à ſe calmer, la gonorrhée s'épaiſſiſſoit ; alors on la purgea avec la tiſane ſudorifique purgative.

Le 5 novembre les douleurs étoient tout-à-fait diſſipées, & la gonorrhée tarie : on la purgea encore avec la même tiſane.

Le 12 novembre cette malade étoit totalement guérie, & elle fut mise au rang des convalescentes : on la purgea pour la troisieme fois avec la même tisane, & elle sortit le 19 novembre en très bon état & sans la moindre altération à sa santé, qui est encore aujourd'hui très bonne.

Observation vingt-septieme.

853. Rosalie... âgée de 21 ans, native de Paris, d'un tempérament délicat, ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 15 novembre 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente déjà ancienne.

Après avoir été saignée & purgée convenablement, cette malade commença le sublimé le 18 du même mois, à la dose d'un quart de grain par jour, & elle le continua à cette dose jusqu'au 22 ; alors on lui en donna un demi-grain par jour, jusqu'au 8 dé-

cembre, qu'on fut obligé de le quitter, à cause des douleurs d'estomac qu'il lui occasionnoit, malgré la qualité & la quantité des boissons qu'on y associoit: ces douleurs furent même accompagnées d'une évacuation par le ventre assez copieuse. On donna beaucoup d'eau de riz, des lavemens incrassans qui disposerent à purger avantageusement la malade avec le catholicum double & la manne. Cette médecine fut répétée le 17 décembre : on lui donna ensuite quelques doses de diascordium, qui suffirent pour appaiser totalement les douleurs, & arrêter le cours de ventre. A cette époque la gonorrhée diminuoit sensiblement. Le 24 décembre les regles parurent sans effort & sans douleur; la gonorrhée ensuite commençoit à se tarir. On purgea pour la troisieme fois cette malade avec le catholicum double, & on lui donna ensuite quelques verres d'eau

ferrugineuse, qui desſécha totalement la gonorrhée en augmentant le ton des vaisseaux. On continua cette eau minérale jusqu'au 6 janvier, & cette femme sortit le 7 parfaitement guérie, & sans qu'il lui restât la moindre impression des douleurs qu'elle avoit ressenties. Elle avoit pris 9 grains de sublimé, qu'on ne put continuer, & qu'on ne crut pas devoir remplacer par aucun autre remede mercuriel, la qualité & la quantité de l'évacuation gonorrhoïque faisant présumer qu'ils seroient au moins inutiles. Elle jouit encore actuellement d'une très bonne santé.

Observation vingt-huitieme.

857. Marie-Adélaïde... native de Rouen, âgée de 28 ans, d'un tempérament délicat, & sujette aux maux d'estomac & aux aigreurs, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 17 novembre 1777, pour

y être traitée d'une gonorrhée déjà ancienne. Après avoir été ſaignée & purgée, elle fut miſe à l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane apéritive, depuis le 20 juſqu'au 24 novembre.

Le 25 on lui en donna un demi-grain par jour, & on le continua à cette doſe juſqu'au 8 décembre. A cette époque on lui donna trois quarts de grains de ſublimé par jour, juſqu'au 26 du même mois.

Le 2 décembre il n'y avoit aucun changement à la gonorrhée.

Le 10 décembre elle commençoit à blanchir & à s'épaiſſir; on purgea la malade avec les pilules de Belloſte, & on ſubſtitua la tiſane ſudorifique à la tiſane émolliente, pour la ſolution du ſublimé.

Le 17 décembre la gonorrhée ſe tariſſoit : on réitéra les pilules de Belloſte.

Le 24 décembre la gonorrhée étoit tarie : on réitéra encore les pilules de Bellofte.

Le 26 il n'y avoit pas la plus légere trace de la gonorrhée ; on soutint cet avantage par quelques gouttes d'élixir tonique (*a*).

Le 30, cette femme sortit parfaitement guérie, après avoir pris 24 grains de sublimé, sans avoir éprouvé la moindre douleur, ni aucun dérangement à sa santé, qui s'est constamment bien soutenue depuis.

On ne rapporte que ce petit nombre d'observations sur le sublimé donné seul pour guérir la maladie vénérienne, quoique celui des malades

(*a*) L'elixir tonique est composé de trois parties de teinture des bois sudorifiques, d'une partie d'huile de succin rectifiée, & d'une partie de liqueur minérale anodine d'Hoffmann : la dose est de 20 gouttes dans un verre de tisane, deux ou trois fois le jour.

auxquels il a été administré de la même maniere, soit plus considérable, & qu'il n'en ait résulté aucun accident; ce qu'on peut aisément vérifier sur les registres. On observe néanmoins qu'il y en a un bien plus grand nombre encore, auxquels on a donné le sublimé concurremment avec les frictions ou les fumigations, ou avec d'autres méthodes combinées sur leur situation ou l'état de la maladie; soit que ce remede fût alors regardé comme principal, & les autres simplement comme auxiliaires, soit qu'il ne fût alors qu'accessoire & secondaire lui-même. On trouvera des observations de ce genre dans la suite de cet Ouvrage.

La raison qui a déterminé à ne publier que ce peu d'observations sur les opérations du sublimé & sur toutes les autres especes de traitemens, c'est qu'un plus grand nombre n'eût pas plus instruit, & qu'il n'eût

servi qu'à rendre cette collection inutilement plus volumineuse. D'ailleurs, il suffit qu'on voie que le sublimé, qui doit fixer sur-tout l'attention, peut s'administrer avec succès & avec sûreté (*a*). Pour prouver l'une & l'autre de ces vérités si importantes au Public, il suffit de dire, & il est encore facile de le vérifier, que la plus grande partie des personnes qui ont été guéries par le sublimé, jouissent actuellement de la meilleure santé (*b*) : on ne ré-

(*a*) C'est même la forme la plus heureuse, & la maniere la plus sûre de faire prendre du mercure aux enfans infectés du virus vénérien; car il s'allie bien & aisément avec leurs boissons & leurs alimens, & on le manie comme on veut.

(*b*) On vient encore tout récemment de s'assurer de ce fait, & on en trouvera la note à la fin de la plus grande partie des observations, non-seulement pour les malades qui ont pris le sublimé, mais même pour ceux qui ont été traités par une autre méthode. Mais quelque envie qu'on ait eu de porter cet esprit

pond pas aussi hardiment de leur persévérance dans l'état de salubrité. Le sublimé guérit bien la vérole, mais malheureusement il n'a pas, plus que les autres remedes de ce genre, le don de corriger ceux qu'il a guéris, ni de leur persuader l'avantage & la nécessité de la sagesse, ou de la modération dans les plaisirs. C'est pourquoi la vérification qui vient d'être faite tout récemment de l'état des personnes de l'un & l'autre sexe, qui ont été traitées dans les maisons de santé, n'ayant eu pour objet que de prouver leur existence d'une part, & de l'autre, que leur tempérament n'a été aucunement altéré par les remedes qui leur ont été administrés pour les guérir de la

---

de recherche sur tous les malades, & de rendre ce renseignement général, il n'a pas été possible de le faire, quelques-uns étant retournés en province, ou ayant changé d'état, ou n'ayant pu être trouvés à Paris.

maladie vénérienne, ne porte point ſur la récidive de cette maladie, qu'on ne peut raiſonnablement garantir.

Il y a eu cinquante-quatre malades traités par la ſeule ſolution de ſublimé corroſif, & il n'en eſt mort aucun.



CHAPITRE V.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par la ſeule application des lavemens anti-vénériens.

LA méthode d'introduire le mercure dans le corps humain par le moyen des lavemens eſt aſſez récente, & on peut dire qu'elle eſt très ingénieuſe (*a*). On épargne par-

(*a*) On doit cette méthode à M. Royer, ancien chirurgien aide-major des camps & armées, qui avoit été chargé par le Gouvernement de l'adminiſtration d'une des maiſons de ſanté, établie pour les femmes à la petite Pologne.

Les motifs qui l'ont déterminé à publier cette méthode, ſont amplement détaillés dans un ouvrage qu'il a donné à ce ſujet en 1768, & qu'on vient de réimprimer. On y trouvera des recherches anatomiques, auſſi curieuſes

là à l'estomac, ce qui est quelquefois très important, le dégoût des boissons, & aux principaux viscères l'impression d'un remede, qui peut être quelquefois relativement trop active. Mais pour que le mercure qui fait la base des lavemens anti-vénériens soit aisément repompé par les glandes & les vaisseaux absorbans, dont les gros intestins sont aussi parsemés, & parvienne avec avantage à la circulation, il faut absolument qu'il soit soluble, &

---

qu'utiles, sur les fonctions des organes destinés à recevoir ce remede.

Il y a aussi, dans cette dissertation vraiment intéressante, des certificats non suspects de médecins & chirurgiens de Paris, connus par leur savoir & par leur probité.

Les observations ci-jointes, faites à la petite Pologne, viennent encore les confirmer, soit que les lavemens anti-vénériens, aient été employés seuls, soit qu'ils n'aient été qu'un moyen secondaire très précieux dans bien des circonstances.

miscible à toutes nos liqueurs : c'est la premiere condition essentielle, qui en exclut conséquemment toute espece de précipité, de chaux, ou d'autres préparations mercurielles, qui ont le défaut d'être insolubles.

Pour que les lavemens anti-vénériens produisent l'effet qu'on a lieu d'en attendre, il faut aussi que le malade puisse les conserver un tems suffisant, sans quoi la résorbtion seroit imparfaite, ou ne seroit guere possible.

Il est une autre condition également indispensable au succès de ce remede, c'est qu'il ne produise ni colique, ni douleur vive, ni hémorrhoïdes enflammées; c'est pourquoi il est moins convenable aux personnes qui ont les entrailles délicates, facilement irritables, & particuliérement aux vaporeux. Ceux qui, par une extrême sensibilité, ne peuvent garder un instant un lavement

ordinaire, pourroient encore moins ſupporter l'effet de ceux-ci, qui doivent néceſſairement avoir une certaine activité. On parvient néanmoins quelquefois, malgré ces deux obſtacles, à donner avec ſuccès les lavemens anti-vénériens, en y mêlant quelques narcotiques qui, loin d'en diminuer, en aſſurent au contraire l'effet; & cette addition eſt communément ſuffiſante pour prévenir le premier des inconvéniens annoncés, & remédier au ſecond : dans ce cas, il faut auſſi les prendre preſque froids.

Pour recevoir avec plus de fruit les lavemens anti-vénériens, il faut que le canal inteſtinal ſoit libre; ce qui oblige preſque toujours à purger les malades avant de les commencer, & même à revenir quelquefois aux purgations dans le cours du traitement.

Cette maniere d'adminiſtrer le

mercure eſt préférable toutes les fois qu'on a à traiter des perſonnes qui ont la poitrine foible & délicate, qui ſont ſujettes aux cardialgies, aux maux d'eſtomac, aux vomiſſemens, ou qui ont une répugnance invincible pour les remedes internes, & qui ne peuvent être aſſujetties aux frictions, pour différentes raiſons tirées de ce remede même, de ſes effets, de ſon inſuffiſance preſſentie, ou déjà éprouvée.

On guérit par les lavemens anti-vénériens, les chancres, les puſtules, les vieux ulceres, les poireaux, ou autres excroiſſances du même genre; la carie & les exoſtoſes ſouvent ne leur réſiſtent pas, non plus que les douleurs & les inſomnies vénériennes.

Cette méthode peut être regardée comme ſupérieure à toutes celles déjà connues pour la guériſon des vieilles gonorrhées, & à plus forte raiſon des récentes: on ſait combien cette

maladie est ingrate à traiter, & combien elle est rebelle dans les femmes sur-tout; les lavemens anti-vénériens la terminent quelquefois d'une maniere qui tient du prodige, & ces succès souvent répétés, sont dus sur-tout à la maniere dont ce remede est administré. Il faut en effet le considérer comme un spécifique appliqué presqu'immédiatement sur le mal même, qu'il pénetre aisément, promptement, & sans aucune altération; c'est un topique agissant; c'est une espece de bain local, dont l'effet se continue quelquefois pendant des heures entieres, sans augmenter pour cela le relâchement tant à craindre dans cette maladie; & s'il agit d'une maniere non équivoque, comme spécifique, il exerce presqu'aussi complettement son action tonique, & même graduellement astringente, sur des parties originairement engorgées, & quel-

quefois devenues relâchées juſqu'à l'atonie la plus complette. Au reſte, de quelque maniere qu'on veuille enviſager l'action de ce remede dans la cure des maladies vénériennes; on ne pourra s'empêcher de le regarder comme un moyen de plus, & qui nous manquoit abſolument: & quand même on ne voudroit pas le croire ſuffiſant, quand il eſt adminiſtré ſeul, quoiqu'il le ſoit en effet dans bien des circonſtances, il faudroit au moins convenir que c'eſt un remede ſecondaire & auxiliaire très avantageux, quelquefois unique, & dont les médecins tireront le plus grand avantage en l'employant à propos. On trouvera dans mon expoſition raiſonnée le détail analytique, & les principes ſur leſquels eſt fondée l'opinion qu'on doit avoir de ce remede; les obſervations ſuivantes prouvent encore mieux la confiance qu'il mérite, & le cas où il doit

être donné de préférence : il en ſera encore queſtion, quand même il ne ſera employé que concurremment avec d'autres méthodes.

Obſervation premiere.

3. Anne... âgée de 17 ans, native de Molin en Baſſigny, d'une conſtitution robuſte, quoiqu'elle n'eût encore été réglée que trois fois; ayant déjà eu deux bubons aux aines, qui avoient été ouverts, & pour leſquels on lui avoit donné les dragées de Keyſer & l'infuſion de coloquinte, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 6 février 1776, peu de tems après avoir pris ces remedes.

Elle avoit alors une gonorrhée virulente, la vulve parſemée de puſtules & de poireaux; elle avoit également des puſtules au front, des douleurs aux jambes & à l'articulation du bras droit avec l'avant-bras, ac-

compagnées d'un engorgement lymphatique à cette articulation.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 9 février, à deux lavemens par jour, dans chacun deſquels on diſſolvoit deux petites meſures de la liqueur anti-vénérienne, qui fait la baſe de ces lavemens (*a*). Le 11 février on mit dans chacun trois meſures de la liqueur; on en mit quatre le 13 février, & on s'en tint à cette doſe & à deux lavemens par jour ſans interruption, juſqu'au 26 mars que la guériſon fut jugée complette.

Pendant tout ce tems cette malade ne s'eſt plaint ni de douleurs

---

(*a*) Le lavement anti-vénérien ſe fait avec une décoction de graines de lin, dans une livre de laquelle on mêle exactement la liqueur anti-vénérienne de M. Royer, dont la doſe eſt depuis deux meſures juſqu'à quatre pour chaque lavement. Chaque meſure contient cinq gros de cette liqueur.

de coliques ; elle n'a éprouvé aucune ſalivation, ni cours de ventre ; elle gardoit très long-tems ſes lavemens, qui augmentoient prodigieuſement la ſécrétion de l'urine. Le 14 février il étoit ſurvenu un chancre vénérien au palais, qui commença à ſe déterger le 18 ; on n'employa pour cet effet que l'eau d'orge & le miel roſat. La gonorrhée étoit toujours également abondante, & de mauvaiſe couleur.

Le 22, les puſtules du front s'affaiſſoient, & commençoient à s'effacer, ainſi que celles de la vulve ; les poireaux étoient en ſuppuration, ce qui eſt aſſez rare : il arrive plus ordinairement que ces excroiſſances lymphatiques ſe deſſechent, & tombent d'elles-mêmes ; on eſt même quelquefois obligé de les couper ou de les brûler, quand elles ont trop de conſiſtance, ou une baſe trop large.

Le 29, le chancre du palais étoit

totalement cicatrisé. La matiere de la gonorrhée commençoit à changer de couleur & à s'épaissir; la quantité même en paroissoit sensiblement diminuée.

Le 9 mars, presque tous les poireaux qui n'avoient pas suppuré, étoient tombés; ceux qui avoient suppuré, étoient desséchés & cicatrisés; les douleurs des jambes étoient dissipées.

Le 12, les pustules du front & de la vulve étoient absolument desséchées & guéries; la tumeur lymphatique du bras droit étoit résoute; les douleurs étoient terminées, & l'écoulement gonorrhoïque tendoit à sa fin.

Le 19, la gonorrhée étoit totalement tarie; & cette malade déclarée guérie sortit dans le meilleur état possible, le 26 mars, après avoir pris 90 lavemens, dans lesquels on avoit employé 7 pintes & demie

de liqueur anti-vénérienne : elle n'avoit pris en outre de ces remedes que de la tiſane commune. Sa conſtitution n'a ſouffert aucune altération de l'uſage de ces remedes, & ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation ſeconde.

5. Pacifique ... âgée de 21 ans, native d'Aire en Artois, d'une aſſez bonne conſtitution, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée, il y a deux ans, par les frictions, pour un bubon à l'aine gauche, & une gonorrhée virulente, dont l'écoulement n'a jamais pu être tari, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 6 février 1776, avec la même gonorrhée virulente, un poireau à la vulve, une puſtule ſuppurante au deſſus de la fourchette, & des douleurs dans les cuiſſes.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle

elle commença l'uſage des lavemens anti-vénériens le 8 février, & elle en prit deux par jour juſqu'au 10, à deux meſures de liqueur anti-vénérienne chacun. Le 11, on mit trois meſures de liqueur dans chaque lavement, & elle les continua à cette doſe juſqu'au 18, qu'elle fut obligée de les abandonner, à cauſe de l'abondance de ſes regles.

Le 23 février elle en recommença l'uſage à la même quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on employoit quatre meſures de liqueur; & elle les continua à cette doſe juſqu'au 12 mars qu'elle fut parfaitement guérie.

Le 22 février les douleurs étoient abſolument diſparues.

Le 29, l'écoulement qui étoit déjà blanc & glaireux, étoit conſidérablement diminué; le poireau étoit tombé de lui-même, & la puſtule ſe deſſéchoit.

Le 6 mars l'écoulement étoit absolument tari, & les pustules desséchées; c'est pourquoi cette malade fut purgée deux fois avec les pilules de Belloste, & renvoyée le 12 bien guérie. Les lavemens anti-vénériens ne lui ont occasionné ni douleur, ni aucune évacuation extraordinaire, excepté celle des urines, qui a été considérablement augmentée. Elle avoit pris cinquante lavemens, dans lesquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne; & cette quantité a suffi à sa guérison. Sa santé depuis n'en a point été altérée.

Observation troisieme.

26. Helene ... âgée de 40 ans, native du Hainaut, ayant éprouvé depuis huit mois la cessation totale de ses regles sans aucun accident, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 10 février 1776, pour y être traitée de la ma-

ladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un chancre à l'entrée du vagin avec phlogoſe, une gonorrhée virulente, & des douleurs vagues dans les membres. Elle avoit en même tems un rhume conſidérable, & qui avoit été négligé; il étoit accompagné de fievre, de difficulté de reſpirer, & de beaucoup d'altération.

Après avoir remédié à ces derniers ſymptomes étrangers à la maladie vénérienne, par des ſaignées, des boiſſons adouciſſantes, des potions huileuſes & calmantes, des purgatifs doux, & un régime convenable, on mit cette malade à l'uſage des lavemens anti-vénériens le 22 février: c'étoit peut-être le ſeul remede qui lui convînt dans cette circonſtance. Elle en prit deux par jour, à deux meſures de liqueur chacun, enſuite à trois, & enfin à quatre; & elle continua ces remedes à cette doſe juſ-

qu'au 2 mars : alors on lui en donna trois par jour, ce qui fut continué sans interruption jusqu'au 18 mars.

Cette malade avoit l'avantage de pouvoir garder ses lavemens plusieurs heures de suite, sans éprouver ni coliques, ni douleurs d'aucune espece. Dès le 29 février la phlogose de la vulve étoit dissipée, & le chancre commençoit à se déterger ; mais il lui étoit survenu des pustules au front.

Le 6 mars la gonorrhée diminuoit sensiblement, & l'écoulement en étoit blanchâtre & épais ; les pustules commençoient à s'affaisser, les douleurs étoient déjà disparues, & le chancre étoit guéri.

Le 19 du même mois cette malade sortit parfaitement guérie, & dans le meilleur état possible ; la gonorrhée étoit totalement tarie, & les pustules étoient desséchées.

Elle avoit pris 66 lavemens, dans

lesquels il étoit entré un peu plus de cinq pintes de liqueur anti-vénérienne.

La guérison de cette femme devoit paroître d'autant moins équivoque, qu'ayant eu le malheur de se casser le bras le jour même de sa sortie, elle fut parfaitement guérie de cette fracture, sans avoir éprouvé le moindre ressentiment de sa premiere maladie.

Mais s'étant de nouveau livrée à la débauche, & ayant repris ses anciennes habitudes, elle fut obligée de revenir a la même maison de santé de la petite Pologne, le 13 octobre de la même année, pour des douleurs vagues dans tous les membres, des boutons éréſypélateux, des pustules vénériennes très larges au front, & une gale considérable à la tête, dont le caractere ne parut point équivoque : tous ces symptomes étoient le produit de

nouveaux commerces avoués de la malade même.

Après avoir été saignée & purgée, on lui fit prendre les lavemens anti-vénériens, qui lui avoient si bien réussi la premiere fois ; on mit dans chacun trois mesures de la liqueur, & elle en prit deux par jour depuis le 18 octobre jusqu'au 22 du même mois ; on mit ensuite quatre mesures de liqueur dans chacun de ceux qu'elle prit depuis le 22 octobre jusqu'au 10 décembre, sans aucune interruption & sans aucun inconvénient.

Dès le 21 octobre les douleurs diminuerent, les boutons éréſypélateux se desséchoient, les pustules s'affaissoient, & la gale étoit moins vive.

Le 10 novembre la gale étoit presque détruite ; elle l'étoit complettement le 20 du même mois, les pustules étoient aussi desséchées, & les

douleurs totalement dissipées ; de sorte que cette malade sortit le 17 décembre avec toute l'apparence d'une guérison radicale, après avoir pris 104 lavemens, dans lesquels on avoit employé huit bouteilles de la liqueur anti-vénérienne.

Cette récidive prouve au moins cette vérité, assez essentielle à remarquer ; c'est que les lavemens anti-vénériens pris pendant la premiere maladie, n'avoient été suivis d'aucun accident, même le plus léger, & qu'ils n'en produisirent pas plus à la seconde, comme on s'en est assuré encore tout récemment, quoique le nombre en ait été très considérable. Ils suffirent seuls dans l'un & l'autre cas, pour guérir la maladie vénérienne constatée par des symptomes assez graves, & qui occupoient des parties fort éloignées de celles soumises à l'injection des lavemens.

Observation quatrieme.

150. Marguerite ...... âgée de dix-neuf ans, native de la Normandie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le trois mai 1776, grosse de quatre à cinq mois, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente, très abondante, un chancre fistuleux à la nymphe gauche, & une excoriation chancreuse à la nymphe droite. Elle avoit été traitée précédemment dans sa chambre pour sa gonorrhée, sans aucun succès; les autres symptomes étoient même survenus depuis ce traitement.

Comme elle avoit été saignée dans sa chambre avant de se présenter à la maison de santé, on ne jugea pas

à propos de répéter cette opération; elle ne fut pas même purgée à cauſe de ſa groſſeſſe, l'eſtomac & les inteſtins faiſant bien leurs fonctions, & paroiſſant très libres. C'eſt pourquoi elle fut miſe auſſi-tôt à l'uſage des lavemens anti-vénériens qu'elle prit à la quantité de deux par jour, & dans chacun deſquels on mit d'abord deux, puis trois, & enſuite quatre meſures de la liqueur. Elle prit ces lavemens depuis le 4 mai juſqu'au 22 juillet ſans interruption, & ſans avoir éprouvé juſqu'à ce tems aucun accident, qu'une difficulté d'uriner dépendante de ſa gonorrhée, & qu'on calma avec les émulſions & le ſel de nitre.

Le 29 mai, le chancre commençoit à ſe déterger.

Le 14 juin, il commençoit à ſe cicatriſer.

Le 24 juin, il étoit cicatriſé.

Le 30 juin on ſonda la petite

fistule, pour en découvrir l'étendue; & on l'ouvrit jusques dans son fond.

Le 7 juillet la fistule opérée commençoit déjà à se cicatriser, la gonorrhée diminuoit sensiblement, la couleur en étoit blanche & épaisse.

Le 13 juillet les choses étoient précisément dans le même état.

Le 19 juillet la plaie de la fistule étoit cicatrisée, & la gonorrhée presque tarie

Le 14 août la gonorrhée étoit tarie; on cessa alors d'employer tout remede mercuriel, & la malade fut réputée convalescente, & jugée en état de sortir le 20 août, sa guérison n'étant pas équivoque. Elle avoit pris 158 lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer douze bouteilles de liqueur anti-vénérienne, sans que cette quantité lui ait fait éprouver ni dévoiement, ni salivation, ni aucune espece de douleur.

La preuve la plus complette de la guériſon radicale de cette malade, & de l'avantage qui avoit réſulté de ſon traitement mercuriel pour ſon fruit ; c'eſt que le 8 ſeptembre de la même année elle ſe préſenta à la même maiſon de la petite Pologne, pour y faire ſes couches ; qu'elle y accoucha en effet très heureuſement le 11 ſeptembre, d'une fille qu'on nomma Marguerite, laquelle fille étoit en bon état, très ſaine, & n'avoit pas la plus légere marque de la maladie vénérienne. La mere n'éprouva aucune eſpece d'accident dans ſon accouchement, ni des ſuites de ſa couche ; & elle ſortit quelque tems après en très bon état, ainſi que ſon enfant, & après qu'on eut de nouveau vérifié qu'elle n'avoit pas le plus léger ſymptome du virus vénérien. Elle jouit encore à préſent d'une bonne ſanté.

Observation cinquieme.

306. Marie-Marguerite ... femme mariée, âgée de 29 ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, autrefois très bien réglée, mais éprouvant depuis treize ans des suppressions fréquentes de ses regles, ou une diminution constante dans cet écoulement périodique; elle étoit d'ailleurs sujette à des fleurs blanches, & elle avoit éprouvé il y a dix-huit mois des cuissons très-douloureuses, une inflammation à l'uretre, des difficultés d'uriner, & un écoulement virulent très abondant; pour lesquels symptomes, après les préparations convenables, on lui avoit administré des frictions dans sa chambre, pendant deux mois, avec peu de succès.

Cette femme entra à la maison de santé de la petite Pologne le 30 septembre 1776, ayant encore la même gonorrhée, & de plus un

ulcere à la partie inférieure de la vulve, qui pénétroit juſques dans le rectum. Elle éprouvoit encore un reſte de ſalivation occaſionnée par les frictions qui lui avoient été adminiſtrées.

Le caractere & l'ancienneté de ſa maladie, joints à l'inſuffiſance déjà éprouvée des frictions, déterminerent à la traiter de préférence par la méthode des lavemens anti-vénériens : en conſéquence, après avoir été purgée, & avoir pris ſept bains, elle commença l'uſage de ces lavemens ; on lui en adminiſtra deux par jour, compoſés chacun d'une livre de décoction de graines de lin & de deux meſures de liqueur anti-vénérienne. Comme elle les gardoit bien, condition eſſentielle à la guériſon, on augmenta inſenſiblement la doſe de la liqueur : on en mit d'abord trois meſures, & enſuite quatre dans chaque lave-

ment; & elle les continua à cette quantité & à cette doſe de la liqueur, juſqu'au 6 novembre qu'elle fut reconnue guérie.

Le 19 octobre la gonorrhée étoit déjà preſque tarie, la fiſtule ſe détergeoit, & la ſalivation étoit diſſipée. On panſoit la fiſtule, & on y faiſoit des injections vulnéraires, auxquelles on ajoutoit le baume de Commandeur.

Le 25 octobre la fiſtule ſe cicatriſoit : on continua la même injection & les mêmes remedes, qui n'occaſionnerent aucune tranchée ni douleur, & qui perfectionnerent inſenſiblement la cicatriſation de la fiſtule : auſſi les lavemens ne paſſoient-ils plus par la vulve, comme ils le faiſoient dans les commencemens.

Le 31 octobre cette malade fut jugée guérie, & envoyée comme telle à la ſalle des convaleſcentes, où elle fut purgée deux fois avec les pilules

de Bellofte. Elle en fortit le 6 novembre, après avoir pris 70 lavemens, pour lefquels on avoit employé cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Il n'en eft pas réfulté le plus léger inconvénient, & cette femme fe porte encore actuellement très bien.

Obfervation fixieme.

336. Louife .... âgée de vingt ans, native de Normandie, d'un bon tempérament, bien réglée, eft entrée à la maifon de fanté de la petite Pologne, le 25 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente & des poireaux à la fourchette.

Après avoir été faignée & purgée, elle commença l'ufage des lavemens anti-vénériens le 28 jufqu'au 30 octobre, à deux par jour, & à deux mefures de la liqueur dans chacun. Depuis ce jour jufqu'au 3 novembre, on mit trois mefures de liqueur

dans chaque lavement, & enfin quatre : c'est à cette derniere dose qu'elle les prit sans interruption jusqu'au premier décembre qu'elle fut jugée parfaitement guérie. Depuis le 15 novembre on lui avoit donné trois lavemens par jour.

Dès le 6 novembre les poireaux commençoient à se dessécher & à tomber.

Le 13 du même mois l'écoulement de la gonorrhée s'épaississoit, & diminuoit sensiblement, & tous les poireaux étoient tombés.

Le 20 la gonorrhée étoit presque tarie : elle l'étoit absolument le 26 ; & dès ce jour cette malade fut envoyée aux convalescentes, où elle fut purgée deux fois avec les pilules de Belloste, & d'où elle sortit le 3 décembre, après avoir pris 86 lavemens, dans lesquels on avoit employé sept pintes de la liqueur anti-vénérienne, sans qu'elle en ait éprouvé ni douleur, ni

ni colique d'entrailles, ni irritation, ni relâchement au sphincter de l'anus. Sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

Observation septieme.

337. Catherine... âgée de 22 ans, native de la haute Alsace, d'un tempérament sanguin, & réglée toutes les trois semaines, ayant été traitée infructueusement pendant quatre ans & demi, par différentes personnes, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis cinq ans; est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 25 octobre 1776, avec la même gonorrhée, qui paroissoit encore aigrie par les remedes qu'elle avoit pris; elle étoit de plus accompagnée de maux de tête très considérables.

Après qu'elle eut été saignée largement, & ensuite purgée avec un minoratif, cette malade commença

les lavemens anti-vénériens le 28 octobre, & elle les continua jusqu'au 2 décembre sans aucune interruption, & sans le plus léger accident. On mit successivement deux, puis trois, & ensuite quatre mesures de liqueur dans chaque lavement.

Cette malade les gardoit cinq à six heures entieres, & souvent elle ne les rendoit pas du tout; mais l'évacuation par les urines sembloit augmenter proportionnellement, & quelquefois elle étoit étonnante; & c'est ce qui n'a pas peu contribué à accélérer & à consolider sa guérison, qui s'est très bien soutenue, ainsi qu'on l'a depuis peu vérifié.

La gonorrhée commençoit à diminuer dès le 10 novembre, & l'écoulement étoit déjà blanc, glaireux & épais. Le 20, l'écoulement diminuoit encore plus sensiblement: il étoit tari le 26; & après qu'elle eut été purgée avec les pilules de Belloste,

cette malade ſortit bien guérie le 3 décembre, après avoir pris 74 lavemens, dans leſquels on avoit employé ſix pintes de liqueur anti-vénérienne. Elle a eu ſes regles toutes les trois ſemaines, comme elle y étoit accoutumée; mais comme elle n'éprouvoit aucune eſpece de douleur, on n'a pas interrompu pour cela les lavemens : ce remede a en effet la propriété, peut-être unique, hors quelques cas particuliers, de pouvoir être adminiſtré même pendant le tems des regles.

Obſervation huitieme.

393. Jeanne ..... âgée de 29 ans, native de la Franche-Comté, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, avoit déjà eu il y a ſix ans une gonorrhée virulente, pour laquelle elle avoit été traitée chez elle ſans ſuccès.

Elle entra à la maiſon de ſanté

de la petite Pologne le 26 décembre 1776, avec une gonorrhée virulente très abondante, & deux petits poireaux derriere la nymphe gauche : cette gonorrhée étoit accompagnée de phlogose & de cuissons en urinant ; ce qui désignoit assez qu'elle étoit le produit d'un commerce nouveau, quoique la premiere n'eût jamais été totalement tarie.

Après qu'elle eut été convenablement préparée à recevoir les lavemens anti-vénériens, cette malade en commença l'usage le 28 décembre ; on lui en donna deux par jour, à deux mesures de liqueur dans chacun. Au bout de deux jours on augmenta la liqueur d'une mesure dans chaque lavement ; & le huitieme jour de son traitement on en mit quatre dans chacun ; elle les continua sans interruption, jusqu'au 5 février, sans en avoir éprouvé le plus léger accident.

Le 10 janvier les poireaux étoient déjà disparus.

Le 16, la gonorrhée commençoit à blanchir & à s'épaissir.

Le 23, elle étoit absolument blanche & épaisse.

Le 30, l'écoulement étoit presque totalement tari : le 3 février il l'étoit absolument ; & après qu'elle eut été purgée avec les pilules de Belloste, cette malade sortit le 6 février bien guérie, ayant pris 90 lavemens, dans lesquels on avoit employé sept pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa constitution n'a point été altérée de l'usage de ce remede ; on vient de s'en convaincre encore tout récemment.

Observation neuvieme.

405. Anne-Françoise .... âgée de vingt-un ans, native de Paris, n'étant pas encore réglée, quoiqu'elle jouît d'ailleurs d'une bonne

ſanté, & qu'elle eût en apparence le meilleur tempérament poſſible, entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le trente décembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente déjà ancienne, & un bubon à chacune des aines. Elle avoit déjà paſſé les grands remedes par les frictions à .... pour des chancres à la vulve, & une gonorrhée virulente, dont l'écoulement n'avoit jamais pu être tari.

Après qu'elle eut été préparée convenablement à recevoir avec fruit les lavemens anti-vénériens, elle en commença l'uſage le 2 janvier, & elle les continua juſqu'au 5 février incluſivement.

Pendant tout ce tems elle prit deux lavemens par jour, dans chacun deſquels on ajoutoit quatre meſures de liqueur anti-vénérienne; & ce re-

mede ne lui occasionna ni douleur, ni cours de ventre, ni salivation. Elle gardoit ces lavemens un espace de tems assez considérable; quelquefois même elle ne les rendoit pas du tout; mais en revanche l'évacuation des urines étoit très copieuse.

Dès le 16 janvier l'écoulement gonorrhoïque diminuoit sensiblement; les bubons donnoient les signes d'une prochaine résolution.

Le 22, la gonorrhée étoit blanche, épaisse, & elle étoit considérablement diminuée : à cette époque les bubons étoient presque totalement résous.

Le 30, la gonorrhée étoit tarie, & la résolution des bubons étoit parfaite; c'est pourquoi on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste, & elle sortit le 6 février 1777, en très bon état & guérie, ayant pris pendant son traitement 72 lavemens, dans lesquels on avoit

employé ſix pintes de liqueur anti-vénérienne. Elle jouit encore actuellement de tout l'avantage de ſa conſtitution premiere, & ſa ſanté n'a été aucunement altérée de l'uſage de ce remede.

Dans toutes ces obſervations, on ne parle point de la tiſane apéritive, ou émolliente ſimple, qu'on donnoit aux malades; elle eſt ſuppoſée.

Obſervation dixieme.

407. Marie-Jeanne ... âgée de trente-un ans, native de la Bretagne, d'une bonne conſtitution, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 2 janvier 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les ſymptomes principaux étoient une gonorrhée virulente, beaucoup de poireaux à la vulve, ſur les grandes levres, au

périné, & à la marge de l'anus, pour leſquels ſymptomes elle avoit déjà été traitée dans ſa chambre infructueuſement.

Cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 6 janvier, après y avoir été préparée par une ſaignée & une médecine.

Elle en prit deux par jour, dans chacun deſquels on mit deux meſures de liqueur; le 10, on en mit trois meſures, & on les continua à cette doſe juſqu'au 14 qu'il parut à l'uretre une inflammation aſſez violente, qui obligea de recourir aux demi-bains, qui furent pris ſans interruption juſqu'au 24 du même mois. Cet uſage des bains n'empêcha pas la continuation des lavemens anti-vénériens, dans chacun deſquels on employa quatre onces de liqueur. L'inflammation céda aſſez promptement aux bains; mais le 24 janvier, il n'y avoit encore aucun

changement à la gonorrhée, & les poireaux ſubſiſtoient en totalité : on continua les lavemens à cette derniere doſe, juſqu'au 26 mars ſans interruption, & ſans qu'il en réſultât le plus léger accident, ni la moindre ſalivation, ni aucune douleur.

Mais, malgré ces remedes, le 6 février, il n'y avoit encore que peu de changemens à la maladie, & on fut obligé de couper les poireaux les plus racornis, qui depuis n'ont plus reparu, les autres étant tombés d'eux-mêmes.

Le 5 mars ſeulement, la gonorrhée commença à changer de couleur, & à s'épaiſſir.

Le 12 mars, la gonorthée étoit preſque totalement tarie.

Le 20 mars, il n'y avoit pas le plus léger écoulement, & la malade jouiſſoit d'ailleurs de la meilleure ſanté : on la purgea deux fois avec les pilules de Belloſte, & elle ſortit

parfaitement guérie le 27 mars, après avoir pris cent cinquante-huit lavemens dans lesquels on avoit employé près de douze pintes de liqueur anti-vénérienne : la constitution de cette malade n'a point été altérée de l'usage de ce remede, & sa santé est encore aujourd'hui aussi bonne qu'elle peut l'être. Cette quantité de lavemens devenus nécessaires pour tarir un écoulement aussi opiniâtre, & dissiper les autres symptomes qui l'accompagnoient, est une nouvelle preuve de leur *innocuité*, quand ils sont donnés à propos, & à des sujets qui n'ont pas le genre nerveux trop irritable, puisqu'ils n'ont pas produit le plus léger accident. On peut aussi juger par-là de leur efficacité dans les gonorrhées rebelles, puisque celle-ci avoit déjà résisté aux premiers remedes, & qu'elle n'a cédé qu'avec peine à celui-ci.

Obſervation onzieme.

417. Magdelaine ..... âgée de vingt ans, native de la Bourgogne, d'un tempérament ſanguin, bien réglée, & jouiſſant de la meilleure ſanté, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 9 janvier 1777, pour un bubon qu'elle avoit depuis trois ſemaines à l'aine droite, qui s'étoit ouvert & ulcéré depuis huit jours; elle avoit en outre une chûte de matrice, quoiqu'elle n'eût jamais fait d'enfant.

Comme elle avoit ſes regles lors de ſon entrée, on ſe contenta de la purger à leur ceſſation; on commença enſuite les lavemens anti-vénériens qui, donnant ordinairement plus de reſſort aux parties de la génération que tout autre remede mercuriel, paroiſſoient d'autant mieux indiqués, qu'il y avoit quelque relâ-

chement à la matrice, ou du moins à ses ligamens.

Cette malade en prit deux par jour à quatre mesures de liqueur chacun, & elle les continua sans interruption à cette dose depuis le 12 janvier, jusqu'au 12 février.

L'ulcere fut pansé avec le digestif simple.

Le 23 janvier, la suppuration du bubon étoit très belle, les bords n'en étoient point calleux.

Le 30, l'ulcere se cicatrisoit visiblement.

Le 6 février, la cicatrice étoit parfaite; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste.

Le 13, elle fut jugée guérie, & sortit en bon état après avoir pris soixante-quatre lavemens, dans lesquels on avoit employé un peu plus de cinq bouteilles de liqueur anti-vénérienne. Cette malade n'en a pas éprouvé le plus léger accident, &

elle jouit encore à présent d'une constitution robuste.

Observation douzieme.

436. Germaine... âgée de vingt-trois ans, native de la Bourgogne, ordinairement bien réglée & d'une bonne constitution, quoiqu'elle eût éprouvé quinze jours auparavant une perte considérable, dont elle n'a pu assigner la cause; est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 23 février 1777, pour un écoulement virulent très abondant & de la plus mauvaise qualité, accompagné d'un engorgement à l'aine droite, & d'une petite excroissance à la partie supérieure & droite de la vulve: elle avoit déjà passé les grands remedes il y a quatre ans par la méthode des frictions, pour des douleurs dans tous les membres, des pustules répandues sur tout le corps, & une gonorrhée virulente; & elle

en avoit été bien guérie. à l'exception de l'écoulement gonorrhoïque qui avoit résisté à ces remedes.

La perte récente qu'elle avoit éprouvée, ne permit pas de faire une saignée, qui d'ailleurs n'est pas toujours essentielle à ce traitement; on se contenta de la purger avec un minoratif, & elle commença le 26 janvier 1777, à prendre deux lavemens par jour, dans chacun desquels on mit d'abord deux mesures, puis trois, & enfin quatre de liqueur anti-vénérienne; elle les continua sans interruption jusqu'au 26 mars, & sans aucun inconvénient, qu'une légere salivation, qui ne dura qu'une huitaine de jours: elle parut quinze jours après avoir commencé ce remede, & elle étoit si peu importante, qu'on ne crut pas devoir le discontinuer pour cela.

Le 21 février, l'engorgement de l'aine étoit sensiblement diminué,

l'excroissance de la vulve étoit fondue, l'écoulement de la gonorrhée étoit bien moins abondant, & la couleur en étoit plus belle.

Le 26, l'engorgement de l'aine, & la gonorrhée, étoient au même état.

Le 5 mars, la gonorrhée commençoit à se tarir, & l'engorgement de l'aine étoit presque totalement résous.

Le 12 mars, la gonorrhée étoit tarie, & l'engorgement de l'aine tout-à-fait dissipé; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste.

Le 27 du même mois, elle sortit parfaitement guérie, après avoir pris cent vingt-deux lavemens, dans lesquels on avoit employé neuf pintes & demie de liqueur anti-vénérienne: sa constitution n'en a été aucunement altérée, & elle jouit encore à présent d'une très bonne santé.

Observation

Observation treizieme.

457. Victoire ... âgée de 23 ans, native de la Bourgogne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, sortant de l'hôpital, où elle avoit été détenue quatre mois & demi, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 7 février 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente, plusieurs chancres à la vulve, des engorgemens aux aines, des pustules très larges, crustacées & ulcérées aux fesses, aux cuisses, & sur le bas des lombes; elle avoit en outre d'anciens ulceres aux jambes.

Après avoir été préparée convenablement, par deux bains & une médecine, à recevoir, avec fruit, les lavemens anti-vénériens, elle en commença l'usage le 10 février;

mais à peine en avoit-elle pris quatre, que ses regles parurent avec une telle abondance, qu'on fut obligé de les quitter jusqu'au 23 du même mois.

Malgré cette précaution prise de très bonne heure, puisqu'elle n'avoit encore reçu que quatre lavemens, cette malade éprouva de la salivation le 16 février, qui ne cessa que le 22.

Le 23 du même mois on recommença les lavemens, qu'elle continua depuis sans interruption jusqu'au 14 avril, auquel tems les regles furent encore très abondantes, quoiqu'elles eussent paru en quantité suffisante dans le mois de mars.

Le 5 mars, la salivation se renouvella; mais elle fut de peu de durée, & elle fut si peu considérable, qu'on ne crut pas devoir discontinuer les lavemens.

A cette époque, la gonorrhée di-

minuoit ſenſiblement, les chancres de la vulve ſe détergeoient, les puſtules ulcérées des jambes ſe deſſéchoient.

Le 20 mars, les chancres étoient cicatriſés, à l'exception de celui qui occupoit la fourchette; les puſtules continuoient à ſe deſſécher.

Le 27, les choſes étoient à-peu-près au même état; mais la gonorrhée étoit preſque tarie.

Le 10 avril, les chancres & les puſtules étoient abſolument guéris; mais un ulcere de la jambe paroiſſoit plus rebelle, plus malin, & encore enflammé, & on fut obligé d'y appliquer un cataplaſme fait avec la mie de pain & l'eau végéto-minérale.

Le 15 avril, cet ulcere étoit en très bon état; le 20 il étoit guéri. Alors on purgea cette malade trois fois de ſuite, à un jour de diſtance, avec des pilules de Belloſte.

Le 24 avril elle fut jugée bien gué-

rie, sans qu'il lui restât la moindre trace de sa maladie, dont les symptomes étoient très graves & très anciens. Elle avoit pris, pendant le cours de ce traitement, cent douze lavemens, dans lesquels on avoit employé huit bouteilles de liqueur anti-vénérienne.

Cette malade avoit déjà été précédemment traitée dans cette maison de la petite Pologne, le 15 avril 1776. Elle avoit alors une gonorrhée virulente déjà très ancienne, plusieurs chancres qui rongeoient le vagin, des pustules aux cuisses, aux fesses, des douleurs dans les bras, une insomnie habituelle, & la gale; & elle en étoit sortie bien guérie le premier août, après avoir pris quinze grains de sublimé en solution, 176 lavemens anti-vénériens, & plusieurs fumigations locales, ainsi qu'il est plus amplement détaillé dans les registres, *n*° *114*.

On lui avoit déjà un an auparavant administré les grands remedes, par la méthode des frictions, & elle avoit fait alors une fausse-couche.

Les fréquentes rechûtes de cette femme incorrigible ne peuvent être rapportées qu'à son inconduite habituelle, dont elle convenoit aisément : elles prouvent d'une maniere sensible & peu commune l'*innocuité* des remedes qu'elle avoit pris, puisque malgré leur quantité, son tempérament n'en avoit pas été affoibli, & que sa santé n'en avoit pas été altérée.

Cette femme, outre les premieres frictions qui lui avoient été administrées, a pris dans l'intervalle de dix mois 288 lavemens anti-vénériens, 15 grains de sublimé en solution, & une grande quantité de fumigations locales. C'est peut-être la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui ne s'occupent qu'à donner des

inquiétudes au Public, sur l'usage des remedes *héroïques*. On pourroit leur demander quels autres remedes seroient capables de détruire des symptomes aussi graves, aussi multipliés, aussi anciens, aussi urgens, & aussi fréquemment reproduits par une débauche presque continuelle ? Cette femme est actuellement encore occupée à passer les grands remedes; & ce qui est le plus merveilleux, c'est qu'elle puisse résister à une continuité de maux & de douleurs aussi vives, qui exigent des remedes aussi énergiques, & que son tempérament n'en soit pas détruit.

Observation quatorzieme.

464. Dorothée .... âgée de dix-huit ans, native du duché de Brunsvick, d'un tempérament sanguin, éprouvant assez fréquemment des regles trop abondantes, quoique d'une assez bonne constitution d'ail-

leurs, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 16 février 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, très abondante, & de la plus mauvaiſe qualité, qu'elle avoit depuis quatre mois, & pour laquelle elle avoit pris dans ſa chambre beaucoup de remedes, ſans ſuccès.

Après qu'elle eût été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens le 18 du même mois, & elle les continua à la quantité de deux par jour, avec quatre meſures de liqueur pour chacun, juſqu'au 26 mars, qu'elle fut jugée parfaitement guérie.

Dès le 26 février, l'écoulement gonorrhoïque commençoit à changer de couleur; la quantité en étoit auſſi conſidérablement diminuée.

Le 5 mars la couleur de la gonorrhée étoit plus ſatisfaiſante encore; elle prenoit de la conſiſtance, &

la diminution de l'écoulement étoit sensible.

Le 22 la gonorrhée commençoit à se tarir : pour la dessécher encore plus complettement, on la purgea trois fois avec les pilules de Belloste, & on lui donna quelques pintes de tisane sudorifique.

Le 27 cette fille sortit bien guérie, sans avoir éprouvé le moindre accident. Elle avoit pris pendant son traitement 74 lavemens, dans lesquels on avoit employé cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Elle gardoit ces lavemens très longtems, ce qui en a facilité & assuré le succès. Elle n'en a été aucunement incommodée, & elle jouit encore actuellement d'une bonne santé.

Observation quinzieme.

625. Françoise .... âgée de vingt-deux ans, native de Paris, ordinairement bien réglée, & d'un

bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 3 juin 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis un an, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede.

Après avoir été ſaignée & purgée convenablement, cette malade fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens le 5 juin, & elle en prit deux par jour, dans chacun deſquels on mêla exactement deux meſures de la liqueur anti-vénérienne : quelques jours après, on en mit trois, & enſuite quatre meſures ; & on reſta à cette doſe, & à deux lavemens par jour, juſqu'au 20 juillet que cette malade fut jugée parfaitement guérie.

Le 15 juin la gonorrhée étoit préciſément au même état.

Le 25 juin elle diminuoit de quantité, & la couleur en étoit plus belle.

Le 2 juillet la gonorrhée dimi-

nuoit sensiblement; elle s'épaississoit, & elle commençoit à se tarir.

Le 9 juillet les regles parurent sans effort & sans douleur.

Le 16 juillet la gonorrhée paroissoit absolument tarie; alors on purgea la malade avec les pilules de Belloste : on lui fit boire la tisane sudorifique, à laquelle on ajoutoit quelques gouttes d'élixir tonique.

Le 20 juillet la gonorrhée étoit totalement tarie. On repurgea la malade, & elle sortit guérie le 23 juillet, sans avoir éprouvé aucune colique ni douleur de l'usage des lavemens : elle en avoit pris 92, dans lesquels il étoit entré à peu près sept pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

Observation seizieme.

645. Marguerite .... âgée de 26 ans, native de la Lorraine, ordinaire-

ment bien réglée, & d'un très bon tempérament, entra à la maison de santé de la petite Pologne le 17 juin 1777, pour une gonorrhée virulente, qu'elle avoit depuis plusieurs mois, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede. Après avoir été saignée & purgée, elle fut mise à l'usage des lavemens anti-vénériens, le 20 juin, à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mêloit trois petites mesures de la liqueur anti-vénérienne, & elle les prit à cette dose jusqu'au 10 juillet, qu'on fut forcé de les supprimer, parce qu'elle ne pouvoit plus les garder; ce qui est, comme on l'a déjà dit, un obstacle à la guérison. A cette époque néanmoins la gonorrhée diminuoit, & elle commençoit à changer de couleur.

On substitua aux lavemens la solution du sublimé, comme le remede le plus convenable à l'état de la malade;

& on lui en donna un demi-grain par jour, diſſous dans la tiſane ſudorifique, depuis le 10 juſqu'au 27 juillet : alors on la purgea pluſieurs fois avec les pilules de Belloſte, & on lui fit prendre dans ſa tiſane quelques gouttes de l'élixir tonique.

Les regles parurent le 30, ſans efforts & ſans douleurs : la gonorrhée enfin tarit abſolument ; & cette malade ſortit le 6 août en très bon état, avec toutes les apparences de guériſon, & ſans avoir éprouvé aucunes douleurs, ni aucun dérangement dans ſa ſanté, pendant & après l'adminiſtration de ces deux remedes. Elle avoit pris quarante lavemens anti-vénériens, & huit grains & demi de ſublimé diſſous dans la tiſane ſudorifique.

Obſervation dix-ſeptieme.

661. Marguerite... âgée de 22

ans, native de la Lorraine, d'un très bon tempérament, accouchée il y a 8 mois, & ayant dès lors une gonorrhée virulente; eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 28 juin 1777, pour y être traitée de la même gonorrhée qui n'avoit pu être guérie, malgré les remedes qu'elle avoit pris pour y parvenir. Elle paroiſſoit encore enceinte de près de 4 mois lors de ſon entrée dans cette maiſon. Une expérience ſouvent répétée a prouvé que les lavemens anti-vénériens ne nuiſent pas à la groſſeſſe, & qu'ils ne procurent pas l'avortement; ce qu'on ne peut abſolument dire de quelques autres méthodes : c'eſt pourquoi, après avoir ſaigné du bras cette malade, on les lui adminiſtra à la quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on mêla deux meſures de la liqueur anti-vénérienne; on porta enſuite cette liqueur à trois meſures

par lavement, & on se tint à cette dose depuis le premier juillet jusqu'au 4 août, qu'elle fut reconnue parfaitement guérie.

Pendant cet espace de tems, cette malade avoit pris 70 lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer cinq pintes de liqueur anti-vénérienne : ces remedes ne lui ont occasionné ni mal-aise, ni douleur, ni épreintes; elle les gardoit un tems considérable; & sa constitution n'en a reçu aucune impression fâcheuse ; ce qui vient d'être encore vérifié tout récemment.

Dès le 16 juillet, la gonorrhée commençoit à se tarir; le 23, elle paroissoit tarie : on purgea alors la malade avec quelques verres de décoction de tamarins avec la manne. Le 29, la gonorrhée étoit absolument tarie ; on lui donna alors, pour consolider la guérison, quelques gouttes d'élixir tonique.

Observation dix-huitieme.

841. Louise-Véronique... femme mariée, âgée de 28 ans, native de l'Alsace, d'un tempérament délicat, & éprouvant depuis 7 mois une suppression constante de ses regles, sans néanmoins aucun signe de grossesse, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 8 novembre 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente, des pustules répandues sur la région de l'estomac & sur l'épaule droite, des douleurs dans tous les membres, accompagnées d'une fievre symptomatique.

Après qu'elle eut été saignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage des lavemens anti-vénériens à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mêla d'abord deux, puis trois, & enfin quatre me-

ſures de la liqueur anti-vénérienne; elle fut conſtamment aſſujettie à ces remedes depuis le 11 novembre juſqu'au 16 décembre, qu'elle fut jugée guérie. Pendant ce tems, elle avoit pris 70 lavemens, dans leſquels on avoit employé ſix bouteilles de la liqueur anti-vénérienne.

Dès le 26 novembre, les douleurs étoient ſenſiblement diminuées, la fievre étoit diſſipée, les puſtules étoient effacées, mais la gonorrhée étoit au même état.

Le 3 décembre, les douleurs étoient conſidérablement diminuées, & la gonorrhée ſe tariſſoit; on purgea alors la malade avec les pilules de Belloſte, & on lui donna enſuite tous les jours quelques priſes de tiſane ſudorifique.

Le 10 décembre, la gonorrhée étoit tarie, il n'y avoit plus aucune douleur; on repurgea la malade avec les mêmes pilules.

Le

Le 16, elle fut jugée guérie, & elle ſortit le 17 ſans avoir éprouvé la plus légere altération à ſa ſanté, qui depuis eſt conſtamment très bonne.

On auroit pu donner un plus grand nombre d'obſervations ſur les guériſons opérées par la méthode des lavemens anti-vénériens employés ſeuls; mais celles-ci ont paru ſuffiſantes pour prouver leur efficacité dans la cure de ces maladies, & ſur-tout l'avantage qu'ils ont d'arrêter preſque toujours l'écoulement gonorrhoïque, après avoir agi d'une maniere poſitive & raſſurante ſur le virus.

Il y a eu quatre-vingt-trois malades de traités par les ſeuls lavemens anti-vénériens, & il n'en eſt mort qu'un.

On verra dans quelques autres Obſervations, que ces lavemens forment

un moyen ſecondaire de guériſon, très avantageux; que, ſous ce point de vue, leur vertu eſt plus étendue encore, & plus aſſurée, & qu'ils concourent ſouvent, avec les autres méthodes, à la guériſon des maladies vénériennes les plus graves & les plus compliquées.



CHAPITRE VI.

Observation ſur les Bains anti-Vénériens.

Quoique les bains anti-vénériens ne doivent être communément regardés que comme un moyen ſecondaire de guérir la maladie vénérienne; cependant il eſt des cas où ils peuvent ſuffire, & même être quelquefois employés de préférence, ſur-tout quand les autres méthodes ont été à-peu-près inutiles; ou quand l'organe de la peau eſt tellement entrepris, & dégradé par le virus, qu'il eſt intéreſſant & même néceſſaire de la ſoumettre à l'impreſſion habituelle & continuée des bains: alors on réunit l'avantage de remplir, par un ſeul moyen, cette premiere & indiſpenſable indication;

en même tems qu'on attaque le virus par le ſel mercuriel, diſſous dans les bains; que par-là on en énerve l'action, & qu'on travaille à l'anéantir tout-à-fait. Il eſt ſur-tout une circonſtance où les bains anti-vénériens ſont très recommandables; c'eſt quand des affections nerveuſes, des accès répétés de vapeurs, ou de mélancolie, ſe joignent à la maladie vénérienne, la précedent ou la ſuivent, & la rendent conſéquemment plus grave & plus difficile à guérir. On ſait en ce cas les dangers des autres méthodes; la plupart ſont même quelquefois impraticables: les bains anti-vénériens au contraire, peuvent toujours, dans ce cas, s'employer, avec ſuccès, & apporter au moins quelque ſoulagement; ce qui ſuffit pour en démontrer l'utilité.

Quoique nous n'ayons qu'une Obſervation vraiment intéreſſante à préſenter ſur l'uſage des bains anti-

vénériens; elle eſt cependant aſſez concluante pour fixer l'opinion des praticiens ſur l'avantage qu'on peut tirer de ce remede, qu'on n'emploie communément que quand les autres paroiſſent trop dangereux, ou ſont démontrés inutiles.

Obſervation.

323. Marie-Nicole ... âgée de vingt-quatre ans, native de Paris, avoit éprouvé depuis ſa naiſſance pluſieurs incommodités qui ſe ſuccédoient, ou ſe répétoient très fréquemment. Les principales étoient des opthalmies preſqu'habituelles, & différentes éruptions à la peau: depuis 4 ans ſur-tout ce dernier vice n'avoit fait qu'augmenter, & ſon caractere n'a plus été équivoque. Une dartre preſqu'univerſelle, farineuſe, écailleuſe, blanche, quelquefois ſuppurante, en affoibliſſant, en dénaturant toute la peau, cet or-

gane si intéressant du tact, occasionnoit des prurits, des démangeaisons insupportables, & défiguroit totalement l'enveloppe, qui soutient & défend les muscles, qui en assure, en circonscrit les mouvemens; qui est, ou doit être le plus bel ornement du corps, & reçoit dans quelques-unes de ses parties les fideles & quelquefois les dangereuses impressions de l'ame.

Le vice dartreux répandu partout, & qui n'avoit pas épargné la propre racine des cheveux, avoit résisté jusqu'à ce jour à tous les remedes; & ce qui paroîtra encore plus étonnant, c'est que cette malade qui n'avoit jamais habité avec aucun homme, & qui portoit les preuves physiques les moins équivoques de sa sagesse, éprouvoit un écoulement de même qualité que celui qui caractérisoit le vice psorique, répandu sur toute la superficie de son corps.

Comme on avoit lieu de ſoupçonner que c'étoit un vice vénérien héréditaire, puiſqu'il ne pouvoit raiſonnablement être imputé à cette malade, & qu'en tout état de cauſe, l'adminiſtration du ſublimé ne pouvoit que produire un changement avantageux à ſon état, on la prépara à recevoir ce remede par une ſaignée, une purgation & des bains émolliens. Elle étoit entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 14 octobre 1776, & elle commença à prendre le ſublimé le 20 du même mois, enſuite de la préparation annoncée, & avec la précaution de continuer les mêmes bains d'eau tiede, au moins tous les deux jours.

Le 20 octobre, cette malade prit un quart de grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & pendant la journée, elle buvoit quelques verres de petit-lait. Les 21,

22, 23 & 24, elle continua le même remede à la même dose, & avec les mêmes précautions.

Le 25, on augmenta la dose du sublimé, qui fut portée à un demi-grain par jour; & elle y fut assujettie les six jours suivans, sans qu'elle en éprouvât aucun inconvénient, & sans qu'il en résultât non plus aucun changement à la maladie.

Le premier novembre, elle prit les trois quarts d'un grain de sublimé par jour, dissous dans la même quantité de tisane; & elle le continua à cette dose jusqu'au 5, sans aucune amélioration dans son état, & sans qu'elle en fût aucunement incommodée: nulle douleur, nul cours de ventre, point de salivation; aucune des fonctions ne fut altérée, & l'appétit sur-tout se soutint, comme dans la plus parfaite santé.

Le 6 novembre, cette malade prit un grain de sublimé par jour, dissous

dans une pinte de tiſane ſudorifique, & elle en continua l'uſage à la même doſe juſqu'au 20 novembre, qu'on s'apperçut d'une légere diminution dans le vice pſorique ; les démangeaiſons étoient auſſi affoiblies ; quelques écailles commençoient même à tomber, & l'écoulement de la vulve étoit fort diminué.

On fut alors obligé de quitter le ſublimé, dont la malade avoit déjà pris 24 grains, parce qu'il excitoit des nauſées & des ſoulevemens d'eſtomac qui en rendoient la boiſſon inſupportable ; on lui ſubſtitua les bains anti-vénériens, c'eſt-à-dire, qu'on changea l'adminiſtration du remede, ſans le quitter pour cela.

Le 22, elle prit les bains anti-vénériens à la doſe indiquée par M. Beaumé, c'eſt-à-dire, à un demi-grain de ſublimé corroſif diſſous dans chaque pinte d'eau, ce qui faiſoit une cinquantaine de grains de ſu-

blimé par chaque bain ; elle y restoit deux heures entieres sans aucun inconvénient.

On augmenta journellement la dose du sublimé, & on la porta insensiblement jusqu'à cent grains ; elle prenoit ces bains tous les deux jours, & alternativement de la tisane sudorifique légere.

Le 28 novembre, les dartres écailleuses commençoient à tomber ; celles qui suppuroient se desséchoient, & la peau se nettoyoit visiblement ; l'écoulement gonorrhoïque étoit presque totalement tari.

Le 10 décembre, la peau étoit presque totalement purgée du vice dartreux, quoiqu'elle fût encore en quelques endroits inégale & raboteuse ; l'écoulement étoit tari.

Le 15, il ne paroissoit plus de dartre, & la peau étoit aussi unie qu'on pouvoit le desirer, & beaucoup plus qu'on n'auroit jamais osé l'espérer.

Le 17 décembre, cette fille sortit avec toutes les apparences de guérison, après avoir pris 12 bains anti-vénériens, qui ne lui avoient occasionné aucune douleur, ni aucune espece d'irritation, & qui n'ont été suivis d'aucune évacuation extraordinaire.

Elle fut purgée deux fois avant de sortir, avec les pilules de Belloste, & on lui conseilla de se purger avec cette médecine au moins tous les mois. Comme elle avoit négligé cette précaution, & vécu sans aucun régime, ses dartres reparurent un peu le printems suivant; mais quelques pintes de tisane apéritive, & une pommade simple, suffirent alors pour les sécher, & depuis ce tems elles n'ont plus reparu, & la peau unie, blanche & douce en paroît délivrée pour toujours. D'ailleurs, la santé de cette fille est on ne peut pas meilleure.

Réflexions.

On n'auroit osé donner par la bouche à cette malade la quantité de sublimé qui auroit été nécessaire pour la guérir radicalement; mais en soumettant tout l'organe de la peau à l'impression de ce remede; outre que le secours devenoit plus immédiat & plus sûr, il en a été repompé suffisamment pour opérer la mutation & la destruction du virus, sans que les visceres aient pu en être affectés.

Il est peu de maladie de ce genre, aussi étendues & aussi graves; mais cet exemple suffit pour savoir ce qu'on peut attendre & ce qu'on doit espérer du sublimé pris avec constance, & qui ne peut être administré en aussi grande quantité qu'en bains (*a*).

(*a*) Le sublimé réussit assez constamment dans les maladies de la peau, & sur-tout dans les affections dartreuses; mais il faut y joindre les bains, un régime rafraîchissant, & le donner long-tems, & à très petite dose.

CHAPITRE VII.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par quelques préparations de mercure inſoluble.

QUOIQU'IL ſoit conſtant que le mercure ſoluble & miſcible à nos humeurs, opere plus promptement & plus ſûrement la guériſon du virus vénérien, que les préparations inſolubles, dont l'effet ſouvent ſe borne au canal inteſtinal ; cependant il eſt des cas où ces dernieres préparations méritent la préférence ; c'eſt quand il y a des humeurs épaiſſies & engorgées, qui obſtruent les glandes ou les viſceres, qui en alterent la texture & l'organiſation : il faut alors des forces principalement dirigées vers les ſolides, & qui, en ſtimulant la fibre & augmentant ſon reſſort, en multi-

plient les vibrations, & produisent graduellement une action pressante sur les humeurs qu'on cherche d'ailleurs à diviser & à rendre évacuables par les boissons. C'est vainement qu'on insisteroit dans ce cas sur des moyens plus doux; ils seroient, par cela même, insuffisans; & il en résulteroit à la fin l'inertie de la fibre, pour avoir négligé de la stimuler à tems, & successivement l'oblitération des vaisseaux entrepris; ce qui s'opposeroit au parfait rétablissement des fonctions qui auroient été lésées, & laisseroit souvent l'organe dans un état de dégradation vraiment insurmontable.

C'est dans ces circonstances que les pilules de Keyser, dont on a tant abusé d'ailleurs, les pilules de Belloste, la panacée, le mercure doux, quelques précipités mitigés, & les autres préparations de mercure insoluble, multipliées à l'infini, mais dont

l'action fondante est à-peu-près la même, doivent être employées de préférence, & qu'elles produisent souvent un effet qu'on attendroit vainement des autres méthodes.

Ce qui fait le défaut des préparations mercurielles insolubles dans le traitement ordinaire, est précisément ce qui constitue leur vertu dans celui-ci, où il faut continuellement agacer, stimuler des tumeurs indolentes, donner de l'activité, de la fluidité aux sucs épaissis dont elles regorgent, en prévenir l'induration, ou une terminaison plus malheureuse encore. Il faudroit peu connoître l'économie animale, & les merveilles qui s'y operent par la sympathie des nerfs, qui se propage presqu'à l'infini, pour ne pas convenir de l'avantage qu'on peut tirer en ce cas des préparations de mercure insoluble, quand même leur action bornée, seroit uniquement dirigée sur le canal intestinal. Mais il

eſt à préſumer que dans ces préparations mêmes, quelques parties mercurielles peuvent s'atténuer au point de pouvoir enfiler les vaiſſeaux lactés, & pénétrer juſques dans le ſang : la guériſon aſſez prompte des ſymptomes les plus preſſans, & quelquefois les plus éloignés du laboratoire de la digeſtion, & la ſalivation qui réſulte aſſez ſouvent de l'adminiſtration de ces remedes, en eſt une preuve aſſez convaincante.

Si les préparations de mercure inſoluble peuvent ſeules, dans les cas énoncés, détruire le virus vénérien, rétablir les fonctions léſées, & prévenir la deſtruction des organes, elles produiront encore plus sûrement cet effet, quand elles agiront concurremment avec d'autres préparations mercurielles indiquées, comme on le verra dans la ſuite de cet Ouvrage : mais il n'eſt queſtion dans ce Chapitre que de leur action

iſolée:

isolée : dès qu'elle sera prouvée suffisante, leur combinaison bien entendue, n'en sera que plus avantageuse encore.

Observation premiere.

237. Marguerite ..... âgée de vingt-un ans, native de la Normandie, ordinairement bien réglée, d'un tempérament délicat, ayant la fibre lâche, & les organes glanduleux originairement susceptibles d'engorgemens de mauvais caractere; est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 22 juin 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient un chancre à la partie supérieure du vagin, du côté gauche; un ulcere au rectum; un engorgement considérable, avec ulcération aux glandes maxillaires gauches; une seconde ulcération entre l'aisselle & la mamelle droite, & une troisieme

avec tuméfaction sur le bras gauche : ces tumeurs & ulcérations ayant le caractere scrophuleux le plus marqué.

Cette fille convenoit avoir déjà été traitée, il y a un an, d'un ulcere au fondement, d'un autre au coccix : elle avoit en outre alors des poireaux à la même partie, & plusieurs glandes engorgées au col, qui ont suppuré, & une autre glande qui s'est aussi ouverte entre l'aisselle & la mamelle droite, & enfin une tumeur gommeuse sur le bras gauche.

Après avoir été duement préparée par les bains, la tisane apéritive, & une médecine, à l'administration des pilules anti-vénériennes fondantes (*a*) ; elle en commença l'usage

(*a*) Ces pilules ont quelque ressemblance avec celles de Keyser, par rapport à leur base ; c'est un tartre mercuriel, fait avec soin, & exactement mêlé avec la poudre des racines de bardane, l'antimoine crud, & la manne : comme il est avantageux de purger de tems

le 26 juin, à la dose de six grains le matin & six grains le soir. On l'augmenta progressivement jusqu'à celle de dix-huit grains le matin, & autant le soir; & on resta à cette derniere dose depuis le 4 juillet jusqu'au 20 du même mois. Alors on purgea la malade avec les pilules de Belloste, & le lendemain on reprit l'usage des pilules anti-vénériennes, à la même dose d'un demi-gros par jour, ayant l'attention de purger tous les huit jours avec les pilules de Belloste, & de boire tous les jours une pinte de tisane apéritive, à laquelle on ajoutoit deux onces de suc de cresson de fontaine.

Dès le 20 juillet, les tumeurs écrouelleuses se résolvoient, prenoient une belle couleur; le chancre

---

en tems pendant l'administration de ce fondant, on donne alors de préférence les pilules de Belloste, qui en assurent & en perfectionnent l'effet.

se détergeoit; mais la salivation étant survenue, on fut obligé d'interrompre les pilules fondantes anti-vénériennes, & de purger la malade avec une tisane royale.

Le premier août, on reprit les pilules fondantes, & on les continua sans interruption jusqu'au 20 du même mois, sans que la salivation reparût, ni qu'il s'ensuivît aucune évacuation forcée par les selles.

Le 8 août, les tumeurs scrophuleuses étoient considérablement diminuées, les bords n'en étoient plus si durs, & la suppuration étoit louable; le chancre se cicatrisoit, l'ulcere de l'anus se détergeoit, & la tumeur gommeuse du bras étoit presque totalement fondue.

Le 14 août, les tumeurs scrophuleuses étoient guéries, le chancre étoit presque cicatrisé, & l'ulcere de l'anus étoit dans le meilleur état possible.

On purgea de nouveau la malade avec les pilules de Belloſte.

Le 20 août, il ne reſtoit plus qu'un petit point de ſuppuration à l'ulcere du rectum, pour lequel on employa avec ſuccès le baume de Commandeur; tout le reſte étoit cicatriſé: les tumeurs ſcrophuleuſes étoient totalement guéries, & il n'y reſtoit qu'une cicatrice légere & ſans aſpérité.

Le 26, tout étoit guéri, & on mit cette malade dans la ſalle des convaleſcentes, où elle fut purgée encore deux fois avec les pilules de Belloſte: elle en ſortit le premier ſeptembre ſans aucune incommodité, après avoir pris trois onces de pilules fondantes, & ſix priſes de pilules de Belloſte d'un demi-gros chacune; elle jouit encore actuellement d'une bonne ſanté.

Observation seconde.

291. Marie-Adélaïde.... âgée de vingt-cinq ans, native de Paris, femme mariée, & ayant eu de son mariage deux enfans qu'elle assuroit être bien portans, étant personnellement d'une constitution assez robuste, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 12 septembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les symptomes apparens étoient une gonorrhée virulente très âcre & très abondante que lui avoit communiquée son mari; elle étoit accompagnée d'une inflammation au méat urinaire, qui étoit environné d'excroissances fongueuses, & d'un engorgement assez considérable aux glandes de l'aine gauche : cette malade avouoit avoir déjà été traitée par les frictions, & entr'autres symp-

tomes elle avoit alors un engorgement des glandes maxillaires, qui même avoient ſuppuré; la cicatrice réſultante ne paroiſſoit pas trop ſolide, elle étoit de mauvaiſe couleur, & menaçoit de ſe rompre; ce qui ſuppoſoit un reſte de vice écrouelleux, qui n'avoit pas été entiérement détruit.

Après avoir été ſaignée & baignée, cette malade fut miſe à l'uſage de la ſolution du ſublimé dans la tiſane émolliente, à la doſe d'un quart de grain par jour; elle continua ce remede à cette doſe depuis le 16 juſqu'au 19 ſeptembre : le 20, on lui en donna un demi-grain par jour juſqu'au 26; mais comme cette tiſane la dégoûtoit, & que d'ailleurs il en avoit réſulté une légere ſalivation, on ſe contenta de lui donner de la tiſane apéritive ſimple, pour achever de réſoudre l'inflammation du méat urinaire, laquelle étant ter-

minée, cette malade fut purgée avec un minoratif, pour de-là paſſer à l'uſage des pilules anti-vénériennes fondantes. Elle en prit d'abord ſix grains le matin & autant le ſoir; on en augmenta journellement la doſe de quatre grains, juſqu'à ce qu'on fût parvenu à pouvoir lui en donner un demi-gros par jour; elle en prit journellement cette doſe depuis le 6 octobre juſqu'au 19 du même mois, ſans qu'il en réſultât ni cours de ventre, ni ſalivation: on la purgeoit tous les huit jours avec les pilules de Belloſte.

Le 24 ſeptembre, l'engorgement des aines ſe diſſipoit, les fongoſités du méat urinaire diminuoient de volume, & l'écoulement de la gonorrhée étoit moins conſidérable & moins coloré.

Le 30 ſeptembre, les tumeurs écrouelleuſes fondoient viſiblement, les cicatrices s'affermiſſoient, & le

léger suintement qui avoit paru, se tarissoit ; l'engorgement des aines diminuoit également, la matiere gonorrhoïque blanchissoit, & prenoit de la consistance.

Le 6 octobre, les cicatrices des écrouelles étoient dans le meilleur état possible ; elles étoient d'une belle couleur, & sans aucune aspérité ; l'engorgement des aines étoit dissipé, la gonorrhée diminuoit, mais il restoit encore quelques fongosités au méat urinaire qu'on fut obligé d'enlever avec les cizeaux.

Le 12 octobre, la plaie résultante des fongosités qui avoient été coupées, étoit cicatrisée, & la gonorrhée commençoit à se tarir.

Le 19, la gonorrhée étoit tarie ; alors on mit cette malade dans la salle des convalescentes, où elle fut purgée deux fois avec les pilules de Belloste.

Le 24 octobre, sa guérison parut

bien affermie, & elle ſortit le lendemain, après avoir pris quatre grains de ſublimé en ſolution, une once deux gros de pilules anti-vénériennes, & ſix priſes de pilules de Belloſte d'un demi-gros chacune : ſa ſanté, loin d'avoir été altérée par l'uſage de ces remedes, eſt encore aujourd'hui auſſi bonne qu'elle peut l'être.

Obſervation troiſieme.

712. Marguerite.... femme mariée, âgée de 28 ans, native de Paris, n'ayant jamais éprouvé d'interruption à ſes regles, que depuis cinq mois qu'elles avoient ceſſé de couler, ſans néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe : cette ſuppreſſion lui occaſionnoit des étouffemens très fréquens. Cette malade étoit d'un tempérament ſanguin & délicat, & avoit déjà eu il y a ſept mois une gonorrhée virulente, dont elle n'avoit pu être guérie : elle

entra à la maison de santé de la petite Pologne le 7 août 1777 pour la même gonorrhée qui étoit très abondante & d'une très mauvaise couleur ; elle étoit accompagnée de douleurs aux articulations des bras avec les avant-bras, & d'un ulcere scrophuleux à la glande maxillaire du côté gauche.

Après avoir pris six bains, bu beaucoup de tisane émolliente, & avoir été purgée, on mit cette malade le 12 août à l'usage des pilules anti-vénériennes, à la dose de douze grains par jour : au bout de quatre jours elle en prenoit vingt-quatre grains, & ensuite un demi-gros par jour : on en aidoit l'action par la boisson d'une tisane apéritive nitrée.

Le 14 du mois d'août, on appliqua sur les glandes des trochisques de minium, pour en détacher les chairs fongueuses, qui étoient assez abondantes : ce remede fit un

effet marqué, & le 20 ces chairs étoient totalement tombées, & l'ulcere étoit en très bon état.

Le 27 il ſe détergeoit ſenſiblement, les douleurs des articulations diminuoient, & la couleur de la gonorrhée étoit totalement changée. On ajouta alors à ces remedes les ſucs anti-ſcorbutiques, à la doſe de quatre onces par jour.

La nuit du 29 au 30 août, cette malade éprouva une hémorrhagie aſſez conſidérable par la bouche, pour laquelle elle fut ſaignée deux fois du bras, & but de l'eau de riz. Cette hémorragie qui parut avoir remplacé les regles, ſe calma par ces ſeuls moyens.

Le 3 ſeptembre l'ulcere commençoit à ſe cicatriſer, les douleurs étoient abſolument ceſſées, & la gonorrhée, dont l'écoulement étoit très blanc, tariſſoit : on continua les ſucs anti-ſcorbutiques.

Le 10 ſeptembre la cicatrice de l'ulcere étoit parfaite, la gonorrhée étoit tarie; on purgea alors la malade, & on la mit au nombre des convaleſcentes, ſans diſcontinuer pour cela les ſucs anti-ſcorbutiques.

Le 17 ſeptembre elle ſortit parfaitement guérie, après avoir pris deux onces de pilules anti-vénériennes, & après avoir été purgée tous les huit jours avec les pilules de Belloſte. Ce remede n'a occaſionné à cette malade ni ſalivation, ni douleurs d'entrailles, ni cours de ventre; & ſa ſanté n'en a été aucunement altérée, ce qu'on vient encore de vérifier tout récemment.

Obſervation quatrieme.

714. Marie-Jeanne .... femme mariée, âgée de 30 ans, native de la Champagne, ordinairement bien réglée, & d'une conſtitution robuſte, ayant déjà été traitée infructueuſe-

ment, dans sa patrie, pour une gonorrhée virulente que lui avoit communiquée son mari, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 10 août 1777, avec la même gonorrhée, accompagnée de pustules sur les bras, sur l'épaule droite, sur la poitrine, au visage, au col & à la nuque, dont plusieurs étoient ulcérées, & paroissoient tenir du vice scrophuleux : elle avoit de plus des douleurs considérables à la tête & dans tous les membres.

Après avoir été préparée par une saignée, six bains & une médecine, cette malade commença l'usage des pilules anti-vénériennes le 16 août, à la dose de dix-huit grains d'abord, puis de vingt-quatre, & ensuite de trente-six grains par jour; & elle les continua à cette derniere dose jusqu'au 31 du même mois. On en aidoit journellement l'action par une boisson abondante de tisane apéri-

tive, par des lavemens & quelques bains. On la purgea le 31, avec les pilules de Bellofte; & cette purgation fut réitérée tous les huit jours, & ces remedes n'ont point occasionné de salivation, ni augmenté les maux de tête.

Le 27 août les douleurs répandues sur tous les membres étoient déjà dissipées, les pustules seches s'affaissoient, celles qui étoient ulcérées se détergeoient, & la couleur de la gonorrhée commençoit à changer & à blanchir.

Le 3 septembre les douleurs étoient totalement évanouies, les pustules seches étoient presque entiérement affaissées, celles qui suppuroient se desséchoient, & l'écoulement gonorrhoïque diminuoit sensiblement : à cette époque on administra les sucs anti-scorbutiques à la dose de quatre onces par jour, & on les continua jusqu'à sa sortie.

Le 10 ſeptembre, la gonorrhée étoit tarie, & il n'exiſtoit plus aucune puſtule; on continua néanmoins à cette malade les mêmes remedes juſqu'au 17, qu'elle fut miſe au nombre des convaleſcentes.

Elle ſortit le 25 ſeptembre parfaitement guérie, & ſans avoir eprouvé aucune eſpece d'accident; après avoir pris une once ſept gros de pilules anti-vénériennes, & quatre priſes de pilules de Belloſte, d'un demi-gros chacune.

Il n'y a eu que vingt-neuf malades de traités par les pilules anti-vénériennes fondantes, ou autres préparations de mercure inſoluble, & il n'en eſt mort qu'un, dont on trouvera l'obſervation dans la 4e *partie.*



CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

OBSERVATIONS ſur les Sudorifiques.

QUAND le virus vénérien a été ſucceſſivement & toujours inutilement attaqué par différentes préparations mercurielles, ou quand il eſt dégénéré, il réſiſte enſuite quelquefois aux traitemens mercuriels poſtérieurs les plus ſages & les plus réfléchis.

Quand le mercure donné en trop grande quantité relative, ou mal adminiſtré, reſte, pour ainſi dire, niché dans différentes parties du corps, ſans exercer d'action ſur le virus, & ſans qu'on apperçoive aucune diminution dans les ſymptomes; il faut bien ſe garder de l'employer de nouveau, ſous prétexte de ſon inaction antérieure : on détermine-

roit, on augmenteroit par cette conduite la preſſion qu'il exerce aſſez naturellement ſur les parties qui en ſont ſurchargées ; & cette preſſion pouſſée à un certain degré, pourroit avoir les ſuites les plus funeſtes.

Quand le mercure employé trop fréquemment, ou inconſidérément, s'eſt toujours porté à la bouche, & y a excité une ſalivation opiniâtre ; il eſt quelquefois très-difficile de pouvoir le détourner de cette voie, qui lui eſt devenue familiere : l'adminiſtration continuée du mercure devient alors preſque impoſſible, & il ſeroit même dangereux de s'y obſtiner.

Dans tous ces cas, & autres analogues, il faut bien recourir à quelques autres remedes qui ne ſoient pas mercuriels, au moins pour pallier le mal, quand il eſt preſſant. Mais ſi l'expérience a appris qu'ils ſuffiſent quelquefois pour opérer une

cure radicale, il faut s'y tenir & y insister, comme sur un moyen de plus, pour combattre cette maladie. L'alkali volatil & les sudorifiques sont précisément ces moyens ; & ils réussissent, sur-tout dans les cas où le mercure a échoué, pour quelques-unes des raisons que je viens de détailler. Ces remedes produisent alors un effet d'autant plus marqué, que le corps est surchargé de mercure, sans qu'il ait opéré aucun changement à la maladie ; parce qu'ils exercent presque nécessairement une action sur le mercure même, qui l'ébranle, le volatilise, & le porte successivement vers les émonctoires du corps, ce qui en prépare & en facilite la sortie ; & que ce dégagement ne peut guere avoir lieu, que le mercure ne réfléchisse son action sur les parties virulentes elles-mêmes, & ne les entraîne avec lui. Ce moyen de guérir la maladie vénérienne, ap-

partient, il est vrai, autant au mercure qu'aux sudorifiques; mais sans le secours de ce dernier remede, le premier eût été au moins insuffisant. Il est d'autres cas peut-être où les sudorifiques seuls pourroient opérer sûrement la guérison; mais ils sont plus rares, & je n'ai pas été à portée de m'en convaincre par ma propre expérience; parce qu'on n'abandonne pas aisément des moyens de guérir connus & assurés, pour en adopter d'autres qui sont au moins équivoques. Je vais cependant rapporter un exemple où les sudorifiques ont suffi pour guérir une maladie vénérienne bien caractérisée.

Observation.

100. Claire ...... native de la Champagne, d'un tempérament sanguin & délicat, ordinairement bien réglée, ayant néanmoins éprouvé une perte utérine il y a quinze jours;

eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 9 avril 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, un bubon aſſez conſidérable à l'aine droite, un chancre à l'entrée de la vulve du côté droit, & des douleurs très vives & continues à la tête & à la cuiſſe droite.

Après avoir été préparée à l'uſage des frictions & des lavemens anti-vénériens par une ſaignée, une médecine & quelques bains, cette malade commença ces remedes combinés à une doſe aſſez foible; mais malgré cette précaution, ils produiſirent aſſez promptement la ſalivation la plus fougueuſe, la plus opiniâtre, & qui fut accompagnée de douleurs plus vives à la tête, que celles précédemment reſſenties, & dont il eſt fait mention : la langue étoit ſortie de la bouche, & ne pouvoit plus y ren-

trer ; elle étoit parſemée d'ulceres chancreux, & même gangrenés ; l'engorgement & l'ulcération de preſque toutes les parties de la bouche ſubſiſta pendant près de quarante jours, malgré les ſaignées du pied, les demi-bains, les lavemens émolliens & purgatifs multipliés, malgré l'uſage réitéré des tiſanes royales, de gargariſmes, & l'application continuelle des topiques appropriés : inſenſiblement tout rentra dans l'ordre, les eſcarres gangreneuſes de la langue tomberent ; les ulceres de la bouche ſe détergerent, ſe cicatriſerent, & malgré le peu de remedes que cette malade avoit pris, tous les ſymptomes vénériens étoient diſparus, ce qui eſt abſolument à l'avantage de la ſalivation. Car ſi ce n'eſt point elle qui a produit cette ceſſation des ſymptomes, il eſt au moins prouvé qu'elle ne s'y eſt point oppoſée. Malgré cet avantage, on craignit néan-

moins qu'ils ne reparussent aussi promptement qu'ils avoient cessé, & cette crainte détermina à employer les lavemens anti-vénériens seuls pour assurer la guérison : il ne résulta de ce remede aucune espece de salivation, ni de cours de ventre, quoiqu'on en ait donné 54, à deux par jour, & qu'on y ait employé quatre bouteilles de liqueur anti-vénérienne. Cette malade sortit enfin le 19 juin 1776 parfaitement guérie, deux mois & dix jours après son entrée dans cette maison.

Le 3 février 1777, cette femme revint de nouveau à la maison de santé de la petite Pologne, pour une gonorrhée virulente inflammatoire, un engorgement sensible à l'aine gauche, & des poireaux nombreux à la vulve, qui étoient les fruits récens, reconnus & avoués d'un nouveau commerce : elle n'avoit point eu ses regles depuis son

premier traitement, ſans qu'il y eût néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe.

Après avoir été ſaignée deux fois, avoir pris quelques bains, & bu beaucoup de tiſane adouciſſante pour calmer l'inflammation de la vulve, on voulut remettre cette malade à l'uſage des lavemens anti-vénériens; mais à peine en eut-elle pris ſix, qu'elle reſſentit des douleurs de colique aſſez vives, & qu'elle éprouva des envies de vomir, & même des vomiſſemens bilieux très abondans. Après avoir remédié à ces accidens par la diete, une boiſſon copieuſe, & une priſe d'ipécacuanha, on donna à la malade deux frictions d'un gros chacune; mais dès le cinquieme jour, il ſurvint une ſalivation qui menaçoit d'être conſidérable, & qui, par réflexion ſur la premiere éprouvée, donna de juſtes inquiétudes ſur la continuation de ce remede; c'eſt

pourquoi on la purgea, & on lui fit prendre des bains, dans leſquels elle tomba en foibleſſe: mais c'étoit la criſe des regles qui parurent alors, & qui procurerent beaucoup de ſoulagement, quoiqu'elles n'aient coulé que pendant deux jours.

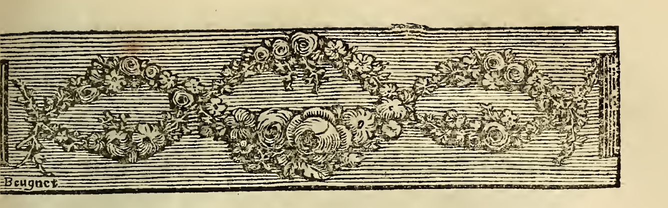
Les remedes mercuriels paroiſſant affecter cette malade d'une maniere trop ſenſible & trop inquiétante, il fut décidé qu'on n'en emploieroit plus aucun de cette eſpece, & dès ce jour elle fut miſe à l'uſage d'une tiſane forte des bois ſudorifiques, faite avec beaucoup de ſoin; on lui en donna une pinte par jour, dont la moitié ſe prenoit le matin, & l'autre le ſoir. On faiſoit bouillir le marc de cette tiſane, pour lui ſervir de boiſſon ordinaire. On continua ce remede depuis le 25 février juſqu'au 5 mars; il ſubſiſtoit néanmoins encore un peu de ſalivation; mais le 2 mars elle étoit totalement ceſſée:

depuis le 5 mars juſqu'au 19 du même mois, la même tiſane fut continuée à la même doſe, & on la rendit purgative tous les huit jours avec les follicules de ſéné & la manne.

Le 12 mars la gonorrhée, qui étoit inſenſiblement diminuée, parut totalement tarie, l'engorgement des aines étoit réſous, & les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes.

La malade ſortit parfaitement guérie le 20 mars, après avoir pris vingt-cinq pintes de tiſane ſudorifique très chargée, ſans qu'elle en ait été aucunement incommodée. Depuis ce tems les menſtrues ont continué à couler réguliérement, & cette femme, qui depuis s'eſt repréſentée pluſieurs fois, jouit de la meilleure ſanté.





SECONDE PARTIE.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par la combinaison de deux Méthodes.

IL est toujours avantageux de guérir avec le moins de remedes possibles, & avec les remedes les moins compliqués ; c'est une vérité qui n'est méconnue d'aucun Médecin. Ainsi, quand une seule méthode convient à un sujet, quand elle est appropriée à son âge, à son tempérament, à l'espece de maladie qu'il éprouve, & qu'elle suffit à sa guérison, elle est sans doute préférable à la combinaison de plusieurs. Mais il existe des maladies vénériennes si compliquées; les symptomes qui la

caractériſent, quoique produits par la même cauſe, ſont quelquefois ſi diſſemblables & ſi oppoſés; elle attaque des organes, dont la texture & les fonctions ſont ſi différentes, qu'il n'eſt ſouvent pas poſſible de remplir toutes les indications, & de prévenir tous les inconvéniens avec un ſeul & même remede. En effet, quand le virus épaiſſit, coagule la lymphe; quand il produit des excroiſſances dures ou fongueuſes; qu'il engorge, groſſit & défigure les organes glanduleux; quand il y occaſionne des tumeurs indolentes; il exige d'autres ſecours, que quand, par ſon acrimonie, il irrite, déchire & détruit les petits vaiſſeaux excrétoires de la peau auxquels il s'attache, & y occaſionne des ulceres douloureux & ſouvent très corroſifs; ou que, pénétrant juſqu'aux muſcles, aux membranes, au périoſte & aux os, il y produit les douleurs les plus

aiguës, & prépare de loin la suppuration rongeante qui les dissout, ou la carie qui les détruit. Le traitement doit varier encore plus, quand, à quelques-uns de ces symptomes effrayans, se joignent ces fluxions inflammatoires si communes du canal de l'uretre, & des glandes qui touchent & avoisinent le col de la vessie, qui sont accompagnées d'écoulemens acrimonieux, purulens, si difficiles à tarir. Cette maladie, que l'on ne connoît pas encore assez, que l'on néglige par habitude, ou que l'on traite avec trop de légéreté, est d'autant plus importante, qu'elle est quelquefois suivie de rétentions ou de suppressions d'urine, justement inquiétantes, de douleurs constantes & opiniâtres, & qu'elle devient même à la fin incurable.

Le mercure, il est vrai, sous quelque forme qu'on l'administre, a la propriété de détruire le virus, sur-

tout quand il eſt récent, & qu'il n'eſt point encore dégénéré ; mais il eſt des préparations de ce minéral, qui, en augmentant plus que les autres le mouvement de nos liqueurs, en produiſent méchaniquement & preſque néceſſairement la diſſolution ; d'où réſulte un relâchement des ſolides, qui empêche quelquefois les écoulemens de tarir, ou s'oppoſe à l'entiere cicatriſation des ulceres. Il faut bien alors réunir à ce premier moyen une autre préparation du même remede, qui porte l'empreinte d'un tonique deſſicatif, ſans perdre pour cela la propriété de détruire le virus.

S'il faut agiter ſouvent les parties rendues inſenſibles, par l'obſtruction de leurs couloirs & l'inaction de leurs fibres ; & ſi ce défaut, d'abord attaqué par les délayans, ne peut enfin céder qu'aux préparations les plus actives ; il faut en revanche ſavoir ménager les organes délicats,

déjà trop diſpoſés à la douleur & à la phlogoſe, & ne leur préſenter que des préparations mercurielles adoucies, ou étendues dans un véhicule approprié, qui en regle, en modere l'action, ſans la détruire, & qui aient en outre la propriété de s'oppoſer aux progrès de l'inflammation, qui opéreroit bientôt la deſtruction de ces parties délicates. Mais dans le même ſujet une partie du corps eſt très délicate, ſouvent même douloureuſe, enflammée, ulcérée, tandis que d'autres, plus indolentes ou plus robuſtes, ne ſont ſimplement qu'obſtruées & ſans douleur : les fibres par leſquelles quelques mouvemens s'operent, ou qui concourent à produire quelque ſécrétion intéreſſante, peuvent être relâchées, affoiblies ; & d'autres au contraire, non moins eſſentielles, être agacées & tendues. Un organe eſt ſimplement gêné dans ſes fonctions, tandis qu'un autre eſt au mo-

ment d'éprouver une destruction presque totale.

En regardant le mercure comme un moyen sûr & connu, capable de prévenir, de calmer, ou de guérir ces diverses productions virulentes, on conçoit qu'il en faut souvent varier l'administration, & en multiplier les formes suivant les circonstances & les besoins, relativement à l'action qu'on en attend & aux effets qu'il doit produire. D'ailleurs, il est prouvé qu'une seule maniere de l'administrer n'est pas toujours suffisante; elle pourroit même quelquefois devenir dangereuse, & en conservant un organe, opérer la décomposition d'un autre. Si le seul raisonnement suffit pour établir la vérité de cette assertion, les observations suivantes en prouveront encore mieux la sûreté : quand l'expérience confirme les principes, c'est en médecine, une espece de démonstration.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, jointes aux sudorifiques.

Si les remedes sudorifiques déterminent quelquefois, ou même augmentent l'action du mercure, quand elle est trop foible, ou quand elle est nulle, parce qu'il reste comme niché dans quelques parties éloignées du torrent de la circulation ; si alors, comme on l'a déjà dit, ils l'ébranlent, & lui donnent des déterminations avantageuses à la guérison, & si, dans ces circonstances, ils ont quelquefois opéré des miracles ; on doit présumer que ces remedes auront encore plus d'efficacité, si on les donne concurremment avec les fric-

tions mercurielles, ſur-tout dans les tempéramens déjà relâchés, ou dans des circonſtances où l'on a quelque raiſon de craindre le relâchement produit par l'admiſſion du mercure ſous cette forme. On fera donc bien de joindre ces deux remedes toutes les fois qu'on aura à traiter des ſujets dont le tempérament eſt phlegmatique, & abonde en ſéroſités, ou qui eſt devenu tel par la maladie, & l'exceſſive évacuation d'une humeur gonorrhoïque ou laiteuſe.

Obſervation premiere.

376. Marie-Anne-Roſalie ..... âgée de 30 ans, native de la Picardie, femme mariée, d'un tempérament phlegmatique, & pourtant bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 10 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante, un bubon

à l'aine gauche, qui s'étoit ouvert de lui-même en deux endroits : l'ulcere ſupérieur étoit chancreux, les bords en étoient durs & calleux ; mais l'inférieur étoit en bonne ſuppuration. Les grandes levres de la vulve étoient très gonflées, & œdémateuſes ; la partie inférieure étoit couverte de puſtules chancreuſes ſuppurantes, de même que le périné & la marge de l'anus : la fourchette étoit totalement détruite, & le périné déchiré : ces deux derniers accidens étoient l'effet d'un accouchement très laborieux.

Après avoir pris quelques bains & avoir été purgée, cette malade commença les frictions mercurielles le 15 décembre, à la doſe de deux gros tous les deux jours, & elle les continua juſqu'au 24, ſans aucun accident. A cette époque, le bubon ſe détergeoit ſenſiblement, & au moyen d'un panſement méthodique

les bords de l'ulcere ſupérieur commençoient à s'adoucir & à s'affaiſſer; les puſtules commençoient également à s'effacer, & le gonflement des grandes levres diminuoit. L'écoulement de la gonorrhée étoit plus blanc.

Le 27 décembre, il parut un peu de ſalivation accompagnée de maux de tête, qui fit diſcontinuer les frictions.

Le 31, cette malade fut purgée: elle le fut encore le 2 janvier; & le 3 du même mois la ſalivation ayant ceſſé, & le mal de tête ayant diſparu, on la remit à l'uſage des frictions.

Le 16 janvier, le bubon commençoit à ſe cicatriſer, les puſtules étoient effacées, & la gonorrhée, dont l'écoulement étoit blanc & épais, commençoit à ſe tarir.

Le 24, tous les ſymptomes étoient diſparus; on continua néanmoins les frictions juſqu'au 28 janvier, à la

dose d'un gros par jour. Pendant tout le tems de leur administration cette malade buvoit journellement une pinte de tisane sudorifique : on la rendit purgative tous les huit jours, sur la fin de son traitement.

Elle sortit le 30 janvier, en très bon état. On n'avoit employé que trois onces d'onguent mercuriel en frictions, & seize pintes de tisane sudorifique forte, pour opérer sa guérison, qui s'est constamment bien soutenue; elle a même fait depuis des enfans bien portans.

Observation seconde.

415. Marie-Anne .... âgée de vingt-quatre ans, native de Paris, d'un tempérament assez délicat, mais bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 9 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente très abondante, avec cuisson & phlogose à la vulve, & de

petits poireaux en abondance ſur la nymphe droite : elle étoit d'ailleurs ſujette à la fievre & à l'enflure des jambes.

Après avoir été purgée, cette malade, vu la délicateſſe de ſon tempérament, fut d'abord miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens, dès le 11 janvier : mais la fievre qui parut preſque auſſi-tôt, & dont elle eut pluſieurs accès, jointe à une attaque d'épilepſie, firent abandonner ce remede ; & après qu'elle eut été de nouveau évacuée par haut & par bas, & qu'on ſe fut aſſuré que la fievre avoit entiérement ceſſé, on lui ſubſtitua les frictions mercurielles & la tiſane ſudorifique.

Elle commença les frictions le 24 janvier, à la doſe d'un gros ; & elle les continua à cette doſe tous les deux jours, ſans interruption, juſqu'au 24 février, & ſans qu'il en réſultât le plus léger accident.

Dès le 30 janvier l'ardeur d'urine étoit calmée, & la phlogose de la vulve dissipée.

Le 2 février, les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes, & la gonorrhée diminuoit visiblement ; la couleur en étoit même plus belle.

Le 6 février, la gonorrhée se tarissoit : le 13 février elle étoit presque tarie ; & le 21 du même mois, elle l'étoit absolument.

Sur la fin du traitement, on rendit purgative la tisane sudorifique qui servoit de boisson ordinaire à la malade, afin d'achever de guérir la gonorrhée.

Cette femme sortit le 26 février, jouissant d'une très bonne santé, sans avoir éprouvé depuis aucun retour de la fievre, ni de l'épilepsie. Deux onces d'onguent mercuriel & dix-huit pintes de tisane sudorifique ont suffi à sa guérison, qui depuis a été jugée parfaite, & dont on s'est

aſſuré pluſieurs fois, quand pour conſtater cette vérité, elle s'eſt volontairement repréſentée aux Officiers de ſanté de cette maiſon.

Obſervation troiſieme.

140. Marguerite ...... âgée de dix-huit ans, native de l'Iſle-de-France, d'un tempérament foible & phlegmatique, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 18 juin 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante, & une grande quantité de poireaux dans l'intérieur de la vulve.

Après avoir été préparée convenablement, elle commença l'uſage des frictions mercurielles le 21 juin, à la doſe de deux gros par jour; & elle les continua les 23, 25, 28 & 30 juin : elle commença alors à boire la tiſane ſudorifique, ſans diſcontinuer pour cela les frictions, qu'on

lui administroit réguliérement tous les deux jours.

Les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes dès le 6 juillet, mais la gonorrhée subsistoit toujours.

Le 13 juillet la gonorrhée commençoit à s'épaissir & à diminuer ; on rendit alors la tisane sudorifique purgative tous les quatre jours ; mais les frictions n'en furent pas pour cela interrompues : cette malade prit la derniere le 20 juillet, & elle continua la tisane sudorifique jusqu'au 26 du même mois, qu'elle fut reconnue parfaitement guérie. On n'avoit employé à cet effet que trois onces deux gros d'onguent mercuriel, qui n'a produit aucune espece d'accident, ni aucune salivation, & vingt pintes de tisane sudorifique. Depuis ce tems elle jouit de la plus parfaite santé.

Observation quatrieme.

171. Marie-Josephe ... femme

mariée, âgée de trente-deux ans, native de Paris, ayant déjà eu ſept enfans tous bien portans; ordinairement bien réglée, quoique d'un tempérament pituiteux, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 26 août 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari. Elle étoit caractériſée par une gonorrhée virulente abondante, avec phlogoſe & difficulté d'uriner, un chancre aſſez étendu à la vulve, des douleurs aux articulations, qui augmentoient beaucoup pendant la nuit, & une inſomnie opiniâtre.

Cette malade fut ſaignée & baignée dès ſon entrée dans cette maiſon; & ces premiers ſecours ayant calmé les douleurs qu'elle reſſentoit en urinant, & diſſipé la phlogoſe qui accompagnoit la gonorrhée, elle fut miſe à l'uſage des frictions mercurielles le 4 ſeptembre, à la

doſe de deux gros de pommade tous les trois jours.

Le 16 ſeptembre, on joignit aux frictions la tiſane ſudorifique.

Le 20 ſeptembre, on rendit cette tiſane purgative tous les ſix jours.

Le 14 ſeptembre, il ſurvint une opthalmie, qui ne parut être qu'un développement du virus, & qui ne changea rien au traitement ordinaire: on ſe contenta ſeulement d'appliquer un veſſicatoire à la nuque, & de laver les yeux avec un collire rafraîchiſſant. Ce ſymptome ne diſparut totalement que le 4 octobre.

Le 14 ſeptembre, la gonorrhée commençoit à s'épaiſſir, & le chancre de la vulve à ſe cicatriſer; néanmoins les douleurs étoient toujours à peu près les mêmes.

Le 4 octobre, la gonorrhée ſe tariſſoit viſiblement; & le peu d'écoulement qui ſubſiſtoit, étoit blanc & épais.

Le 10 octobre tout étoit disparu : mais comme les douleurs des articulations n'avoient pas éprouvé une diminution successive aussi marquée que les autres symptomes, on fit prendre à cette malade quelques fumigations de succin dans la chaise fumigatoire ; & ce remede pratiqué cinq ou six fois de suite, eut tout le succès possible, de sorte que la guérison fut reconnue complette le 14 octobre. Pour l'obtenir, on avoit employé 28 gros d'onguent mercuriel en frictions, & vingt & une pintes de tisane sudorifique. De ces deux moyens réunis, il n'est résulté aucun inconvénient ; & depuis ce tems, cette femme n'a éprouvé aucune espece d'altération à sa santé, non plus que son mari, qui a été guéri en même tems dans la maison de santé établie pour les hommes.

Observation cinquieme.

706. Catherine .... âgée de vingt ans, native de l'Anjou, d'un tempérament délicat, & n'ayant pas eu ses regles depuis deux ans, sujette aux fleurs blanches, & ayant en outre les jambes œdémateuses & une fievre lente, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 2 août 1777, pour une gale vérolique universelle, qui avoit résisté à tous les remedes, & une gonorrhée virulente bien caractérisée & très abondante : elle avoit en outre une petite toux seche, qui parut être symptomatique, & qui ne changea rien à l'administration des remedes anti-vénériens qui avoient été jugés lui convenir.

Après qu'elle eut été préparée convenablement à son état, par une purgation de manne, & une boisson copieuse de tisane béchique, on lui fit

commencer les frictions mercurielles le 6 août, à la dose de deux gros tous les deux jours; elle les continua à cette dose sans interruption jusqu'au 6 septembre, si on en excepte le tems des regles : la fievre lente céda aux trois premieres frictions; le 20 la toux étoit totalement disparue; on crut conséquemment pouvoir lui donner alors la tisane sudorifique, qu'on avoit jugée nécessaire dès le commencement.

Le 27, la gale commençoit à se guérir, & l'écoulement de la gonorrhée diminuoit déjà; les regles qui survinrent à cette époque, & qu'elle n'avoit pas eues depuis deux ans, firent disparoître insensiblement l'œdématie des jambes. Le 3 septembre, la gonorrhée étoit presque totalement tarie, la gale étoit guérie, & tous les autres symptomes paroissoient disparus sans retour.

Le 10 septembre, la gonorrhée

étoit tarie, & la maladie fut jugée radicalement guérie, tant par la disparution successive des symptomes qui la caractérisoient, que par l'emploi de quatre onces d'onguent mercuriel en friction, qui n'avoit produit ni salivation, ni cours de ventre, ni aucun autre accident. Vingt-une pintes de tisane sudorifique auroient pu faire reparoître la toux, si elle n'avoit été un véritable symptome de la maladie vénérienne; ce qui fait une observation assez intéressante, & qui se répete assez souvent dans le traitement de ces maladies. Depuis ce tems cette fille a continué de jouir d'une parfaite santé.

Il y a eu quarante-sept malades de traités par les frictions mercurielles combinées avec les sudorifiques, & il n'en est mort aucun.

CHAPITRE II.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, concurremment avec les fumigations.

ON sait que le mercure administré en friction & en fumigation s'introduit plus ou moins divisé par l'organe de la peau, & qu'il se distribue quelquefois assez promptement aux autres parties du corps, au moyen du tissu cellulaire; on sait aussi que, quand la peau est parsemée de pustules suppurantes, ou d'ulceres rongeans trop étendus, les frictions générales sont souvent impraticables, & que les fumigations agissent alors avec le plus grand succès. Quand les glandes des aines sont au contraire distendues, durcies par le virus, les fumigations ne

ne font souvent qu'aigrir ces tumeurs, ou elles leur deviennent inutiles, tandis que les frictions locales en préparent & en procurent la résolution. Il faut donc alors réunir ces deux moyens pour qu'il en résulte la guérison radicale, qu'un seul n'auroit quelquefois pu produire; il faut également y avoir recours, quand, à tous les symptomes vénériens qui exigent l'administration des frictions, se joignent des ulceres rebelles, qui ne cedent ni à ce premier remede, ni à aucun pansement méthodique : les fumigations locales en produisent alors la déterfion & la cicatrisation, & loin de contredire l'effet des frictions, elles l'assurent au contraire & le rendent plus complet. Dans certains cas une méthode n'est qu'auxiliaire, tandis que l'autre est la principale ; & alternativement on en varie l'administration suivant les circonstances. Les observations sui-

vantes prouveront encore mieux l'utilité de ces ſortes de combinaiſons.

Obſervation premiere.

270. Anne .... âgée de 19 ans, native de la Franche-Comté, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 24 août 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un gonflement conſidérable & un abſcès à la grande levre droite, un bubon ulcéré à l'aine gauche, des puſtules très multipliées ſur les avant-bras, les bras, les cuiſſes, les feſſes, au col & ſur les joues. Elle avoit déjà été traitée & guérie dans cette maiſon d'une gonorrhée virulente. *Voyez* n.° 195.

Après avoir été préparée par la ſaignée, quelques bains & une purgation, cette malade fut miſe à l'uſage

des fumigations & des frictions combinées de la maniere suivante.

Le 28 août, on lui donna une friction de deux gros de pommade mercurielle.

Le 29 on lui donna une fumigation d'un gros & demi de mercure doux, qu'on dirigea principalement sur les parties attaquées de pustules & d'ulceres.

Le 30 août, les 1er, 3 & 4 septembre, on répéta la même fumigation.

Le 2 septembre on donna une seconde friction de deux gros.

Le 5 septembre, il parut une légere salivation, qui fit discontinuer pendant quelques jours les remedes mercuriels; le 8 cette malade fut purgée, & la salivation disparut totalement.

Le 10 septembre, on reprit les frictions à la dose de deux gros, & on les continua à cette dose jusqu'au 22 du même mois.

Les jours qu'elle ne prit pas de frictions, on administra à cette malade les mêmes fumigations locales; on réduisit seulement la dose du mercure doux à un gros pour chaque fumigation. La reprise de ces deux remedes ne produisit plus de salivation.

Dès le 6 septembre on s'apperçut que l'engorgement des grandes levres étoit dissipé: l'abscès qu'on avoit ouvert, étoit déjà presque cicatrisé: la suppuration du bubon étoit belle, & les pustules commençoient à s'effacer.

Le 13 septembre, l'ulcere des aines commençoit à se cicatriser; les pustules étoient presque toutes effacées.

Le 18 le bubon étoit solidement cicatrisé, & il n'existoit plus aucune trace de la maladie.

Le 22 septembre la malade fut jugée parfaitement guérie; & elle sortit le 24 en très bon état, & sans avoir éprouvé aucun accident que la salivation légere dont il a été fait men-

tion. On avoit employé pour ſon traitement, qui n'a duré qu'un mois, dix-huit gros d'onguent mercuriel en friction, & douze gros de mercure doux en fumigation : ſa ſanté n'a été aucunement altérée de l'uſage de ces remedes ; & elle eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation ſeconde.

420. Jeanne... âgée de 26 ans, native de la Franche-Comté, d'un tempérament ſanguin, & conſtamment bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 12 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente, accompagnée d'un engorgement aſſez conſidérable à l'aine gauche, & de groſſes puſtules ſuppurantes répandues ſur les grandes levres & ſur le pli de l'aine gauche.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, on lui fit, le 14 janvier, une

friction d'un gros d'onguent mercuriel, dirigée principalement sur le bubon.

Le 16, on lui donna une fumigation générale avec un gros de mercure doux.

Le 17, on réitéra la friction.

Le 18, on répéta la fumigation du même poids d'un gros.

Le 19, on fit une nouvelle friction, mais avec deux gros d'onguent mercuriel; & on l'étendit jusqu'au périné & aux cuisses. On continua ensuite les frictions, à cette dose, tous les deux jours jusqu'au 29; & les jours que la malade ne prenoit point de friction, on lui donnoit une fumigation d'un gros de mercure doux.

Le 30 janvier, il parut une légere salivation, qui fit suspendre les frictions; mais on ne discontinua point pour cela les fumigations; & comme la salivation avoit cessé dès le 7 février, on reprit les mêmes frictions

de deux gros les 8, 10, 12 & 14 du même mois, & on continua les fumigations les autres jours jusqu'au 20 février.

A la visite du 23 janvier on s'apperçut que les pustules commençoient à s'effacer; mais la gonorrhée étoit toujours au même état.

Le 30 janvier, les pustules étoient presque totalement effacées, & l'écoulement de la gonorrhée commençoit à diminuer; l'engorgement de l'aine étoit en partie résous.

Le 7 février, les pustules étoient totalement effacées, & la gonorrhée étoit encore plus sensiblement diminuée; il n'existoit plus d'engorgement à l'aine.

Le 13 février, la gonorrhée étoit presque tarie; le 18 elle l'étoit absolument.

Le 24, cette malade fut jugée radicalement guérie, & il ne subsistoit pas la moindre trace des symptomes

vénériens qui caractérisoient sa maladie. Pendant son traitement, qui a duré quarante-deux jours, on a employé trois onces d'onguent mercuriel en friction, & douze gros de mercure doux en fumigation, sans aucun accident que la légere salivation éprouvée. Cette malade jouit encore actuellement de la meilleure santé, comme on l'a vérifié.

Observation troisieme.

429. Victoire .... native de Paris, âgée de 17 ans, d'un tempérament délicat, ordinairement bien réglée, quoique sujette aux fleurs blanches, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 14 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente, un gros poireau en forme de chou-fleur sur chacune des grandes levres, & un chou-fleur énorme qui s'étendoit du périné jusqu'à la marge de l'anus & les parties environnantes; ce chou-

fleur avoit quatre pouces de longueur, deux de largeur, & un pouce & demi d'épaiſſeur. Cette malade avoit récemment été traitée ſans ſuccès dans ſa chambre pour cette maladie.

Après avoir été préparée par quelques bains & une purgation, elle fut miſe à l'uſage des frictions mercurielles, le 18 janvier, à la doſe d'un gros; & elle les continua à cette doſe tous les deux jours, juſqu'au 10 février incluſivement. Dans l'intervalle des frictions elle prit quelques demi-bains & des bouillons rafraîchiſſans, à la ſuite deſquels on lui donna trois fumigations dirigées ſur le chou-fleur, au moyen d'un entonnoir. Depuis le 14 février juſqu'au 12 mars, on continua tous les deux jours les frictions mercurielles, à la doſe d'un gros; & dans l'intervalle d'une friction à une autre, on adminiſtra, ſans aucune autre interruption, les fumiga-

tions locales de mercure doux déjà annoncées.

Le 28 janvier, il se détacha quelques portions du chou-fleur qui étoit tombé en suppuration.

Le 1er février, il s'en détacha encore d'autres portions.

Le 13 le chou-fleur étoit en partie détruit par la suppuration, & tomboit en lambeaux.

Dans l'intervalle du 16 au 26 février, ce chou-fleur fut presque totalement détruit. Ceux qui occupoient les deux grandes levres, qui s'étoient durcis, furent coupés, & ne reparurent plus.

Le 5 mars, le chou-fleur étoit absolument détruit : on en rendit la cicatrice solide au moyen de la pierre infernale. Le 12 mars, la cicatrisation étoit parfaite, la gonorrhée se dissipa insensiblement, & cette malade sortit parfaitement guérie le 20 mars, après avoir pris vingt-six gros d'onguent

mercuriel en friction, & quinze gros de mercure doux en fumigation, sans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient, & sans que sa santé en ait été altérée; ce dont on vient encore tout récemment de s'assurer.

Observation quatrieme.

676. Françoise-Marguerite .... âgée de dix-neuf ans, native de la province du Maine, d'un bon tempérament & bien réglée, avoit depuis deux mois la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par un bubon à l'aine gauche, que l'on avoit ouvert, qui étoit resté ulcéré, & dont les bords étoient durs & calleux: il étoit accompagné d'une gonorrhée virulente, d'une prodigieuse quantité de pustules répandues sur toute la vulve, tant intérieurement qu'extérieurement, & qui s'étendoient jusques sur les cuisses, le périné, & la marge de l'anus.

Cette malade ayant été traitée sans succès dans sa chambre, entra à la maison de santé de la petite Pologne le 10 juillet 1777, avec tous ces symptomes, qui avoient encore été aigris par les remedes qu'elle avoit pris.

Après qu'elle eut été saignée & purgée, & mise à l'usage d'une tisane émolliente, on lui fit commencer les frictions à la dose de deux gros tous les deux jours : le lendemain de chaque friction on lui administroit une fumigation d'un gros de mercure doux, dirigée principalement sur les parties affectées de pustules & d'ulceres; & elle continua alternativement & sans interruption ces deux remedes, depuis le 12 juillet jusqu'au 12 août. Alors on discontinua les fumigations; & pendant les douze jours suivans, on n'employa plus que les frictions seules.

Dès le 29 juillet, on remarqua que

le bubon, dont on avoit affaiſſé & fondu les bords, commençoit à ſe cicatriſer, & que les puſtules s'effaçoient; mais la gonorrhée étoit toujours la même.

Le 6 août, la gonorrhée commençoit à blanchir & à s'épaiſſir; le bubon continuoit à ſe cicatriſer, & les puſtules étoient preſque totalement effacées.

Le 13 août, la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules étoient effacées, & le bubon étoit parfaitement cicatriſé.

Le 20, il n'exiſtoit plus aucun ſymptome de la maladie, & la malade fut envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 27 août, parfaitement guérie. Pour parvenir à ce point deſiré, on avoit employé cinq onces deux gros d'onguent mercuriel en friction, & quinze gros de mercure doux en fumigation, ſans qu'il en ait réſulté ni ſalivation, ni cours de ventre, ni aucun autre

accident. Sa ſanté s'eſt toujours bien ſoutenue depuis.

Obſervation cinquieme.

679. Sophie .... âgée de dix-neuf ans, native du Soiſſonnois, ordinairement bien réglée, quoiqu'en petite quantité, d'un tempérament délicat, ayant depuis plus de deux mois la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une excroiſſance conſidérable à l'anus en forme de truffle, pour laquelle elle avoit été traitée chez elle ſans ſuccès, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 11 juillet 1777, pour la même excroiſſance, à laquelle s'étoient joints pluſieurs poireaux répandus ſur la vulve, & quelques puſtules ſeches.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe de ſuite à l'uſage des frictions mercurielles, à la doſe de deux gros de pommade; &

elle les prit à cette dose tous les deux jours sans interruption, depuis le 13 juillet jusqu'au 18 août. Dans l'intervalle des frictions, on lui administroit des fumigations locales, d'un gros de mercure doux chacune; & ces deux moyens réunis suffirent à sa guérison, qui fut jugée parfaite le 20 août.

Dès le 19 juillet, les poireaux de la vulve étoient tombés d'eux-mêmes, & l'excroissance de l'anus commençoit à diminuer & à se fondre : pour y déterminer une suppuration avantageuse & en accélérer la chûte, on y appliqua un peu de beurre d'antimoine glacial.

Le 6 août, cette excroissance étoit presque totalement détruite. Le 13 août, elle l'étoit totalement, & les pustules étoient effacées; de sorte qu'après avoir purgé cette malade, on l'envoya aux convalescentes, où elle fut jugée radicalement guérie le 20 août, trente-neuf jours après

son entrée dans cette maison, & après avoir pris quatre onces deux gros d'onguent mercuriel en friction, & treize gros de mercure doux en fumigation, sans en avoir éprouvé aucune évacuation sensible, ni le plus léger accident : sa santé n'en a paru aucunement altérée depuis.

Observation sixieme.

173. Marie-Julie .... âgée de vingt ans, native du Soissonnois, d'un tempérament sanguin, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 27 août 1776, pour une gonorrhée virulente, des poireaux à l'entrée du vagin, des crêtes de coq très multipliées à l'anus, & un bubon à l'aine gauche, déjà ancien & suppurant, dont les bords étoient durs & calleux.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença le 30 août

à prendre une friction de deux gros de pommade mercurielle, laquelle friction fut répétée à la même doſe, les 2, 4, 6, 8 & 10 ſeptembre, ſans aucun accident. Pendant l'uſage de ce remede, elle buvoit abondamment de la tiſane émolliente.

Le 12, on commença à lui adminiſtrer les fumigations avec un gros de cinnabre: le lendemain, on lui donna une friction d'un gros; & alternativement ces deux remedes furent continués ſans interruption juſqu'au 29 ſeptembre. Alors on la reconnut & on la jugea guérie: on l'envoya aux convaleſcentes, afin de s'aſſurer encore mieux de la ſolidité de ſa guériſon, qui ne s'eſt point démentie depuis.

Dès le 6 ſeptembre, on fut obligé d'emporter avec le biſtouri les bords calleux du bubon, que l'on réduiſit par cette opération à l'état de plaie ſimple.

Le 18 ſeptembre, la gonorrhée commençoit à s'épaiſſir, & le bubon à ſe cicatriſer; les crêtes de coq de l'anus étoient déjà flétries, & paroiſſoient diſpoſées à tomber d'elles-mêmes; les poireaux étoient détruits.

Le 24 ſeptembre, le bubon étoit abſolument cicatriſé, les crêtes de coq étoient tombées, & la gonorrhée étoit preſque tarie. Pour la terminer encore plus promptement, après avoir purgé la malade avec la tiſane ſudorifique purgative, on la mit à l'uſage de l'eau ferrugineuſe, & on lui fit quelques injections toniques.

Elle ſortit le 7 octobre, quarante & un jours après ſon entrée dans cette maiſon, jouiſſant de la meilleure ſanté. On avoit employé à ſa guériſon trois onces & demie de pommade mercurielle en friction, & une once de cinnabre en fumigation.

Observation ſeptieme.

178. Marie-Anne-Françoiſe ... âgée de dix-huit ans, native de la Normandie, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, excepté depuis ſix ſemaines, ſans néanmoins aucun indice de groſſeſſe, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 27 août 1776, pour une gonorrhée virulente, une grande quantité de poireaux au vagin, un bubon ſuppurant à l'aine droite, & des puſtules ſuppurantes répandues en grande quantité ſur le pubis, & ſur la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe droite.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença les frictions le premier ſeptembre, à la doſe de deux gros de pommade mercurielle; & elle les continua les 3, 5, 7, 9 & 11 du même mois, ſans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient.

Sa boisson ordinaire étoit de la tisane émolliente, dont elle buvoit copieusement.

Le 12 septembre, elle commença les fumigations de cinnabre, à la dose d'un gros; & elle les continua de deux jours l'un, concurremment avec les frictions, jusqu'au 28 septembre, qu'elle fut jugée guérie.

Dès le 12 septembre la gonorrhée commençoit à diminuer, les poireaux étoient détruits, les pustules s'affaissoient; & le bubon, qui se détergeoit, annonçoit une cicatrisation prochaine.

Le 18 du même mois, la gonorrhée se tarissoit, les pustules étoient effacées, & le bubon se cicatrisoit.

Le 24, la gonorrhée étoit tarie, le bubon cicatrisé; les pustules étoient effacées; les poireaux n'avoient plus reparu. On purgea le lendemain la malade, & elle sortit le 30 septembre parfaitement guérie, ayant

employé trois onces deux gros de pommade mercurielle en friction, & une once de cinnabre en fumigation, ſans qu'elle ait éprouvé de la réunion de ces deux remedes, ni ſalivation, ni cours de ventre, ni aucun autre accident.

Obſervation huitieme.

197. Cécile ... femme mariée, âgée de vingt-quatre ans, native de la Beauce, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 25 octobre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée ſon mari, & dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente très abondante, des puſtules en grand nombre ſur les feſſes, d'autres puſtules ſuppurantes au nombril, des chancres & ulceres dans l'intérieur & au fond de la bouche : elle avoit

en outre une fievre lente, qui fut jugée ſymptomatique.

Après avoir ſaigné & purgé cette malade, on commença à lui adminiſtrer les frictions mercurielles le 27 octobre, à la doſe de deux gros; & le lendemain, une fumigation d'un gros de cinnabre : & ces remedes furent continués alternativement, & ſans interruption, juſqu'au 5 novembre. A cette époque, on remarqua que les puſtules commençoient à s'effacer ; mais les ulceres & les chancres de la bouche étoient toujours dans le même état, & la fievre lente ne paroiſſoit pas diminuée : c'eſt pourquoi on la mit à l'uſage du lait, ſans diſcontinuer pour cela ſes remedes.

Le 6 novembre, on recommença les frictions & les fumigations dans le même ordre & à la même doſe que ci-deſſus; & on les continua juſqu'au 18 du même mois.

Le 11 novembre, les pustules étoient déjà effacées, & les chancres de la bouche commençoient à se déterger; la gonorrhée étoit blanche & déjà épaissie, & la fievre lente diminuoit sensiblement.

Le 18, les pustules étoient absolument guéries; mais alors il parut un engorgement aux amygdales, & un commencement de salivation, que l'on avoit intérêt de ne pas laisser augmenter : c'est pourquoi on purgea la malade le 19 & le 21 novembre, avec de la manne seulement; ce qui suffit pour arrêter la salivation.

Le 22 novembre, cette malade reprit encore alternativement les frictions & les fumigations, jusqu'au 28, qu'elle fut envoyée aux convalescentes.

Le 2 décembre, elle fut jugée guérie. On avoit employé, pour son traitement, trois onces six gros de pommade mercurielle en friction, &

treize gros de cinnabre en fumigation, sans qu'il en ait résulté aucun accident, que la salivation légere dont on a fait mention. Depuis ce tems, cette femme jouit de la meilleure santé, ainsi que son mari, qui a été guéri en même tems dans la maison de santé établie pour les hommes.

Observation neuvieme.

142. Nicaise .... âgé de vingt ans, natif de Paris, d'un bon tempérament, attaqué depuis un an, de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par un chancre à la verge, & une gonorrhée virulente, qui fut alors répercutée par les astringents, sans aucun autre remede qui pût atténuer le virus, est entré le 28 novembre 1776, à la maison de santé établie pour les hommes, *rue des Brodeurs*, pour y être guéri de pustules répandues en grande quan-

tité ſur toute l'habitude du corps, & principalement ſur les cuiſſes, où elles étoient dures & ſuppurantes. Ces puſtules avoient ſuccédé à ſa premiere maladie; elles étoient accompagnées d'inſomnie.

Après avoir ſaigné, baigné & purgé ce malade, on lui donna, le premier décembre, les frictions mercurielles à la doſe de deux gros de pommade, concurremment avec les fumigations d'un gros de cinnabre; de ſorte qu'il prenoit un jour une friction, & le lendemain la fumigation, dirigée principalement vers les puſtules des cuiſſes les plus rebelles, que l'on cherchoit d'ailleurs à amollir avec les bains. Il continua ces deux remedes ſans interruption & ſans aucun accident juſqu'au 2 janvier ſuivant.

Dès le 17 décembre, les puſtules commençoient à s'effacer : le 24, elles étoient toutes effacées, à l'exception de celles des cuiſſes, qui

étoient plus rebelles. Mais toute l'impression de la fumigation mercurielle ayant été portée sur cette partie, elles céderent bientôt à ce remede; & le 30 décembre la guérison étoit complette : c'est pourquoi ce malade fut réputé dès ce jour convalescent, & sortit en très bon état le 6 janvier, trente-huit jours après son entrée dans cette maison, après avoir employé trois onces six gros de pommade mercurielle en friction, & quinze gros de cinnabre en fumigation : le sommeil avoit été parfaitement rétabli dès le 15 décembre. Sa santé n'a souffert depuis ce tems aucune altération, comme on vient encore tout récemment de le vérifier.

Observation dixieme.

145. Joseph-François .... natif de la Flandre, âgé de vingt ans, d'un assez bon tempérament, atta-

qué pour la premiere fois de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par une gonorrhée virulente, laquelle avoit été prématurément arrêtée par les astringents, sans aucun autre remede; est entré à la maison de santé des hommes le 29 novembre 1776, pour des pustules répandues sur tout le corps, & un ulcere très profond à la gorge. Ces symptomes, non équivoques, avoient succédé à la premiere maladie.

Après avoir été saigné, baigné & purgé, ce malade commença les frictions mercurielles, concurremment avec les fumigations, le 4 décembre; de sorte qu'il prenoit un jour une friction de deux gros de pommade mercurielle, & le lendemain une fumigation d'un gros de cinnabre. Ces deux remedes réunis se continuerent ainsi jusqu'au 12 janvier suivant, sans autre accident qu'une légere salivation, qui parut

le 24 décembre, & qui céda à une seule médecine.

A cette époque, les pustules étoient presque toutes effacées; mais comme l'ulcere de la gorge résistoit à ce traitement, on prit le parti de s'en tenir aux seules frictions générales, & de diriger avec précaution vers cet ulcere, au moyen d'un petit entonnoir, quelques légeres fumigations de mercure doux: ce moyen réussit; & le 30, l'ulcere commençoit à diminuer, & à donner l'espérance d'une cicatrisation prochaine.

Le 6 janvier, cet ulcere étoit presque totalement cicatrisé.

Le 12 janvier, la cicatrice étoit parfaite, & ce malade fut mis au nombre des convalescens. Il sortit le 15 janvier, parfaitement guéri, ayant employé quatre onces & demie de pommade mercurielle en friction, dix gros de cinnabre & deux gros de mercure doux en fu-

migation. Son traitement a duré près de cinquante jours, & il ne lui eſt ſurvenu aucun accident.

Il y a eu cent trente-deux malades traités par la réunion des frictions & des fumigations mercurielles; & il n'en eſt mort aucun.



CHAPITRE III.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, concurremment avec la ſolution de ſublimé corroſif.

DE toutes les préparations mercucurielles employées au traitement des maladies vénériennes, il n'y en a guere dont la combinaiſon ſoit plus heureuſe & plus univerſellement pratiquée, que celle des frictions mercurielles avec le ſublimé corroſif. Quand on a jugé néceſſaire la réunion de ces deux moyens, on on y a été déterminé, ſans doute, par l'avantage de pouvoir augmenter l'énérgie du mercure, ſimplement étendu & diviſé, par l'activité de celui qui, donné ſous une forme ſaline, étoit exactement ſoluble, &

miſcible à toutes nos liqueurs. Outre cette propriété ſi précieuſe, le mercure, ſous cette derniere forme, a acquis la faculté de ſtimuler plus puiſſamment les fibres, d'ouvrir les couloirs, de préparer & aſſurer conſéquemment l'ordre des ſécrétions; ce qui, indépendamment de la vertu qu'il a d'enchaîner & de décompoſer le virus, en détermine plus sûrement & plus complettement l'évacuation. On peut ajouter à ces réflexions, qu'il eſt peut-être plus rare qu'on ne le penſe, de trouver une maladie vénérienne aſſez ſimple, pour qu'une ſeule méthode ſuffiſe toujours à ſa guériſon.

Le ſublimé, qui agit ſi ſupérieurement quand il y a des ulceres, des puſtules, & des éruptions dartreuſes, ou des écoulemens virulens, n'a pas toujours une action auſſi prompte & auſſi déciſive ſur les bubons, & ſur toutes les eſpeces

d'excroissances fongueuses ou durcies; mais quand à ce premier remede si justement recommandé, on ajoute des frictions locales, plus capables de résoudre les engorgemens lymphatiques de toute espece; alors on réunit deux manieres de completter la guérison, de la rendre plus sûre, & en même tems plus prompte; ce qui n'est pas à négliger.

C'est aux Médecins de l'armée, pendant la derniere guerre d'Allemagne, qu'on doit les premiers essais de la réunion de ces deux remedes: on l'a depuis pratiquée assez constamment & avec succès à Paris, sous le nom de *méthode mixte*, qu'on lui a donné, comme pour la rajeunir.

Observation premiere.

93. Marie-Magdelaine ... veuve, âgée de vingt-six ans, native de Paris, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, relevant de

de couche depuis six semaines, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 26 mars 1776 : elle avoit alors une gonorrhée virulente ; les grandes levres étoient parsemées d'une grande quantité de pustules très dures ; il y en avoit également sur la partie supérieure & interne des cuisses : les ailes du nez, la levre supérieure, la tête, & le derriere des oreilles, étoient également infectées de pustules suppurantes ; & les glandes du cou étoient engorgées. Cette malade éprouvoit en outre des douleurs dans les bras & au genou gauche, & elle étoit affligée d'une surdité opiniâtre.

Après avoir été convenablement préparée au traitement d'une maladie aussi compliquée, par une saignée, quelques bains, une médecine & une boisson copieuse de tisane émolliente ; cette malade commença le 30 mars la solution de sublimé à

un quart de grain par jour, & elle la continua à cette doſe juſqu'au 4 avril.

Le 31 mars & le 3 avril, elle prit une friction du poids d'un gros de pommade mercurielle.

Depuis le 4 juſqu'au 18 avril, la doſe du ſublimé fut d'un demi-grain par jour.

Les 7, 12 & 16 du même mois, on donna une friction du poids d'un gros.

Comme il étoit ſurvenu de la ſalivation, on ſuſpendit le 19 avril tout remede mercuriel, juſqu'au 27; mais elle céda aiſément à une ſeule médecine & aux gargariſmes d'uſage.

Le 28 avril, on reprit la tiſane émolliente, dans chaque pinte de laquelle on diſſolvoit un demi-grain de ſublimé par jour; & on ne la quitta que le 4 juin, quand la guériſon fut jugée parfaite.

Le 29 avril, les 1er, 3, 6, 8,

10, 14, 16, 20, 23 & 26 mai, on donna une friction du même poids d'un gros; ce qui fit en tout 16 gros de pommade mercurielle employés en friction, & 28 grains de ſublimé en ſolution. A l'exception de la légere ſalivation ſurvenue, cette malade n'a éprouvé aucun accident de la réunion de ces remedes; & dans le courant d'avril, les douleurs étoient déjà diſſipées.

Le 1er mai, les puſtules étoient très affaiſſées, & une partie étoit déjà deſſéchée; les galndes du cou étoient preſque dans leur état naturel.

Le 6 mai, les puſtules de la tête étoient guéries, & toutes les autres s'effaçoient également; la ſurdité diminuoit ſenſiblement, la gonorrhée commençoit auſſi à ſe tarir.

Le 16 mai, la ſurdité n'exiſtoit plus, les puſtules étoient totalement guéries, & les glandes du cou étoient dans leur état naturel.

Le 29 mai, tout étoit diſparu, & il n'exiſtoit plus qu'un petit ulcere à la gorge, produit par le mercure, qui céda promptement aux gargariſmes déterſifs, & à l'application du collire de Lanfranc.

Le 4 juin, cette malade ſortit guérie & en bon état, deux mois huit jours après ſon entrée dans cette maiſon; & ſa guériſon, qui a été vérifiée pluſieurs fois, ne s'eſt pas démentie un inſtant: elle s'eſt mariée depuis; elle jouit de la ſanté la plus parfaite, & a eu des enfans bien portans.

Obſervation ſeconde.

95. Jeanne.... âgée de 20 ans, native de la Savoie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu, un an auparavant, des chancres à la vulve, pour leſquels on lui avoit donné des remedes qui avoient eu un ſuccès aſſez

équivoque; eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 27 mars 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un chancre ſur la nymphe droite, à l'entrée du vagin, un condylome à la nymphe gauche, d'autres condylomes & des poireaux à l'anus; un chancre très conſidérable, qui lui avoit rongé la luette, une partie des amygdales, & les piliers du voile du palais: ce chancre ſe prolongeoit juſques dans l'arriere-bouche, & paroiſſoit même avoir attaqué les os du nez: cette malade avoit en outre des douleurs très vives & continues dans les jambes.

Après l'avoir préparée convenablement, on lui fit prendre quelques lavemens anti-vénériens, que l'on avoit deſſein de joindre aux frictions mercurielles; mais comme elle ne put garder ce premier remede, on fut obligé de l'abandonner, & on y ſubſ-

titua la solution de sublimé, qu'elle commença le 7 avril, à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente; & elle la continua, à cette dose, jusqu'au 10 du même mois.

Le 31 mars, les 2, 5, 8, 11, 15, 17, 20, 23, 25 & 29 avril, les 1er, 3 & 7 mai, on administra à cette malade une friction du poids d'un gros de pommade mercurielle.

Le 11 avril, on donna un demi-grain de sublimé, par jour, dissous dans la même tisane émolliente; & on le continua, à cette dose, jusqu'au 13 mai, que la guérison fut jugée parfaite. Pour y parvenir, on avoit employé dix-neuf grains de sublimé en solution, & quatorze gros d'onguent mercuriel en friction.

Dès le 4 avril, les douleurs des jambes commençoient à diminuer; elles étoient presque totalement dissipées le 12 du même mois.

Le 22 avril, les chancres de la vulve ſe détergeoient ſenſiblement, & donnoient les premiers indices de la cicatriſation ; le chancre de la luette, pour lequel on avoit employé des gargariſmes vulnéraires, commençoit auſſi à ſe cicatriſer ; les douleurs étoient totalement diſſipées.

Le 3 mai, le chancre de la gorge étoit cicatriſé, & la bouche étoit dans le meilleur état poſſible : on fut alors plus en état de ſe convaincre que les os du nez étoient intacts. Il reſtoit encore une légere excoriation à la ſuite du chancre qui occupoit la nymphe gauche, qui fut bientôt cicatriſée. Toutes les excroiſſances, à cette époque, étoient tombées d'elles-mêmes.

Le 9 mai, il n'exiſtoit plus aucun ſymptome de la maladie vénérienne ; & la malade fut envoyée aux convaleſcentes : elle en ſortit parfaitement guérie le 16 mai, cinquante

jours après son entrée dans cette maison. Elle jouit encore à présent d'une bonne santé.

Observation troisieme.

249. Angélique .... âgée de 19 ans, native de la Picardie, d'un tempérament délicat, mais bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 2 juillet 1776, pour une gonorrhée virulente récente, avec phlogose à la vulve, accompagnée d'un chancre très considérable, qui occupoit les deux tiers du vagin, & s'étendoit jusques sur la fourchette : elle avoit de plus une légere excoriation chancreuse à l'anus, & des douleurs nocturnes dans les bras & dans les jambes.

Après avoir été convenablement préparée par une saignée, quelques bains & une purgation, cette malade commença le 7 juillet, à prendre une friction de deux gros de pommade

mercurielle, & elle la continua tous les deux jours, à cette doſe, juſqu'au 17 du même mois. Pendant l'uſage de ces frictions, elle prit tous les jours un quart de grain de ſublimé diſſous dans la tiſane émolliente.

Le 18, on ſuſpendit tout remede mercuriel, la ſalivation étant ſurvenue : le 21 les regles parurent, & continuerent juſqu'au 26 ; alors la ſalivation étoit totalement terminée.

Le 27 juillet, on recommença les frictions tous les deux jours, à la doſe de deux gros ; & on donna tous les jours une pinte de tiſane émolliente, dans laquelle on avoit diſſous un demi-grain de ſublimé. Ces deux remedes furent ainſi continués, ſans interruption, juſqu'au 11 août, qu'on fut obligé d'abandonner le ſublimé, parce qu'il fatiguoit un peu l'eſtomac. On ſe contenta alors d'adminiſtrer les frictions comme auparavant, de

deux jours en deux jours, jusqu'au 27 août, que la maladie fut terminée.

Le 19 juillet, le chancre commençoit à se déterger.

Le 26 juillet, il étoit au même état; les douleurs étoient un peu appaisées.

Le 8 août, le chancre diminuoit sensiblement, les douleurs étoient presque totalement dissipées, & la gonorrhée se tarissoit.

Le 14 août le chancre commençoit à se cicatriser.

Le 20 août, l'excoriation de l'anus étoit guérie.

Le 26 août, le chancre de la vulve étoit cicatrisé.

Le premier septembre, la guérison fut jugée parfaite; & après deux mois de traitement, cette femme sortit en très bon état, après avoir pris treize grains de sublimé en solution, & quatre onces six gros de pommade mercurielle en friction.

Observation quatrieme.

268. Marie-Josephe .... native des Pays-Bas Autrichiens, d'un tempérament délicat, bien réglée, mais en petite quantité, ayant déjà éprouvé plusieurs fois la maladie vénérienne, dont elle déclara avoir été traitée avec peu de soin : à la suite de ces différens traitemens, il lui étoit survenu un ulcere chancreux derriere les oreilles, & un autre à la commissure des levres, lesquels n'avoient été guéris que par l'application d'une pommade simple. Cette malade fut reçue à la maison de santé de la petite Pologne, le 21 août 1776, pour une gonorrhée virulente ancienne, accompagnée de douleurs très considérables aux bras, aux jambes & à la tête, qui devenoient insupportables pendant la nuit, & pour plusieurs petites tumeurs gommeuses & douloureuses : quelques-unes occu-

poient la partie inférieure & externe de l'humérus du côté droit, & les autres les os du tibia : elle avoit de plus un engorgement assez considérable & très dur à la partie supérieure du sein gauche.

Après avoir été saignée, baignée & purgée ; cette malade commença, le 25 août, les ftictions mercurielles à la dose de deux gros par jour ; & le lendemain de chaque friction, elle prenoit un bain : elle buvoit en même tems tous les jours une pinte de tisane émolliente, dans laquelle on avoit dissous un quart de grain de sublimé corrosif. Elle continua les frictions, les bains & la tisane, à cette dose, jusqu'au 29 août. Depuis ce jour jusqu'au 4 septembre, on fit dissoudre dans chaque pinte de tisane, un demi-grain de sublimé par jour ; & on continua les frictions dans le même ordre & à la même dose que ci-dessus : mais à cette

époque, on supprima les bains.

Depuis le 4 jusqu'au 18 septembre, on porta la dose du sublimé, dissous dans une pinte de tisane, à trois quarts de grain par jour; mais le 6 septembre, il étoit survenu une légere salivation, qui n'avoit pas permis de continuer les frictions, & pour laquelle la malade fut purgée deux fois. La salivation étant guérie, elle reprit les frictions le 13, & elle les continua les 17, 20 & 22 du même mois.

Par la visite qui fut faite le 6 septembre, la tumeur gommeuse du bras droit étoit déjà presque totalement fondue; celles du tibia étoient également diminuées, & n'étoient plus douloureuses; la gonorrhée se tarissoit, & l'engorgement du sein s'amollissoit.

Le 12 septembre, la gonorrhée étoit tarie, & les tumeurs gommeuses presque totalement résoutes; l'engor-

gement du ſein diminuoit ſenſiblement; les douleurs nocturnes étoient preſque totalement diſſipées.

Le 18 ſeptembre, les tumeurs gommeuſes étoient guéries, l'engorgement de la mamelle étoit réſous, & les douleurs étoient diſſipées. Il y avoit, à cette époque, un peu de ſalivation, qui exigea encore une purgation.

Le 24 ſeptembre, la guériſon fut jugée ſolide; & cette malade fut envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit, le 28 ſeptembre, dans le meilleur état poſſible, après avoir pris neuf frictions de deux gros chacune, & vingt-trois grains de ſublimé en ſolution. Sa ſanté n'a été nullement altérée de l'uſage de ces remedes, & l'on s'en eſt encore aſſuré depuis peu de jours.

Obſervation cinquieme.

309. Marie . . . . femme mariée,

âgée de trente-trois ans, native de la baſſe Normandie, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 2 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente & des puſtules en grande quantité, qui occupoient tout le périné, la marge de l'anus, & s'étendoient juſqu'aux feſſes.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe, le 8 octobre, à l'uſage de la tiſane apéritive, dans une pinte de laquelle on diſſolvoit un quart de grain de ſublimé par jour; & elle continua ce remede, à cette doſe, juſqu'au 14 du même mois.

Le 10 & le 12, on lui adminiſtra une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Depuis le 15 juſqu'au 24, on lui donna, par jour, un demi-grain de ſublimé diſſous dans la même tiſane;

& de deux jours l'un, elle prit une friction d'un gros.

Le 25, on mit trois quarts de grain de ſublimé, tous les jours, dans la même quantité de tiſane; & elle le continua, à cette doſe, juſqu'au 12 novembre.

Les 26, 28, 30 octobre, les 1er, 4, 7 & 10 novembre, elle prit une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Le 15 octobre, on s'apperçut à la viſite que la gonorrhée étoit blanche, & diminuoit ſenſiblement.

Le 25 octobre, la gonorrhée ſe tariſſoit, & les puſtules étoient déjà preſqu'effacées

Le 31, la gonorrhée étoit preſque totalement tarie, les puſtules étoient toutes effacées.

Le 5 novembre, la gonorrhée étoit tarie.

Le 10 novembre cette femme fut envoyée aux convaleſcentes, & elle fut

fut jugée parfaitement guérie le 13, après avoir pris dix-neuf grains de sublimé en solution, & quatorze gros d'onguent mercuriel en friction, sans qu'il en ait résulté le plus léger accident : sa santé est encore à présent aussi bonne qu'elle puisse l'être.

Observation sixieme.

345. Alexis .... âgée de vingt-six ans, native de la Champagne, d'un bon tempérament, accouchée heureusement au mois d'avril dernier, depuis lequel tems elle éprouvoit des regles irrégulieres & surabondantes, une éruption laiteuse à la tête, de petites tumeurs de même espece à la peau, & des ulcérations derriere les oreilles. Cette malade est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 6 novembre 1776, pour une gonorrhée virulente très considérable, des pustules en grande quan-

tité sur les grandes levres & à la marge de l'anus, & un engorgement aux aines. Elle éprouvoit de plus de fréquens vertiges, & la surdité.

Comme cette malade avoit ses regles en entrant dans cette maison, on en attendit la fin pour lui faire prendre quelques bains, une médecine, & une tisane pectorale incrassante, afin de la préparer à l'usage du sublimé & des frictions.

Elle commença le 12 novembre à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte d'eau de ris, & elle le continua à cette dose jusqu'au 16.

Le 17, on porta la dose du sublimé à un demi-grain par jour jusqu'au 22 du même mois.

Les 14, 16 & 19 novembre, on lui donna une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Les vertiges & les maux de tête étant considérablement augmentés le

22, & étant accompagnés d'une légere salivation, on la saigna du pied, on la baigna, & on la purgea ensuite deux fois. Pendant tout ce tems, on interrompit, comme on le comprend bien, tous les remedes mercuriels; & on ne les reprit que le 3 décembre suivant; savoir, le sublimé à un demi-grain par jour, & les frictions à la dose d'un gros tous les deux jours.

Depuis le 9 jusqu'au 14 décembre, on donna trois quarts de grain de sublimé par jour, & dans cet intervalle on administra deux frictions.

Depuis le 15 jusqu'au 23 décembre inclusivement, cette malade prit un grain de sublimé par jour, & tous les deux jours une friction d'un gros. Elle quitta tout remede mercuriel le 24; & après avoir été purgée, elle fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit le 30 parfaitement guérie, après avoir pris vingt grains de sublimé en solution, & quatorze gros

de pommade mercurielle en friction, sans qu'il ait résulté de l'administration combinée de ces deux remedes aucun accident, ni aucun inconvénient, que la salivation légere éprouvée. Cette femme est accouchée depuis à terme d'un enfant bien portant; & sa santé est toujours parfaite.

Dès le 26 novembre, on s'apperçut à la visite, que les pustules s'effaçoient; le mal de tête étoit dissipé, & les vertiges n'avoient plus reparu. Il restoit néanmoins encore un peu de douleur à l'oreille; mais la surdité se dissipoit.

Le 10 décembre, les pustules étoient effacées, & la gonorrhée presque tarie; la surdité étoit guérie.

Le 17 décembre, la gonorrhée étoit tarie; mais pour en consolider la guérison, on purgea de nouveau la malade, & on la mit à l'usage de l'eau ferrugineuse.

Observation septieme.

257. Marie-Jeanne .... femme mariée, âgée de trente-quatre ans, native de la Champagne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 29 juillet 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari, lequel étoit traité lui-même, & dans le même tems, à la maison de santé établie pour les hommes, rue des Brodeurs: (*Voyez* n°. 70.) Les principaux symptomes de cette maladie, qu'elle avoit depuis quatre ans, & que sa petite fille, âgée de trois ans & demi, avoit apportée en naissant, & pour laquelle elle étoit également traitée dans la maison de la petite Pologne (*a*), étoient une gonorrhée

(*a*) *Voyez* premiere Partie, chapitre 3e, Observ. 6e, n° 258.

virulente, un engorgement aux aines, des excroiſſances ſuppurantes & chancreuſes très larges à la marge de l'anus.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença l'uſage du ſublimé, à un quart de grain par jour, depuis le 31 juillet juſqu'au 5 août.

Les 2, 4, 6, 8, 10 & 12 août, elle prit une friction du poids de 2 gros; & les regles étant ſurvenues, on interrompit ce remede juſqu'au 17.

Elle reprit les frictions le 18, & elle les continua juſqu'au 31 août, à la doſe de 2 gros tous les deux jours.

Depuis le 6 juſqu'au 31 août, elle prit tous les jours un demi-grain de ſublimé diſſous dans ſa pinte de tiſane émolliente, ſans qu'il ait réſulté le plus léger inconvénient de ces deux remedes réunis.

Par la visite qu'on en fit le 14 août, on s'apperçut que les excroissances diminuoient sensiblement, quoique l'engorgement des aines fût toujours le même : à cette époque, la gonorrhée commençoit à diminuer aussi.

Le 20 août, les excroissances étoient presque détruites, & les ulceres cicatrisés ; la gonorrhée se tarissoit : mais l'engorgement des aines ne cédoit que lentement & difficilement aux remedes.

Le 26 août, les excroissances étoient détruites & cicatrisées, la gonorrhée étoit tarie, & l'engorgement des aines presque résous.

Le 30, l'engorgement des aines n'existoit plus, & ces parties étoient dans leur état naturel ; de sorte que cette femme fut jugée guérie le premier septembre, après avoir pris vingt-six gros de pommade mercurielle en friction, & quinze grains

de sublimé en solution. Elle sortit en même tems que sa petite fille, qui étoit également guérie & dans le meilleur état possible ; ce qui vient d'être encore tout récemment vérifié, pour la mere & pour la fille.

Observation huitieme.

424. Marie-Thérese .... âgée de vingt-sept ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, & ordinairement mal réglée, étant enceinte à peu près de cinq mois, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 14 janvier 1777, pour un engorgement considérable, inflammatoire, avec excoriation aux grandes levres, une gonorrhée virulente très âcre, des pustules ulcérées au pli des cuisses, & de grosses pustules & en grande quantité à la marge de l'anus.

Après l'avoir saignée & purgée avec un minoratif, on administra à

cette malade les frictions au poids d'un gros & demi de pommade mercurielle les 16, 18, 20 & 22 janvier, auquel tems elle commença à prendre tous les jours un quart de grain de ſublimé dans une pinte de tiſane, juſqu'au 31 du même mois.

Depuis le 24 janvier juſqu'au 24 février, elle prit tous les deux jours une friction d'un gros.

Le premier février, on lui donna un demi-grain de ſublimé par jour juſqu'au 4 mars; ce qui fit un emploi de dix-huit grains de ſublimé & de vingt-deux gros de pommade mercurielle, ſans qu'il ſoit ſurvenu aucun accident à cette malade, malgré ſa groſſeſſe.

Le premier février, les puſtules commençoient à s'effacer, le gonflement des grandes levres étoit déjà diſſipé, les ulceres commençoient auſſi à ſe cicatriſer; mais la gonorrhée étoit au même état.

Le 13 février, les pustules étoient presque totalement effacées, & les ulceres cicatrisés ; l'écoulement de la gonorrhée commençoit à diminuer.

Le 21, les pustules étoient totalement effacées, les ulceres guéris; la matiere de la gonorrhée étoit blanche & s'épaississoit.

Le 26, cette malade fut purgée pour une légere salivation survenue ; & comme il existoit encore un peu d'écoulement, tous les autres symptomes vénériens étant détruits, on lui fit mettre dans sa tisane quelques gouttes d'élixir tonique & balsamique.

Le 5 mars, elle fut jugée absolument guérie ; sa grossesse alloit très bien ; & l'enfant, qui donnoit des preuves non équivoques d'existence & de vigueur, le confirmoit assez.

Observation neuvieme.

440. Thérese .... âgée de dix-

huit ans, native de la Bretagne, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu, ſix mois auparavant, des chancres vénériens qui n'avoient été que palliés, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 janvier 1777, pour un bubon à l'aine gauche, des crêtes de coq & des poireaux très multipliés à l'anus, accompagnés d'une gonorrhée virulente.

Après les préparations convenables à ſon état, cette malade commença le 30 janvier, juſqu'au 5 février, à prendre tous les jours un quart de grain de ſublimé, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & depuis le 5 juſqu'au 9 février, elle en prit un demi-grain par jour; ce qui fait en tout quatre grains.

Les 2, 5 & 7 février, on lui donna une friction de pommade mercurielle du poids d'un gros.

Malgré la petite quantité de ces remedes, cette malade éprouva le 10 une salivation considérable, accompagnée d'ulceres à la langue & à la bouche, laquelle dura plus de quinze jours, & qui ne céda qu'avec peine aux lotions, aux gargarismes, à la saignée du pied, & à quelques purgatifs réitérés. On juge bien que tout remede mercuriel fut interrompu pendant ce tems.

Le 26 février, la salivation étant tout-à-fait terminée, & les ulceres de la bouche cicatrisés; la malade reprit l'usage du sublimé à la dose d'un demi-grain par jour, & elle le continua à cette dose sans interruption jusqu'au 6 mars: alors on porta la dose du sublimé à trois quarts de grain par jour, jusqu'au 30 du même mois.

Depuis le 28 février jusqu'au 30 mars, on joignit à l'usage du sublimé celui des frictions, & on en admi-

niſtra quinze du poids d'un gros ſeulement chacune, à deux jours de diſtance, ſans que la ſalivation reparût.

Le 26 février, le bubon commençoit à ſe réſoudre, l'écoulement de la gonorrhée n'étoit plus ſi abondant; mais les poireaux ſubſiſtoient encore, ainſi que les autres excroiſſances de l'anus.

Le 5 mars, le bubon continuoit à ſe réſoudre, les poireaux étoient détruits, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement : pour en conſolider la cure & procurer un deſſéchement plus complet, on mit dans la tiſane quelques gouttes d'élixir tonique.

Le 12 mars, la gonorrhée commençoit à ſe tarir, les poireaux & les exroiſſances fongueuſes n'exiſtoient plus, le bubon étoit preſque totalement réſous.

Le 20 mars, le bubon étoit encore au même état que le 12.

Le 27 mars, il étoit totalement résous; mais malgré cet avantage, on continua les frictions locales.

Le 31 mars, la guérison étoit complette, & cette malade sortit en très bon état. Elle avoit pris pendant son traitement, qui a duré deux mois, vingt-sept grains de sublimé en solution, & dix-huit gros de pommade mercurielle en friction, sans aucun inconvénient que la salivation éprouvée : sa santé est encore actuellement très bonne.

Observation dixieme.

476. Françoise .... âgée de 29 ans, native de la Bretagne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée; ayant déjà eu, il y avoit un an, un bubon à l'aine gauche, dont elle avoit été guérie chez elle, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 24 février 1777, pour une gonorrhée virulente avec

phlogose, accompagnée de pustules chancreuses répandues sur toute la vulve, & d'un engorgement à l'aine droite.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade commença, le premier mars, le sublimé à un quart de grain par jour, & elle le continua à cette dose jusqu'au 5 du même mois. Depuis le 6 jusqu'au 21 mars, elle en prit un demi-grain tous les jours; & depuis le 21 jusqu'au 31 mars, la dose fut portée à trois quarts de grain par jour.

Pendant l'usage de ce remede, on lui administra douze frictions de pommade mercurielle, du poids d'un gros chacune, qui ont suffi à sa guérison.

Le 12 mars, la phlogose étoit totalement dissipée, & l'écoulement de la gonorrhée diminuoit; les pustules commençoient aussi à s'effacer, & l'engorgement de l'aine étoit déjà résous.

Le 20 mars, la gonorrhée se tarissoit sensiblement, & les pustules n'existoient plus.

Le 27, la gonorrhée étoit tarie.

Le 31 mars, cette malade fut jugée guérie, trente-cinq jours après son entrée dans cette maison, après avoir pris douze gros d'onguent mercuriel en friction, & dix-sept grains de sublimé en solution, sans en avoir éprouvé la plus légere incommodité. Elle s'est plusieurs fois & depuis peu représentée à la maison de santé; sa guérison y a été reconnue solide, & sa santé très bonne.

Observation onzieme.

531. Marie-Anne-Elizabeth .... âgée de vingt-huit ans, native de l'Isle-de-France, ordinairement bien réglée, & d'un bon tempérament, ayant déjà eu, il y avoit huit mois, des chancres & des ulceres chancreux à la vulve, dont elle avoit été

été guérie, accouchée depuis trois semaines d'un enfant à terme, qui n'a vécu que vingt-quatre heures, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 29 mars 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, qu'elle avoit contractée depuis peu, & dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente, accompagnée d'un écoulement laiteux, avec lequel elle pouvoit être confondue : elle étoit en outre accompagnée d'un gonflement inflammatoire à la vulve, d'un ulcere chancreux très large à la nymphe gauche, d'un bubon très considérable à l'aine droite, d'un autre un peu moindre à l'aine gauche, & de plusieurs excoriations à la marge de l'anus.

Après avoir pris pendant quelques jours des bouillons de veau avec le sel *de Duobus*, cette malade fut purgée le 2 avril ; & elle com-

mença enſuite l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, juſqu'au 6 du même mois.

Depuis le 7 juſqu'au 15 avril, elle prit un demi-grain de ſublimé par jour; & depuis le 16 avril juſqu'au 10 juin, on porta la doſe du ſublimé à trois quarts de grain par jour.

Pendant cet eſpace de tems, elle prit trente frictions de pommade mercurielle, d'un gros chacune, ſans qu'il ait réſulté ni ſalivation, ni aucun autre accident de l'uſage combiné de ces deux remedes.

A la viſite du 17 avril, on reconnut que la gonorrhée étoit toujours dans le même état, & que l'écoulement étoit très abondant; que l'ulcere de la vulve ſuppuroit beaucoup, & que le pus étoit de bonne qualité: les bubons ne donnoient aucun ſigne de réſolution.

Le 24 avril, la gonorrhée commençoit à diminuer; l'ulcere du

vagin fournissoit déjà moins de pus, & se détergeoit sensiblement ; & comme le bubon de l'aine droite étoit très considérable & ne paroissoit pas devoir se résoudre, on y appliqua la pierre à cautere, qui, comme on le sait, est un fondant très actif, indépendamment de sa qualité caustique.

Le 3 mai, l'écoulement de la gonorrhée diminuoit tous les jours sensiblement, & la couleur en étoit belle; l'ulcere du vagin commençoit à se cicatriser; & le bubon, ouvert par le cautere, suppuroit convenablement.

Le 14 mai, on fut obligé d'appliquer un cautere sur l'autre bubon, qui étoit moins considérable.

Le 21 mai, la gonorrhée commençoit à se tarir ; le premier bubon commençoit aussi à se cicatriser ; l'ulcere du vagin diminuoit à vue d'œil.

Le 28 mai, l'ulcere du vagin se cicatrisoit sensiblement; le premier bubon étoit déjà cicatrisé; la gonorrhée étoit presque totalement tarie.

Le 4 juin, les deux bubons étoient parfaitement cicatrisés; l'ulcere du vagin l'étoit aussi; & quoiqu'il n'existât plus absolument d'écoulement, on prescrivit, néanmoins, pour en prévenir le retour, des tisanes sudorifiques, qu'on rendit purgatives tous les quatre jours, & quelques gouttes d'élixir tonique dans la boisson ordinaire.

Le 11 juin, cette malade fut jugée radicalement guérie. On avoit employé pour son traitement, qui a duré deux mois & demi, quarante-sept grains de sublimé en solution, & trente gros de pommade mercurielle en friction, sans qu'elle ait éprouvé, pendant l'usage de ces remedes, ni salivation, ni vomissement, ni cours de ventre, ni aucune espece

de douleur : ſa conſtitution n'en a été aucunement altérée, & elle jouit encore à préſent d'une bonne ſanté.

Obſervation douzieme.

571. Magdelaine ...... femme mariée, âgée de cinquante-un ans, native de l'Iſle-de-France, ayant perdu abſolument, ſans retour & ſans accident, ſes regles, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 25 avril 1777, pour des douleurs nocturnes très aiguës à la tête & dans tous les membres, accompagnées d'inſomnie ; pour une tumeur gommeuſe très conſidérable à la jambe droite, qui occupoit toute la partie moyenne du tibia ; une légere tumeur à la jonction de l'os pariétal du côté droit au coronal. Ces ſymptomes d'une vérole ancienne étoient d'autant moins équivoques, que cette femme avoit eu, trois ans auparavant, des chancres

à la vulve, qu'elle n'avoit fait que pallier; & depuis un mois, un ulcere à la gorge, qui avoit détruit la luette, & pour lequel elle n'avoit pris aucun remede interne, ni aucune friction mercurielle.

Après avoir été préparée convenablement par la saignée, quelques bains & un purgatif, cette malade commença l'usage du sublimé, le premier mai, à la dose d'un demi-grain par jour; & elle le prit, à cette quantité, jusqu'au 11 du même mois. Depuis le 12 mai jusqu'au 3 juin, elle en prit trois quarts de grain par jour.

Depuis le 30 avril jusqu'au 2 juin, on lui donna seize frictions, du poids d'un gros chacune; ce qui fit un emploi de deux onces de pommade mercurielle & de vingt-trois grains de sublimé en solution, pour tout son traitement.

A la visite du 9 mai, cette malade

déclara que les douleurs de la tête & des membres, qui se faisoient auparavant sentir pendant la nuit, commençoient à diminuer, & qu'elle n'éprouvoit plus une insomnie aussi opiniâtre.

Le 15 mai, les douleurs diminuoient de jour en jour, le sommeil se rétablissoit insensiblement, & la tumeur gommeuse étoit amollie.

Le 21 mai, les douleurs nocturnes étoient totalement dissipées, la tumeur dont le siege étoit à la jonction du coronal au pariétal, étoit disparue; la tumeur gommeuse de la jambe diminuoit à vue d'œil, & le sommeil étoit rétabli.

Le 28, les douleurs n'avoient plus reparu; la tumeur gommeuse étoit presque totalement fondue.

Le 4 juin, cette femme fut jugée guérie, & elle sortit en très bon état, ayant éprouvé un soulagement très prompt, très complet, & presque

inespéré, de l'usage de ces remedes, qui ne lui avoient occasionné ni malaise, ni douleurs, ni accident quelconque. Sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

Observation treizieme.

601. Marie-Anne .... âgée de vingt ans, native de la Brie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de la petite Pologne, le 16 mai 1777, pour une gonorrhée virulente, qu'elle avoit depuis un an, sans y avoir fait aucun remede : elle avoit en outre un gonflement très considérable & très douloureux aux grandes levres, dont la gauche étoit parsemée de pustules ulcérées ; des petits poireaux à l'anus, & un bubon très considérable & très étendu à l'aine gauche.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage

du ſublimé, diſſous dans la tiſane émolliente; & elle en prit un quart de grain par jour depuis le 19 juſqu'au 22 mai : on la baignoit auſſi réguliérement tous les jours.

Depuis le 23 mai juſqu'au 17 juin, on lui donna un demi-grain de ſublimé par jour; & trois quarts de grain tous les jours, depuis le 18 juin juſqu'au 2 ſeptembre.

Depuis le 27 mai juſqu'au 19 juillet, on lui donna auſſi vingt-cinq frictions du poids d'un gros chacune, à deux jours d'intervalle l'une de l'autre.

A la viſite du 11 juin, on ne remarqua aucun changement à la gonorrhée; mais le gonflement des grandes levres commençoit à diminuer, & le bubon, qu'on avoit ouvert par le cautere, étoit en pleine ſuppuration; les puſtules étoient encore au même état.

Le 18 juin, la gonorrhée commen-

çoit à diminuer, le gonflement des grandes levres n'existoit déjà presque plus, & les pustules commençoient à s'affaisser; la suppuration du bubon continuoit à être belle & abondante.

Le 25 Juin, la gonorrhée diminuoit sensiblement, la couleur en étoit belle; les pustules s'affaissoient, mais le bubon étoit au même état.

Le 2 juillet, les bords du bubon devinrent calleux & durs, ce qui obligea à les toucher avec le beurre d'antimoine; les pustules s'effaçoient journellement, & la gonorrhée se tarissoit.

Le 9 juillet, tout étoit au même état décrit.

Le 16 août, les bords du bubon étoient amincis, fondus, & de niveau avec la plaie; les pustules continuoient à s'effacer; la gonorrhée étoit tarie.

Le 20, le bubon étoit presque to-

talement cicatrisé, les pustules étoient absolument effacées.

Le 26, tout étoit disparu & dans un bon état; on envoya conséquemment cette femme aux convalescentes.

Le 3 septembre, elle fut jugée parfaitement guérie, trois mois & demi après son entrée dans cette maison.

Quoique cette malade ait pris une des plus fortes doses de sublimé possible, concurremment avec trois onces & un gros de pommade mercurielle en friction; elle n'a cependant éprouvé ni salivation, ni colique, ni douleurs quelconques, ni aucune autre espece d'accident: ce qui peut être regardé comme une preuve qu'il faut quelquefois employer en grande quantité des remedes mercuriels, pour obtenir une guérison complette, quand les symptomes sont anciens, graves, & résistent aux premiers secours; & que, sous le prétexte de

la dose qui paroît effrayante aux personnes peu accoutumées à administrer le mercure, il ne faut pas, comme on le fait quelquefois, rester à moitié chemin : mais la prudence doit en cela être le guide du Médecin ; & c'est par l'impression reconnue que le remede fait sur les organes, autant que par l'extinction successive du virus, qu'il doit juger s'il peut en continuer l'usage sans aucun risque : cette fille jouit depuis ce tems de la plus brillante santé, comme on vient de le vérifier encore tout récemment.

Observation quatorzieme.

603. Marie-Anne-Françoise .... âgée de 17 ans, native de la Picardie, d'un bon tempérament & bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 19 mai 1777, pour une gonorrhée virulente très abondante & très âcre, un gonfle-

ment très considérable à la nymphe droite, accompagné de plusieurs chancres à la vulve, & d'un ulcere assez étendu, qui entouroit la marge de l'anus.

Après avoir été saignée & assujettie aux bains journaliers, & après avoir été purgée, cette malade fut mise à l'usage du sublimé le 25 mai; & elle commença ce remede à un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente; elle le continua, à cette dose, jusqu'au 29. Depuis le 30 du même mois jusqu'au 11 de juin, elle prit un demi-grain de sublimé par jour; & depuis le 12 juin jusqu'au 30 juillet, trois quarts de grain tous les jours.

Depuis le 21 mai jusqu'au 28 juillet, on lui administra trente-une frictions d'un gros chacune, à un jour & quelquefois à deux jours d'intervalle.

A la visite du 11 juin, on remar-

qua que la gonorrhée diminuoit, & que les chancres & les ulceres commençoient à ſe cicatriſer.

Le 18 juin, les chancres & les ulceres étoient preſque totalement cicatriſés, l'écoulement de la gonorrhée étoit blanc & s'épaiſiſſoit.

Le 25 juin, tout étoit au même état; c'eſt pourquoi on joignit les tiſanes ſudorifiques aux remedes preſcrits.

Le 2 juillet, les ulceres & les chancres étoient cicatriſés, la gonorrhée diminuoit journellement.

Le 9 juillet, les ulceres étoient parfaitement cicatriſés; à cette époque, il étoit ſurvenu ſur la nymphe une grande quantité de poireaux, qu'on fut obligé de détruire.

Le 16, les poireaux détruits ne reparurent plus, la gonorrhée paroiſſoit tarie ſans retour.

Le 23 juillet, tout étoit dans le meilleur état poſſible; mais il exiſtoit

à l'uretre un peu de phlogoſe, qu'on diſſipa aiſément avec l'eau végéto-minérale.

Le 30 juillet, la malade, de nouveau viſitée, fut reconnue parfaitement guérie, deux mois onze jours après ſon entrée dans cette maiſon, après avoir pris quarante-cinq grains de ſublimé en ſolution, & trente-un gros d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'il en ait réſulté ni douleurs, ni aucune eſpece d'accident. Elle jouit encore à préſent d'une très bonne ſanté.

Obſervation quinzieme.

659. Aimée .... âgée de 22 ans, native de la Bourgogne, habituellement bien réglée, & d'un bon tempérament, avoit depuis deux mois un bubon à l'aine droite, ſur lequel elle s'étoit contentée d'appliquer une emplâtre : quand elle eſt entrée à la

maison de santé de la petite Pologne, le 26 juin 1777, elle avoit le même bubon, qui étoit en suppuration; & on découvrit encore un chancre à la fourchette, qui jettoit du pus abondamment, des pustules ulcérées sur la grande levre droite, d'autres sur les nymphes, d'autres à la marge de l'anus, un engorgement à l'aine gauche, en outre un ulcere au périné, & un écoulement virulent, qui paroissoit être plutôt le produit de la suppuration des ulceres qu'une véritable gonorrhée (*a*).

On saigna & on purgea la malade, pour la préparer à l'usage des frictions

(*a*) Il est quelquefois très aisé de confondre chez les femmes les écoulemens qui proviennent de la suppuration des chancres & ulceres dont la vulve est infectée, avec les écoulemens purement gonorrhoïques : les premiers se tarissent à mesure & à proportion que les chancres & les ulceres se guérissent; les seconds, au contraire, sont plus rebelles.

&

& du sublimé; & elle commença ce dernier remede le 1er juillet, à la dose d'un demi-grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente; elle continua ce remede, à cette dose, jusqu'au 15 juillet; depuis le 16 jusqu'au 28 juillet, elle en prit trois quarts de grain par jour, & un grain tous les jours, depuis le 28 juillet jusqu'au 10 août.

On lui administra, en outre du sublimé, dix-huit frictions du poids d'un gros chacune, sans que, de la réunion de ces deux remedes, on ait observé le plus léger accident.

A la visite du 9 juillet, le bubon se détergeoit, les bords de l'ulcere se rapprochoient, & ils annonçoient une prochaine cicatrisation.

Le 16, le bubon se cicatrisoit, l'engorgement de l'aine gauche se résolvoit, le chancre de la fourchette se cicatrisoit aussi; l'écoulement virulent diminuoit proportionnellement,

& les puſtules s'effaçoient d'une maniere ſenſible.

Le 23, le chancre de la fourchette étoit cicatriſé, l'écoulement étoit preſque tari, le bubon étoit cicatriſé, l'engorgement de l'aine réſous; & il n'y avoit plus que les traces des puſtules.

Le 6 août, l'écoulement étoit totalement deſſéché; & tous les autres ſymptomes étant également diſſipés, on envoya cette femme aux convaleſcentes.

Elle fut jugée parfaitement guérie le 12 août, après avoir été quarante-huit jours dans cette maiſon, & y avoir pris trente-trois grains de ſublimé en ſolution, & dix-huit gros de pommade mercurielle en friction; leſquels remedes n'ont aucunement altéré ſa ſanté.

Obſervation ſeizieme.

6. Marie-Jeanne ..... âgée de

quinze ans, native de l'Isle de France, d'un tempérament sanguin, quoique ses regles n'aient point paru depuis quatre mois qu'en petite quantité, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet, le 7 février 1776, pour une gonorrhée virulente, des chancres à la vulve, des pustules répandues sur tout le corps, & une gale presqu'universelle.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage du sublimé dissous dans une pinte de tisane émolliente, à la dose d'un quart de grain par jour; & elle le continua à cette dose depuis le 9 jusqu'au 13 février. Depuis le 13 jusqu'au 19 du même mois, elle en prit un demi-grain tous les jours, & depuis le 20 février jusqu'au 18 mars, trois quarts de grain par jour.

Pendant l'usage de ce remede, elle fut baignée six fois, & elle prit cinq frictions de deux gros de pommade

mercurielle chacune, & à cinq jours de diſtance l'une de l'autre.

A la viſite du 23 février, on s'apperçut déjà que les chancres ſe détergeoient avantageuſement, que les puſtules commençoient à s'effacer, que la gale étoit moins vive, & que la gonorrhée prenoit une meilleure couleur.

Le 29, l'écoulement ſe tariſſoit ſenſiblement; il étoit blanc, épais & filandreux; les chancres ſe cicatriſoient, les puſtules ſe deſſéchoient, & la gale étoit preſque totalement guérie.

Le 12 mars, la gonorrhée étoit tarie, les chancres étoient cicatriſés, & il n'y avoit plus ni gale, ni puſtules; les regles parurent en plus grande quantité, ce qui étoit plus conforme au tempérament primitif de la malade.

Le 18 mars, la guériſon fut jugée complette, & pout y parvenir, on

avoit employé vingt-six grains de sublimé en solution, & dix gros d'onguent mercuriel en friction, de la réunion desquels remedes il n'est résulté ni douleurs ni salivation. Cette fille ayant repris ses mauvaises habitudes, a été traitée encore deux fois depuis pour de nouveaux symptomes ; mais malgré ces récidives, & la répétition des remedes de ce genre, jugés nécessaires, sa constitution n'en a point été altérée, & sa santé est aujourdhui aussi parfaite qu'on puisse le desirer.

Observation dix-septieme.

5. Marie-Elisabeth..... native de l'Isle-de-France, âgée de 19 ans, d'un tempérament sanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà éprouvé trois attaques successives de la maladie vénérienne la plus compliquée, pour lesquelles elle assuroit avoir été

traitée avec ſuccès, eſt entrée le 7 février 1776, à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, pour la quatrieme repriſe de la même maladie, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, un bubon conſidérable à chacune des aines, & une grande quantité de poireaux à la vulve.

Elle fut d'abord ſaignée & purgée, & miſe enſuite à l'uſage du ſublimé corroſif à la doſe d'un quart de grain par jour; au bout de quatre jours on lui en donna un demi-grain, & enſuite trois quarts de grain par jour juſqu'à la fin de ſon traitement; d'où réſulte un emploi de vingt-trois grains de ſublimé, qu'elle prit ſans aucune eſpece d'accident.

Pendant l'uſage ſuivi de ce remede, on adminiſtra à cette malade, après quelques bains, quatre frictions générales du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, & en-

ſuite pluſieurs frictions particulieres dirigées ſur le bubon, ſans qu'il en ait résulté la plus légere ſalivation.

Le 19 février, on s'aſſura par la viſite que le bubon commençoit à ſe réſoudre; quelques-uns des poireaux étoient déjà tombés d'eux-mêmes; mais on fut enſuite obligé d'extirper les autres, qui étoient plus rebelles; la gonorrhée commençoit à changer de couleur.

Le 23 février, l'écoulement étoit plus blanc, plus épais.

Le premier mars, le bubon étoit déjà preſque réſous, les poireaux n'avoient plus reparu, la gonorrhée étoit preſque totalement tarie, ſans autre ſecours qu'une purgation & la boiſſon d'une tiſane ſudorifique.

Le 6 mars, il n'y avoit plus aucune trace du bubon ni des poireaux, & la gonorrhée étoit tarie; on purgea de nouveau la malade, & on l'envoya enſuite aux convaleſcentes,

où elle continua l'uſage de la tiſane ſudorifique.

Le 13 mars, on jugea ſa guériſon complette, & elle ſortit en très bon état, & ſans avoir éprouvé aucun accident. Cet état ne s'eſt point démenti depuis, & elle jouit encore à préſent de la plus parfaite ſanté.

Obſervation dix-huitieme.

56. Marie-Jeanne.... native de la Bretagne, âgée de 30 ans, ordinairement mal réglée, quoique d'un aſſez bon tempérament, ayant déjà paſſé les grands remedes pour des chancres, dont elle aſſuroit avoir été bien guérie, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 14 mars 1776, pour trois ulceres vénériens très conſidérables, dont l'un occupoit la fourchette, & les deux autres l'intérieur des grandes levres : la nymphe droite étoit en outre dure & calleuſe, ſurmontée

d'excroiſſances de même genre; & il y avoit à la jambe droite un ulcere phadégénique ancien, aſſez étendu, & profond.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, cette malade fut miſe auſſi-tôt à l'uſage du ſublimé, d'abord à la doſe d'un quart de grain, diſſous, comme il étoit ordinaire, dans la tiſane émolliente; enſuite d'un demi-grain, & ſucceſſivement de trois quarts de grain par jour; & elle continua ce remede ſans interruption pendant tout ſon traitement, qui a duré 44 jours, ſans qu'il en ait réſulté aucun accident: pendant ce tems on lui adminiſtra dix frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune, à trois jours de diſtance les unes des autres.

Le 27 mars, il parut, à la viſite, que les ulceres de la vulve commençoient à ſe déterger; celui de la jambe étoit déjà moins doulou-

reux, & la suppuration en étoit plus belle.

Le 5 avril, les ulceres de la vulve diminuoient sensiblement; mais on fut obligé d'emporter la tumeur de la nymphe, qui étoit véritablement *irrésoluble.*

Le 14 avril, la plaie résultante de cette opération étoit déjà presque cicatrisée; les ulceres de la vulve l'étoient parfaitement; celui de la jambe étoit dans un très bon état, & il annonçoit une guérison prochaine.

Le 20 avril, tous les ulceres & la plaie étoient solidement cicatrisés.

Le 27 avril, cette malade fut jugée radicalement guérie, & elle étoit dans le meilleur état possible. On avoit employé pendant son traitement vingt-huit grains de sublimé en solution, & dix gros de pommade mercurielle en friction, sans qu'elle en ait éprouvé ni douleur, ni salivation.

Obſervation dix-neuvieme.

73. Marguerite..... native de l'Iſle-de-France, âgée de 20 ans, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 12 avril 1776, pour des puſtules chancreuſes très conſidérables, & endurcies ſur les grandes levres, & une grande quantité de poireaux à l'anus.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, on lui donna le ſublimé diſſous dans la tiſane émolliente, aux proportions ordinaires, d'un quart de grain, ſucceſſivement d'un demi-grain, & de trois quarts de grain par jour; & pendant l'uſage de ce remede, on lui adminiſtra une friction d'un gros tous les deux & trois jours, depuis le 16 avril, juſqu'au 13 mai; & de la

réunion de ces deux remedes, il n'eſt ſurvenu ni ſalivation, ni douleur. La doſe du ſublimé pendant tout le traitement a été de vingt-ſix grains; & celle de la pommade mercurielle, d'une once & demie.

A la viſite du 21 avril, on reconnut que les puſtules chancreuſes commençoient à s'amollir; mais les poireaux étoient toujours au même état.

Le 26 avril, les puſtules chancreuſes étoient encore plus amollies; les poireaux commençoient à tomber.

Le 3 mai, les puſtules chancreuſes étoient cicatriſées & effacées, & les poireaux étoient tombés.

Le 9 mai, la guériſon fut jugée parfaite, & cette malade envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 15 mai, dans le meilleur état poſſible.

Observation vingtieme.

106. Marie-Anne.... native de Paris, âgée de 17 ans, d'une constitution robuste, d'un tempérament sanguin, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 16 mai 1776, pour une gonorrhée virulente, des pustules chancreuses très abondantes sur le périné, & une grande quantité de petits poireaux à la vulve.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade fut mise aussi-tôt à l'usage de la solution de sublimé, d'abord à la dose d'un quart de grain, successivement d'un demi-grain, puis de trois quarts de grain, & enfin d'un grain par jour; elle continua ce remede jusqu'au 17 juin sans interruption, & sans aucune incommodité résultante; elle prit aussi quelques bains.

Elle commença les frictions mer-

curielles concurremment avec le sublimé le 19 mai, & elle les continua jusqu'au 17 juin; on mettoit deux & quelquefois trois jours d'intervalle entre chaque friction.

A la visite qui en fut faite le 26 mai, on vérifia la chûte spontanée des poireaux; la gonorrhée parut être de meilleure qualité, & les pustules chancreuses s'effaçoient déjà.

Le 4 juin, la gonorrhée diminuoit sensiblement; la couleur en étoit blanche, & elle devenoit journellement épaisse & filandreuse; les pustules chancreuses étoient presque totalement effacées.

Le 11 juin, la gonorrhée se tarissoit, les pustules n'existoient plus, & les poireaux n'avoient plus reparu.

Le 18 juin, cette malade fut jugée guérie; la gonorrhée étoit absolument tarie, & tous les autres symptomes paroissoient disparus sans retour.

On avoit employé pour ce traitement vingt-huit grains de ſublimé en ſolution, & douze gros de pommade mercurielle en friction, ſans qu'il en ait réſulté le plus léger accident

Obſervation vingt-unieme.

122. Marie-Magdelaine ... âgée de vingt-ſept ans, native de la Beauce, originairement d'un tempérament ſanguin, enceinte de quatre mois, ayant déjà été traitée chez elle ſans ſuccès de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient des engorgemens aux aines, & pluſieurs chancres rongeants à l'entrée du vagin, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 5 juin 1776, avec les mêmes ſymptomes, auxquels s'étoient encore joints d'autres ulceres chancreux aux grandes levres, & un ulcere de même eſpece à la gorge.

Après qu'elle eut été saignée, & purgée avec un minoratif, on lui fit prendre sans retard le sublimé à la dose d'un quart de grain par jour; & comme elle n'en paroissoit aucunement incommodée, on augmenta successivement cette dose, & on la porta jusqu'à un grain par jour; de sorte que pendant son traitement, qui n'a duré que trente jours, elle a pris vingt-cinq grains de sublimé dissous dans la tisane émolliente, suivant l'usage.

Dès le 8 juin, on lui fit prendre concurremment avec ce remede, tous les deux jours, les frictions à la dose d'un gros par jour.

A la visite qui en fut faite le 24 juin, on trouva l'ulcere de la gorge déjà cicatrisé; ceux de la vulve se détergeoient sensiblement, & annonçoient une cicatrisation prochaine; l'engorgement des aines commençoit aussi à se résoudre.

Le

Le 29 juin, les ulceres chancreux de la vulve se cicatrisoient, celui de la gorge étoit guéri, l'engorgement des aines étoit presque réduit à rien.

Le 6 juillet, les ulceres chancreux étoient cicatrisés, & il n'existoit plus d'engorgement aux aines; c'est pourquoi on déclara cette malade guérie, comme elle l'étoit effectivement.

Sa santé n'avoit été aucunement altérée de l'usage de ces deux remedes, & son enfant donnoit des signes de vie les moins équivoques; elle est depuis accouchée heureusement, & la mere & l'enfant jouissent de la meilleure santé.

Observation vingt-deuxieme.

142. Marguerite ..... native de Paris, âgée de vingt ans, d'un tempérament délicat, & ordinairement mal réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 24 juin

1776, pour une gonorrhée virulente, une plaie fistuleuse au côté gauche du vagin, un poireau assez considérable au bas du périné, deux pustules au bas de la grande levre droite, & d'autres pustules aux parties extérieures de la vulve.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade fut mise à l'usage du sublimé, à la dose d'un quart de grain par jour ; on lui en donna ensuite un demi-grain, puis trois quarts de grain, & enfin un grain tous les jours, sans qu'elle ait éprouvé aucune incommodité de ce remede.

Le 28 juin, elle commença les frictions à la dose d'un gros tous les trois jours, & elle les continua jusqu'au 25 juillet.

A la visite du 6 juillet, on lui fit l'opération de la plaie fistuleuse, pour en mettre le fond à découvert, & pouvoir y faire un pansement mé-

thodique : à cette époque il n'y avoit aucun changement aux autres ſymptomes.

Le 13 juillet, la plaie fiſtuleuſe commençoit déjà à ſe cicatriſer, & la gonorrhée à ſe tarir ; on joignit au ſublimé & aux frictions la tiſane ſudorifique, que l'on rendit enſuite purgative, tous les quatre jours.

Le 19 juillet, la plaie fiſtuleuſe étoit abſolument cicatriſée, la gonorrhée étoit tarie, le poireau étoit tombé de lui-même, & les puſtules étoient preſque totalement effacées.

Le 26 juillet, il n'exiſtoit plus aucun des ſymptomes vénériens qui avoient déterminé les remedes, & la malade fut réputée guérie. Outre vingt-quatre grains de ſublimé qu'elle avoit pris dans ſa tiſane & dans les proportions indiquées, on avoit auſſi employé douze gros de pommade mercurielle en friction ; & ces deux remedes réunis ont ſuffi à ſa guériſon,

& l'ont opérée ſans douleur & ſans inconvénient.

Obſervation vingt-troiſieme.

215. Marguerite ...... âgée de vingt-trois ans, native de l'Iſle-de-France, éprouvant des douleurs à l'approche de ſes regles, qui ſont ordinairement en petite quantité & difficiles, étant d'ailleurs d'un aſſez bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 14 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente, des chancres multipliés ſur la grande levre droite, des puſtules ſeches ſur la gauche, un engorgement aſſez conſidérable à l'aine droite, & des douleurs aiguës reſſenties dans tous les membres.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, on la mit à l'uſage du ſublimé, d'abord à la moindre quantité; & par une gradation réfléchie ſur ſes effets, on porta inſenſiblement

la doſe de ce remede à un grain par jour.

Pendant l'uſage du ſublimé & des bains auxquels la malade fut auſſi aſſujettie, on lui adminiſtra tous les trois jours une friction d'un gros de pommade mercurielle; ce qui ſuffit pour aſſurer ſa guériſon, que l'on jugea parfaite le 21 janvier 1777, trente-huit jours après ſon entrée dans cette maiſon.

Dès le 30 décembre, la gonorrhée avoit une plus belle couleur & s'épaiſſiſſoit, les chancres ſe détergeoient, les puſtules étoient preſque effacées, les poireaux tomboient d'eux-mêmes, & l'engorgement de l'aine diminuoit ſenſiblement; les douleurs étoient auſſi conſidérablement adoucies.

Le 6 janvier, la gonorrhée ſe tariſſoit viſiblement, les chancres étoient preſque totalement cicatriſés, les poireaux étoient tombés, & l'en-

gorgement de l'aine étoit en partie réſous.

Le 12 janvier, comme il avoit paru un peu de ſalivation, on purgea la malade avec un minoratif, qui ſuffit pour la faire ceſſer totalement.

Le 18 janvier, tous les ſymptomes de la maladie étoient abſolument diſparus, & cette malade fut envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 22 janvier parfaitement guérie. A l'exception de la légere ſalivation dont on a fait mention, elle n'avoit éprouvé aucun inconvénient de l'uſage de ces remedes, quoiqu'elle eût pris vingt-trois grains de ſublimé en ſolution; & onze gros de pommade mercurielle en friction : elle ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation vingt-quatrieme.

179. Catherine ..... native de Paris, âgée de vingt-trois ans, n'étant pas réglée depuis ſix mois, ſans

néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe, affligée dès l'âge de douze ans de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée virulente, à laquelle avoit ſuccédé un engorgement conſidérable à la grande levre gauche, qui étoit devenue d'un volume énorme, & ſucceſſivement ſchirreuſe : elle avoit en outre des excroiſſances fongueuſes au périné, & un ulcere fiſtuleux conſidérable à l'anus.

Pour ſe délivrer d'une maladie auſſi grave & auſſi invétérée, & qui n'avoit été que palliée juſques-là, elle avoit déjà été traitée ſuivant ſa déclaration, au commencement de l'année 1776, par la méthode des frictions. On employa trois mois à ſa cure, qui au bout de ce tems fut jugée impoſſible. Renvoyée comme incurable, elle ſe préſenta à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 27 août 1776, dans l'état le plus déplorable ; car,

outre les symptomes très graves de sa maladie, qui subsistoient dans toute leur intégrité, la tumeur de la grande levre gauche étoit parsemée de phlictenes & d'escarres gangreneux : elle avoit en outre un dévoiement continuel, & elle étoit dans le délire. Cet état parut effrayant, & on hésita à la recevoir; mais l'humanité bannissant la crainte, on la reçut, & on la mit d'abord à l'usage du quinquina & des antiseptiques les plus appropriés, tant intérieurement qu'extérieurement.

On parvint enfin par ces moyens, le 27 septembre, à pouvoir lui administrer le sublimé, si indiqué dans ce cas; & on y joignit successivement les frictions, ainsi qu'on le verra par le détail de son traitement.

Le 27 septembre, cette malade prit tous les jours un quart de grain de sublimé. Le premier octobre, elle en prit tous les jours un demi-

grain. Depuis le 8 jusqu'au 13 octobre, on lui en donna trois quarts de grain par jour; & depuis le 14 octobre jusqu'au 9 novembre, un grain par jour. Le sublimé fut journellement dissous dans une pinte de décoction légere de sassafras : on fut obligé de suspendre quelquefois ce remede pendant deux ou trois jours, à cause de l'extrême foiblesse de la malade.

Depuis le 29 août jusqu'au 5 novembre, on lui administra tous les quatre à cinq jours une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Dès le 15 septembre, on avoit été obligé d'extirper la tumeur, qui étoit véritablement *irrésoluble*; & la plaie qui en résulta, pansée avec un digestif simple, produisit une suppuration louable, & fut amenée assez promptement à une cicatrisation parfaite.

Le 20 septembre, les excroissances

furent coupées ; & l'on fit, à l'ulcere de l'anus, des injections détersives, qui diminuerent insensiblement la suppuration, & produisirent enfin la cicatrisation de cette partie, à un petit suintement près, qui ne put jamais tarir. Cependant la santé de cette malade se rétablissoit à vue d'œil : elle buvoit, mangeoit & dormoit bien ; & elle sortit le 29 novembre parfaitement guérie, ayant de l'embonpoint, & n'ayant éprouvé aucun accident dans le traitement long & douloureux de la plus terrible maladie qu'on puisse essuyer, & de l'opération qu'elle nécessita.

Elle avoit pris pendant son traitement, qui a duré trois mois & trois jours, quarante grains de sublimé en solution, & dix-sept gros de pommade mercurielle en friction. Ces remedes, loin d'avoir altéré sa santé, sembloient au contraire l'avoir

affermie; & elle jouit d'un embonpoint qui juſtifie cette opinion.

Obſervation vingt-cinquieme.

6. Jean-François ..... natif de l'Iſle-de-France, âgé de trente-un ans, d'un tempérament phlegmatique, jouiſſant d'ailleurs d'une aſſez bonne ſanté, eſt entré le 3 mai 1776 à la maiſon de ſanté établie pour les hommes rue des Brodeurs, pour un engorgement conſidérable aux teſticules, ſuite d'une gonorrhée prématurément ſupprimée. Cet engorgement étoit accompagné de pluſieurs poireaux, & d'un chou-fleur entre le prépuce & le gland, qui gênoit beaucoup cette partie.

Après avoir été ſaigné, ce malade commença le 5 mai à prendre tous les jours un demi-grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & on l'aſſujettit en même tems aux demi-bains, tandis

qu'on lui appliquoit des cataplasmes émolliens, pour relâcher & assouplir les parties trop distendues, & prévenir les suites de l'inflammation & de l'engorgement.

Depuis le 15 jusqu'au 21 mai, on lui donna trois quarts de grain de sublimé par jour; & depuis le 21 mai jusqu'à son parfait rétablissement, on porta la dose de ce remede à un grain tous les jours.

Dès le 8 mai, on lui administra une friction de deux gros de pommade mercurielle; & il les continua à cette dose tous les deux jours, jusqu'au 8 juin suivant.

A la visite du 15 mai, on s'apperçut que l'engorgement des testicules diminuoit, que le chou-fleur commençoit à se flétrir, & que deux poireaux étoient déjà tombés d'eux-mêmes.

Le 24 mai, on fut obligé d'extirper quelques poireaux qui résistoient

aux remedes ; l'engorgement des teſticules diminuoit à vue d'œil, & il n'y avoit plus aucun ſentiment douloureux à cette partie.

Le 4 juin, les poireaux étoient tombés ; & ceux qu'on avoit été obligé d'extirper, n'avoient plus reparu : il ne ſubſiſtoit preſque plus d'engorgement ni aux teſticules, ni au prépuce & au gland.

Le 11 juin, tout étoit dans l'état naturel, & ce malade fut envoyé aux convaleſcents : il en ſortit le 19 du même mois, parfaitement guéri, après avoir pris vingt-ſix grains de ſublimé en ſolution, & vingt-huit gros de pommade mercurielle en friction, ſans qu'il ait réſulté de l'union de ces deux remedes aucun inconvénient : ſa ſanté a depuis toujours été parfaite : il s'eſt marié, a eu des enfans très ſains, que ſa femme a elle-même allaités avec ſuccès.

Obſervation vingt-ſixieme.

20. Joſeph-George .... âgé de vingt ans, natif de l'Alſace, d'un tempérament délicat, ayant déjà eu la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée qui avoit été ſupprimée inconſidérément, & à la ſuite de laquelle il avoit éprouvé dans les membres des douleurs qui ſubſiſtoient encore, eſt entré à la maiſon de ſanté établie pour les hommes rue des Brodeurs, le 20 juin 1776, avec une nouvelle gonorrhée, accompagnée de deux bubons aux aines, de chancres entre le gland & le prépuce, qui occaſionnoient un phymoſis & des douleurs nocturnes.

Après avoir été ſaigné & baigné convenablement, ce malade fut mis à l'uſage du ſublimé le 24 juin, à la doſe d'un quart de grain par jour.

Le 29, on lui en donna un demi-grain, le 4 juillet trois quarts de grain, & le 19 juillet un grain par jour; & il continua ce remede à cette derniere dose jusqu'à son parfait rétablissement. Les bains furent aussi donnés à ce malade tous les deux jours.

Le 24 juin, on lui administra une friction d'un gros de pommade mercurielle, & on les continua à cette dose tous les trois jours, jusqu'au 9 juillet, qu'on fut obligé de les suspendre, la salivation étant survenue: on n'interrompit pas néanmoins les bains & la solution du sublimé. La salivation n'ayant pas été de longue durée, & ayant cessé le 14 juillet, on reprit les frictions le 15, & on en donna quinze de suite à la dose d'un gros tous les deux jours, sans que la salivation reparût.

A la visite du 13 juillet, on s'apperçut que les bubons commençoient

à se résoudre, que les chancres étoient déjà cicatrisés, & que le phymosis qui n'existoit que par eux, étoit dissipé : la gonorrhée étoit peu considérable.

Le 19 juillet, la résolution des bubons étoit presque complette, la gonorrhée commençoit à se tarir.

Le 26 juillet, il n'existoit plus de bubon, ni de gonorrhée.

Le premier août, rien n'ayant reparu, on cessa tout remede mercuriel, pour purger le malade, & l'envoyer aux convalescens.

Le 14 août, il sortit parfaitement guéri, cinquante-quatre jours après son entrée dans cette maison, n'ayant éprouvé d'autre inconvénient de ses remedes, que la légere salivation dont il a été fait mention.

Observation vingt-septieme.

64. Jean-Pierre ..... natif de Paris, âgé de seize ans, d'un assez bon

bon tempérament, eſt entré à la maiſon de ſanté rue des Brodeurs, le premier ſeptembre 1776, pour une gonorrhée virulente, accompagnée d'un bubon à chaque aine, de pluſieurs chancres entre le gland & le prépuce, & d'un phymoſis réſultant.

Après qu'il eut été convenablement préparé par la ſaignée & par les bains, on commença à lui donner le ſublimé à la premiere doſe d'un quart de grain par jour, depuis le 6 juſqu'au 11 ſeptembre. Depuis le 11 juſqu'au 16 du même mois, on lui en donna un demi-grain par jour. Depuis le 16 ſeptembre juſqu'au 2 octobre, on lui en donna trois quarts de grain tous les jours; & comme ce remede n'occaſionnoit aucune douleur aux viſceres, ni aucune autre eſpece d'accident, on en donna alors un grain par jour juſqu'à la guériſon.

Ce malade ne prit que neuf frictions, du poids de deux gros chacune, à quatre jours d'intervalle : on y joignit quelques bains.

Dès le 18 ſeptembre, les chancres commençoient à ſe déterger, l'engorgement des aines paroiſſoit auſſi diminuer, la gonorrhée couloit aiſément.

Le 24 ſeptembre, les chancres étoient cicatriſés & le phymoſis preſque guéri ; un des bubons s'étoit ouvert de lui-même, l'autre annonçoit une prochaine réſolution.

Le 30 ſeptembre, on appliqua un cautere ſur le bubon qui s'étoit ouvert, afin d'y établir une plus parfaite ſuppuration, & d'en fondre les bords ; & ce remede fit tout l'effet qu'on en devoit attendre.

Le 12 octobre, la ſuppuration commençoit à s'établir, & l'eſcarre à ſe détacher.

Le 18 octobre, la ſuppuration

étoit de belle couleur, & les bords de la plaie commençoient déjà à se rapprocher.

Le 25 octobre, la plaie étoit presque totalement cicatrisée.

Le 29 octobre, la guérison du bubon étoit parfaite; & tous les autres symptomes paroissant disparus sans retour, ce malade fut envoyé aux convalescens.

Il fut jugé parfaitement guéri le 30 novembre; & pour y parvenir, on avoit employé quarante grains de sublimé en solution, & dix-huit gros d'onguent mercuriel en friction, sans aucune espece d'accident: il se porte encore actuellement très bien.

Observation vingt-huitieme.

4. Philippe .... âgé de vingt-sept ans, natif du Soissonnois, d'un très bon tempérament, est entré à la maison de santé de la rue des Brodeurs le premier mai 1776,

pour une maladie très ancienne & très grave, pour laquelle il avoit déjà été traité ſans ſuccès. Les principaux ſymptomes exiſtans lors de ſon entrée dans cette maiſon, étoient des chancres entre le gland & le prépuce, dont les bords étoient durs & calleux; & un ulcere qui avoit le coup d'œil carcinomateux, qui occupoit une grande partie du ſcrotum, qui l'avoit rongé, & avoit mis à découvert le teſticule gauche, lequel étoit en ſuppuration, de mauvaiſe qualité, & menaçoit de la gangrene.

Après avoir été preparé convenablement, ce malade fut mis ſans retard à l'uſage du ſublimé, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, à la doſe d'un demi-grain par jour, comme un remede capable d'arrêter le progrès du mal, s'il en étoit encore tems; & il le prit tous les jours à cette doſe juſqu'au 10: mais la gangrene s'étant fait remarquer d'une

maniere inquiétante, on se décida à faire l'opération de la castration le 10 du même mois. Le Chirurgien de cette maison la fit avec dextérité & succès, & il enleva totalement ce qui restoit du testicule gauche: le premier sang fourni étoit noir & épais; on ne lia point le cordon, & il fut décidé que la plaie seroit pansée avec un digestif animé; ce qui produisit insensiblement une suppuration louable, & remit bientôt la plaie, dont le premier aspect n'étoit point avantageux, à l'état de plaie simple.

Le 15 mai, on reprit la solution de sublimé, qui avoit été interrompue, à la même dose d'un demi-grain par jour. Le 19, on en donna trois quarts de grain tous les jours. Le 24, on porta la dose de ce remede à un grain par jour, & on le continua à cette quantité jusqu'au 18 juin exclusivement.

Depuis le 17 mai jusqu'au 16 juin, on donna tous les deux jours une friction de deux gros de pommade mercurielle.

A la visite du 15 mai, la plaie étoit belle, & la suppuration de bonne qualité; il n'y avoit ni douleur, ni aucune tuméfaction; le cordon étoit en bon état; les chancres, dont on avoit abattu les bords, commençoient à se cicatriser.

Le 20 mai, la plaie étoit toujours très belle, elle diminuoit d'étendue; les chairs étoient vermeilles, & annonçoient une prochaine cicatrisation; les chancres étoient déjà presque cicatrisés.

Le 26 mai, la plaie étoit toujours d'une belle couleur, & la suppuration tarissoit journellement.

Le 4 juin, la plaie se cicatrisoit à vue d'œil, & il n'existoit aucun accident qui pût retarder la cicatrisation. On purgea le malade deux

fois avec un minoratif convenable.

Le 11 juin, la cicatrice étoit preſque complettement faite.

Le 16 juin, la cicatrice étoit parfaite; & le malade fut jugé guéri le 18 du même mois, après quarante-neuf jours de traitement, pendant lequel il avoit pris trente grains de ſublimé en ſolution, & vingt-huit gros d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'il ait éprouvé ni ſalivation, ni cours de ventre, ni aucune eſpece de douleur, de l'uſage de ces deux remedes ſi avantageuſement combinés pour ſa guériſon. Sa ſanté n'en a été aucunement altérée; il s'eſt même marié depuis, & a eu deux enfans bien ſains.

Obſervation vingt-neuvieme.

724. Jean-Baptiſte ... natif de Paris, âgé de vingt-trois ans, d'un tempérament phlegmatique & bilieux, eſt entré à la maiſon de ſanté

établie pour les hommes à la barriere de Seves, le 6 octobre 1777, pour un bubon conſidérable qui s'étoit ouvert de lui-même, & qui, faute de ſoins, étoit reſté fiſtuleux avec des bords calleux, renverſés : il étoit accompagné d'inflammation & de taches livides.

Le malade fut d'abord baigné, ce qui calma l'inflammation ; mais les taches, qui avoient d'abord un coup d'œil gangréneux, malgré les lotions anti-ſeptiques qu'on y fit, ſe convertirent en autant de petits ulceres très corroſifs.

Le 19 octobre, il ſurvint une fievre avec friſſon, qui fit ſoupçonner avec raiſon que quelque partie gangréneuſe paſſoit dans le ſang ; & comme alors la ſuppuration étoit de la plus mauvaiſe qualité, on ſe détermina à ouvrir le bubon dans toute ſon étendue, à mettre tous les ſinus à découvert, & à emporter toutes

les chairs mollaſſes & déjà gangrénées ; ce qui ne put ſe faire ſans hémorrhagie, laquelle fut bientôt arrêtée par le moyen de l'agaric & de la charpie.

Douze heures après cette opération, le malade eut un redoublement de fievre & le délire : l'accès étant modéré, on lui donna une forte infuſion de quinquina, & un peu de vin pour remédier à l'extrême foibleſſe à laquelle il étoit réduit ; ce qui le ranima en effet ſuffiſamment.

Comme la plaie étoit ſouvent ſurmontée de chairs baveuſes, de champignons, & que toute inquiétude ſur la gangrene n'étoit pas encore détruite, on la fomenta avec une teinture de mirrhe, & d'aloës, & l'eſprit de vin camphré, mêlé avec la décoction de quinquina. On emporta les champignons deux fois de ſuite, parce qu'ils reparurent preſqu'auſſitôt, malgré qu'on eût donné alors

quelques verres de ſolution de ſublimé, & qu'on eût adminiſtré déjà deux frictions de pommade mercurielle. On ſaupoudra alors la plaie avec parties égales de gentiane, de quinquina, de zinc, & de vitriol mis en poudre, ſans renoncer pour cela aux lotions, que l'on répétoit toutes les fois qu'on panſoit la plaie. On obtint par ce moyen, qui fut continué, des chairs de plus belle couleur; & il ne ſe forma plus de champignons. Quand tout fut en bon état, on y ſubſtitua le vin miellé, & ſur la fin le baume verd de Metz, avec le baume de Commandeur, &, ſuivant les circonſtances, la charpie ſeche.

Dans le cours d'un traitement auſſi long que difficile, on donna trente & un grains de ſublimé, diſſous à la doſe d'un demi-grain par jour dans une pinte de décoction de ſaſſafras, & cinq onces de pommade mercu-

rielle en friction de deux gros, & à deux jours de diſtance les unes des autres.

On employa également les ſucs anti-ſcorbutiques; ce qui concourut ſans doute encore à la guériſon, qui fut déclarée parfaite le 6 janvier 1778, trois mois après l'entrée de ce malade dans cette maiſon : il ſortit dans le meilleur état poſſible, ayant de l'embonpoint & des forces; ce qui prouve combien il faut être quelquefois perſévérant, & même opiniâtre dans l'emploi des moyens qu'on a jugés néceſſaires à la guériſon : une pratique plus timide auroit été dangereuſe, & il faut ſouvent ſavoir s'en garantir.

Ce malade ſe porte encore actuellement très bien, ce qu'on a depuis peu vérifié.

Il y a eu quatre cents quatre-vingt-dix-neuf malades traités par

les frictions mercurielles, adminiſtrées concurremment avec la ſolution de ſublimé corroſif ; & il en eſt mort cinq, dont on trouvera les obſervations dans la quatrieme Partie.



CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions, concurremment avec les lavemens anti-vénériens.

Si la solution de sublimé corrosif jointe aux frictions mercurielles, en facilite, en assure le succès; si le mercure appliqué à la peau sous cette forme, a quelquefois besoin d'un véhicule pour en déterminer, en accélérer l'action; les lavemens anti-vénériens, dont la base est un mercure exactement soluble, doivent remplir le même objet, dans les mêmes circonstances. Ils méritent même d'être employés de préférence, quand l'estomac fatigué, ou révolté par quelque cause que ce soit, ne peut supporter la premiere

impreſſion du ſublimé. Mais il eſt des cas, où les lavemens anti-vénériens joints aux frictions mercurielles, produiſent des effets encore plus sûrs & plus marqués, & ne peuvent être que difficilement remplacés par une autre méthode : c'eſt quand aux ſymptomes vénériens ordinaires, ſe joignent d'anciennes gonorrhées, qui ont réſiſté à tous les remedes, ou qui, ayant été traitées peu méthodiquement, ſe ſont aigries, & préſentent des complications de tenſion & de relâchement qui contrarient la cure, & qui ſont ſi difficiles à ſurmonter. Les lavemens anti-vénériens faiſant en ce cas, comme on l'a déjà dit, l'office d'un bain légérement vulnéraire & tonique, dirigé ſur le mal même, agiſſent avec une ſupériorité marquée, & portent une impreſſion déciſive ſur tous les organes entrepris; d'où réſulte preſque toujours

une criſe complette & ſalutaire, produite par une ample évacuation de l'humeur gonorrhoïque, & le reſſerrement proportionnel & ſucceſſif des fibres relâchées & diſtendues par l'excédence de cette humeur : de ſorte que, pour produire ce ſecond effet, on n'a preſque jamais beſoin d'aſtringents, ſi dangereux à employer quand même ils ſont néceſſaires. Les frictions concourent avec les lavemens à la deſtruction totale du virus, & elles l'aſſurent encore plus poſitivement; de ſorte qu'on peut dire que de la combinaiſon de ces deux remedes, il réſulte ſouvent un effet qu'on n'auroit pu ſe promettre auſſi complettement d'un ſeul. On en verra la preuve dans les obſervations ſuivantes.

Obſervation premiere.

260. Louiſe .... âgée de vingt-

cinq ans, native du Perche, bien réglée, mais d'un tempérament délicat, ayant depuis un an une gonorrhée virulente qui n'avoit pu être guérie, malgré différens traitemens auxquels elle avoit été assujettie, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 7 août 1776, avec la même gonorrhée, accompagnée de plusieurs chancres assez considérables, & qui avoient détruit une partie des nymphes : elle avoit en outre des poireaux à l'anus & des pustules très-multipliées sur les avant-bras : ces derniers symptomes étoient survenus depuis peu, & après les derniers remedes qu'elle avoit pris.

Après avoir été préparée convenablement, elle fut mise à l'usage des lavemens anti-vénériens le 9 août, à deux par jour.

Le 12 & le 15 du même mois, on lui administra une friction de deux

deux gros de pommade mercurielle.

Le 19, on fut obligé d'interrompre les lavemens & les frictions, pour une légere salivation survenue; mais une médecine suffit pour ramener le calme.

Le 24, cette malade reprit l'usage de deux lavemens anti-vénériens par jour, & elle les continua jusqu'à son parfait rétablissement.

Le 26 août, les 2, 4, 6, 8 & 10 septembre, on lui administra une friction de deux gros de pommade mercurielle.

Cette malade a pris en tout soixante & douze lavemens, dans lesquels il est entré cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne, & en outre deux onces de pommade mercurielle en friction, sans autre accident que la légere salivation survenue.

Le 26 août, les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes, les pustules

commençoient à s'effacer, les chancres se détergeoient, la gonorrhée diminuoit sensiblement.

Le 6 septembre, les poireaux n'avoient plus reparu, les chancres se cicatrisoient, & les pustules étoient effacées; l'écoulement de la gonorrhée s'épaississoit, il étoit de belle couleur.

Le 13 septembre, les chancres étoient cicatrisés, à un point près, qu'il fallut toucher avec parties égales de baume de Commandeur & de collyre de Lanfranc, pour dessécher l'humidité qui s'y portoit, & empêchoit la réunion totale.

Le 18 septembre, tout étoit disparu; & cette fille fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit le 24 du même mois, bien guérie, & en très bon état.

Observation seconde.

346. Louise.... femme mariée,

âgée de 27 ans, native de l'Isle-de-France, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant été traitée depuis deux ans plusieurs fois, sans succès, pour des chancres & une gonorrhée virulente, que lui avoit communiqués son mari, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 6 novembre 1776, avec la même gonorrhée, des pustules sur les nymphes, & sur la grande levre gauche, accompagnées de gonflement, de phlogose, & d'ulceres aux amygdales : les chancres seuls n'avoient pas reparu.

Après avoir été préparée convenablement, elle prit tous les jours deux lavemens anti-vénériens, depuis le 8 novembre jusqu'au 9 décembre, sans qu'il en ait résulté ni douleurs ni accidens; ce qui fait en tout 64 lavemens, dans lesquels il est entré cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne.

Depuis le 20 novembre juſqu'au 7 décembre, on lui adminiſtra tous les deux jours une friction d'un gros de pommade mercurielle; ce qui fait une once de pommade employée à cet effet, & ces remedes combinés ont ſuffi à ſa guériſon, qui a été jugée complette le 10 décembre.

Dès le 26 novembre, on s'apperçut, à la viſite, que l'écoulement diminuoit beaucoup, que les puſtules s'affaiſſoient, & que l'ulcere des amygdales étoit déjà guéri: il n'exiſtoit plus qu'un léger gonflement à cette partie.

Le 3 décembre, les puſtules étoient guéries, l'écoulement étoit abſolument tari, les amygdales étoient dans leur état naturel. On envoya conſéquemment ce jour-là cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 10 du même mois, en très bon état, après trente-quatre jours de traitement: ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Observation troisieme.

357. Marie-Anne..... âgée de 20 ans, native du Maine, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 19 novembre 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante, accompagnée de grosses pustules répandues sur les grandes levres, au périné, & à la marge de l'anus, avec une petite excroissance à cette partie.

Après la préparation d'usage, on lui fit prendre tous les jours deux lavemens anti-vénériens, depuis le 22 novembre jusqu'au 5 décembre : pendant cet espace de tems, elle avoit pris trois frictions d'un gros chacune; mais on fut obligé de discontinuer ces remedes, & de la purger, pour prévenir les inconvéniens de la salivation qui avoit paru le 4 décembre; ce qui suffit, en effet, pour

l'arrêter, & faire reprendre, avec fruit, les lavemens le 9 décembre, juſqu'au 25 du même mois incluſivement. On lui donna en même tems cinq frictions de pommade mercurielle, d'un gros chacune, à trois jours de diſtance l'une de l'autre, ſans que la ſalivation reparût.

A la viſite du 4 décembre, on s'apperçut que la gonorrhée commençoit déjà à diminuer.

Le 10 décembre, la gonorrhée diminuoit encore plus ſenſiblement; les puſtules s'effaçoient; la crête de l'anus ſe flétriſſoit, & paroiſſoit devoir bientôt tomber d'elle-même.

Le 17 décembre, la gonorrhée ſe tariſſoit; l'écoulement en étoit blanc & épais; les puſtules étoient effacées, & la crête tombée.

Le 24 décembre, la gonorrhée étoit preſque tarie; pour en accélérer l'exſiccation, on joignit aux re-

medes anti-vénériens la tisane sudorifique, que l'on rendit purgative au bout de quatre jours.

Le 29 décembre, la gonorrhée étoit tarie, & il ne restoit aucune trace des pustules; on jugea conséquemment que la guérison étoit complette; & elle s'étoit faite sans accident: pour y parvenir, on avoit employé soixante-huit lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne, & en outre une once de pommade mercurielle en friction. Cette malade se porte encore actuellement très bien.

Observation quatrieme.

475. Adélaïde ... âgée de dix-neuf ans, native de la Flandre, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 24 février 1777, pour une go-

norrhée virulente, des pustules chancreuses sur les grandes levres & à la marge de l'anus : la vulve étoit en outre phlogosée & parsemée de petits ulceres & de poireaux.

Après les préparations d'usage, cette malade commença le 27 février les lavemens anti-vénériens, à deux par jour ; & elle les continua jusqu'au 9 mars, qu'elle fut obligée de les quitter à cause d'une légere salivation survenue, qu'un seul purgatif parvint à dissiper, & qui n'a plus reparu depuis. Elle reprit conséquemment les mêmes lavemens à deux par jour le 11 mars, jusqu'au 16 avril sans interruption.

Le premier mars, elle commença à prendre une friction du poids d'un gros de pommade mercurielle : elle en prit une pareille le 3, le 5 & le 7 du même mois ; & elle les discontinua à cette époque, à cause de la salivation survenue, dont il a été

fait mention. Elle les reprit ensuite le 14 mars jusqu'au 9 avril, sans aucune interruption, à la même dose d'un gros, en mettant un jour d'intervalle entre chacune.

A la visite du 10 mars, la gonorrhée commençoit à diminuer.

Le 20 mars, les pustules s'effaçoient sensiblement; & les ulceres, parfaitement détergés, commençoient à se cicatriser.

Le 27 mars, les pustules étoient effacées, les ulceres cicatrisés; mais on découvrit alors à la nymphe gauche une petite plaie fistuleuse, que l'on ouvrit jusqu'à son fond (*a*).

(*a*) Il existe souvent des petits points suppurants aux nymphes, aux grandes levres, & aux autres parties de la vulve, qui sont quelquefois imperceptibles, & dont le fond fournit un suintement habituel, que l'on peut confondre avec l'écoulement de la gonorrhée. En ouvrant ces sinus fistuleux, on parvint bientôt à en produire la cicatrisation, & à tarir cet écoulement; ce qui est arrivé assez fréquemment dans les maisons de santé, & ce qui, je crois, n'a pas encore été observé.

Le 3 avril, il n'exiſtoit plus d'écoulement, ni de chancre, ni de puſtules, ni de poireaux; mais il y avoit encore un léger ſuintement à la plaie fiſtuleuſe ouverte.

Le 10 avril, la cicatrice de cette petite plaie étoit preſque parfaite, & elle fut guérie le ſurlendemain; de ſorte que l'on envoya cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit parfaitement guérie le 17 avril, après avoir pris quatre-vingt-ſeize lavemens, dans leſquels on avoit employé huit pintes de liqueur anti-vénérienne, & en outre deux onces d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'elle ait reſſenti aucune douleur de colique, ni qu'elle ait éprouvé le plus léger accident, pendant ſon traitement, ni depuis.

Obſervation cinquieme.

479. Marie-Louiſe-Cunégonde.... femme mariée, âgée de vingt-cinq ans, native de Paris, d'un tempéra-

ment délicat, quoique bien réglée, étoit affectée depuis cinq ans de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée ſon mari, & dont un des principaux ſymptomes (une gonorrhée virulente) avoit réſiſté à tous les remedes qu'elle avoit pris pour s'en délivrer. Elle eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 février 1777, pour la même gonorrhée, accompagnée de douleurs dans tous les membres.

Après les préparations convenables, cette malade commença l'uſage des lavemens anti-vénériens le 3 mars, à la quantité de deux par jour; & elle les continua juſqu'au 2 avril incluſivement; ce qui fait ſoixante-deux lavemens, dans leſquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne.

Pendant l'uſage de ces lavemens, on lui adminiſtra neuf frictions de pommade mercurielle d'un gros cha-

cune, à trois jours d'intervalle les unes des autres; & ces deux remedes réunis ſuffirent à ſa guériſon radicale, & jugée telle le 3 avril.

Dès le 10 mars, la gonorrhée commençoit à diminuer, & les douleurs des membres étoient moins vives.

Le 20 mars, les douleurs étoient encore plus diminuées; la gonorrhée étoit déjà preſque tarie.

Le 27 mars, la gonorrhée étoit tarie, & les douleurs étoient diſſipées; de ſorte qu'on envoya cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 3 avril en très bon état, ſans avoir éprouvé ni douleurs ni coliques.

Obſervation ſixieme.

397. Françoiſe ...... âgée de vingt-deux ans, native de la Lorraine, ayant déjà été attaquée de la maladie vénérienne il y a deux

ans, dont les principaux ſymptomes étoient des chancres à la vulve, qui avoient été ſéchés avec la pierre de vitriol, ſans précaution, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente, un engorgement dur & calleux à la nymphe droite, des puſtules & un ulcere chancreux ſur la grande levre droite.

Comme elle avoit ſes regles en entrant dans cette maiſon, elle ne fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens que le 2 janvier 1777, à la quantité de deux par jour, qu'elle prit ſans interruption juſqu'au 2 février incluſivement. On lui donna une friction d'un gros d'onguent mercuriel les 3, 5, 14, 17 & 19 janvier, & trois de deux gros chacune les 21, 23 & 26 du même mois. Cette malade n'a éprouvé aucun accident de l'uſage combiné de ces remedes, qu'une légere ſaliva-

tion, qui a commencé le 7 & qui a été terminée le 13 janvier, sans qu'il ait paru nécessaire de la purger, ni de discontinuer pour cela les lavemens.

A la visite du 9 janvier, on s'apperçut déjà de quelque changement avantageux à la gonorrhée; la couleur en étoit plus belle, & l'écoulement moins abondant; les pustules commençoient à s'effacer, & les chancres à se déterger; l'engorgement de la nymphe droite s'amollissoit.

Le 16 janvier, la gonorrhée diminuoit encore plus sensiblement, elle commençoit à s'épaissir; les chancres continuoient à se déterger; la tumeur de la nymphe se résolvoit.

Le 23, la gonorrhée se tarissoit, les pustules étoient effacées, & le chancre bien détergé se cicatrisoit.

Le 30, la gonorrhée étoit tarie, les pustules étoient effacées, le chan-

cre cicatrisé, & la tumeur de la nymphe résoute.

Le 3 février, la guérison fut jugée suffisante; & pour l'obtenir, on avoit employé soixante-quatre lavemens, dans lesquels on avoit mis cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne, & onze gros de pommade mercurielle pour les frictions. La constitution de cette femme n'a été aucunement altérée de l'usage de ces remedes, & sa santé est aujourd'hui aussi bonne qu'elle puisse l'être.

Observation septieme.

425. Catherine.... âgée de 22 ans, native de la Bourgogne, d'une constitution assez robuste, d'un tempérament sanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée il y a quelques mois sans succès, pour une gonorrhée virulente qui étoit très abondante, & des poireaux à la vulve; est entrée à la maison de

ſanté de la petite Pologne le 14 janvier 1777, pour la même gonorrhée, accompagnée d'un ulcere à la vulve du côté gauche, d'une puſtule ulcérée au pli de la cuiſſe du même côté, & de poireaux multipliés à la marge de l'anus.

Comme elle avoit ſes regles en entrant dans cette maiſon, on fut diſpenſé de la ſaigner, & on en attendit la terminaiſon pour la purger le 18 janvier. Dès le lendemain de ſa purgation, elle commença à prendre deux lavemens anti-vénériens par jour, juſqu'au 28 du même mois : à cette époque, il lui ſurvint un vomiſſement bilieux qui fut promptement guéri avec une priſe d'ipécacuanha, la diete, & la boiſſon émolliente.

Elle reprit les lavemens le 30 janvier, & elle les continua à la même quantité de deux par jour, juſqu'au 18 février, qu'elle fut purgée pour remédier à une colique qu'elle éprouvoit,

éprouvoit, & qui fut jugée venir de la même cauſe que le vomiſſement. Cet accident calmé, elle reprit les lavemens le 19 février, juſqu'au 4 mars incluſivement, de ſorte qu'elle prit quatre-vingt-ſix lavemens dans leſquels on avoit employé ſept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne.

Pendant l'uſage de ce remede, on adminiſtra à cette malade quatorze frictions de pommade mercurielle du poids d'un gros chacune, & à trois jours de diſtance les unes des autres.

Le 6 février, l'ulcere commençoit à ſe déterger; la gonorrhée étoit toujours au même point, mais les poireaux étoient détruits.

Le 13 février, l'ulcere continuoit à ſe déterger, l'écoulement de la gonorrhée diminuoit, la couleur en étoit plus blanche.

Le 21, l'ulcere ſe cicatriſoit, la gonorrhée étoit plus épaiſſe & plus filandreuſe.

Le 26, l'ulcere étoit cicatrisé, les poireaux n'avoient pas reparu, & la gonorrhée se tarissoit : pour la dessécher encore plus complettement, on donna alors quelques pintes de tisane sudorifique que l'on rendit purgative les 27 février & 3 mars.

Le premier mars, la gonorrhée étant tarie & l'ulcere cicatrisé, on fit passer cette malade aux convalescentes, & elle fut jugée parfaitement guérie, le 5 mars ; sans qu'elle ait éprouvé aucune douleur : sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

Observation huitieme.

434. Marguerite ... femme mariée, âgée de 28 ans, native de Paris, d'un tempérament très délicat, & enceinte de cinq mois & demie, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 21 janvier 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui

avoit communiquée ſon mari depuis trois mois, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede. Les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, des puſtules cruſtacées & ulcérées à l'anus, un engorgement aux deux aines, un autre engorgement conſidérable aux deux grandes levres, qui étoient en outre parſemées de puſtules chancreuſes.

Comme cette malade avoit été ſaignée depuis peu dans ſa chambre, l'état de foibleſſe où elle étoit, joint à ſa groſſeſſe, ne permit pas de répéter ce remede; on ſe diſpenſa également de lui donner une médecine, parce que rien n'indiquoit alors la néceſſité de la purger; c'eſt pourquoi on la mit ſur-le-champ à l'uſage des lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour; & elle les continua ſans interruption & ſans accident, juſqu'au 7 février ſuivant; mais alors il parut un léger

dévoiement, ſans douleur, que l'on parvint aiſément à guérir avec de l'eau de riz, une purgation de catholicum double, & quelques priſes de diaſcordium.

Cette malade fut en état de reprendre les lavemens anti-vénériens, le 12 février à la même quantité de deux par jour; & elle les continua juſqu'au 21 que le dévoiement reparut : on les ſuſpendit de nouveau juſqu'au 27; on lui donna dans cet intervalle de l'eau de riz pour boiſſon, on la purgea avec la même médecine, & on lui fit prendre encore quelques priſes de diaſcordium le ſoir. Le dévoiement ayant totalement ceſſé alors, & la malade, loin d'en avoir été affoiblie, paroiſſant au contraire plus forte, on lui rendit les lavemens anti-vénériens le 27 février, à la même doſe; & elle les continua juſqu'au 4 mars, ſans que le dévoiement ait reparu, ni

qu'elle ait éprouvé aucun autre accident.

Pendant l'uſage de ce remede, elle prit quatorze frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, à des diſtances inégales de 2, 3 ou 4 jours, ſuivant que ſa ſituation le permettoit; on les avoit même interrompues totalement pendant le premier dévoiement : il n'y eut ni douleur, ni ſalivation pendant l'uſage de ces deux remedes.

A la viſite du 6 février, on remarqua que les puſtules ſeches s'effaçoient, que celles qui étoient cruſtacées commençoient à s'amollir, & à diminuer, de même que le gonflement des grandes levres & la gonorrhée.

Le 13 février, l'engorgement des aines ſe réſolvoit, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, les puſtules ſeches étoient déjà preſqu'effacées, les cruſtacées continuoient à s'amollir.

Le 21, la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules étoient affaiſſées.

Le 26, tout étoit diſparu, à un peu d'écoulement près qui ſubſiſtoit encore, & qui étoit de belle couleur : on parvint néanmoins à le deſſécher par le moyen de quelques purgatifs & de l'élixir tonique.

Le 28 février, cette malade fut jugée guérie & envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 5 mars, dans le meilleur état poſſible, & l'enfant donnant les preuves les moins équivoques d'exiſtence & de vie. Elle eſt accouchée depuis, à terme, très heureuſement, d'un enfant bien portant, & elle n'a éprouvé aucun accident dans ſa couche.

Obſervation neuvieme.

338. Catherine.... femme mariée, âgée de 27 ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, ſujette

depuis quelque tems à une toux ſeche, qui parut n'être qu'un ſymptome de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari, & qui étoit d'ailleurs ſuffiſamment caractériſée par une gonorrhée virulente, un chancre conſidérable à la partie ſupérieure de la vulve, un bubon à l'aine droite, & une crête de coq très étendue à l'anus.

Comme elle avoit ſes regles, le 30 octobre, en entrant dans cette maiſon, on en attendit la ceſſation pour la purger le 3 novembre, & la mettre enſuite à l'uſage des lavemens anti-vénériens. Depuis cette époque juſqu'au 20 du même mois, elle en prit deux tous les jours; mais alors il fallut les interrompre & même la purger deux fois, pour une ſalivation aſſez abondante qui lui ſurvint: ces médecines ſuffirent pour l'arrêter, & la mettre en état de reprendre l'uſage des lavemens le 24

novembre, qu'elle continua ensuite sans interruption jusqu'au 23 décembre, auquel tems elle fut repurgée pour une légere salivation qui lui étoit encore survenue; on lui rendit les lavemens le 25, & elle les prit jusqu'au trente-un décembre, qu'elle fut jugée guérie.

Pendant l'usage de ces lavemens, on lui administra des frictions mercurielles à la dose d'un gros de pommade chacune, les 6, 8 & 10 novembre. La crainte que la salivation ne reparût, les fit suspendre alors; on ne les reprit que le 3 décembre, & on les continua depuis jusqu'au 19 du même mois, à deux jours de distance les unes des autres.

A la visite du 20 novembre, on prescrivit les remedes capables de modérer & d'arrêter la salivation, & on remarqua que le bubon qu'on avoit ouvert huit jours auparavant avec la pierre à cautere, étoit déjà

en pleine ſuppuration, & qu'il en paroiſſoit un ſecond à l'aine gauche, qui étoit fort dur & ſaillant; la crête de coq diminuoit, & la gonorrhée n'étoit plus ſi abondante.

Le 26 novembre, le premier bubon commençoit à ſe cicatriſer; on appliqua également le cautere ſur le ſecond : la crête de coq s'étoit amollie & comme fondue; l'écoulement de la gonorrhée étoit d'une meilleure qualité, & la quantité en étoit beaucoup diminuée; le chancre de la vulve étoit cicatriſé, & la toux n'exiſtoit plus.

Le 3 décembre, l'eſcarre du ſecond bubon étant enlevée, la ſuppuration devint belle & ſuffiſante, la crête de coq étoit tombée d'elle-même, l'écoulement de la gonorrhèe étoit blanc, épais & filandreux, il commençoit à ſe tarir, le premier bubon étoit déjà ſolidement cicatriſé.

Le 24 décembre, le ſecond bubon

se cicatrisoit déjà, la gonorrhée étoit presque totalement tarie; pour achever de la dessécher, on fit prendre à cette malade quelques verres de tisane sudorifique.

Le 30 décembre, la cicatrice du bubon étoit parfaite, & tous les autres symptomes étant disparus, cette malade fut jugée guérie le 2 janvier, après deux mois & quatre jours de traitement, & après avoir pris cent lavemens, dans lesquels on avoit employé huit pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne, & onze frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune: à l'exception de la salivation dont on a fait mention, elle n'avoit éprouvé ni douleurs, ni accidens; & sa santé a été depuis constamment très bonne.

Observation dixieme.

221. Thérèse.... âgée de 14 ans & demi, native de la Normandie,

d'un tempérament robuſte & ſanguin, étant déjà réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 12 juin 1776, pour une gonorrhée virulente, avec phlogoſe à la vulve, des chancres à la fourchette & à l'entrée du vagin, & un bubon à l'aine gauche.

Après les préparations d'uſage & la ſaignée qui fut répétée, cette malade commença les lavemens antivénériens le 18 juin, à la quantité de deux par jour, juſqu'au 3 juillet, qu'on lui en donna trois par jour; & & elle les continua à cette derniere quantité juſqu'au 25 août, ſans aucune interruption.

Depuis le 29 juin juſqu'au 12 juillet, elle prit des frictions mercurielles, à la doſe d'un gros de pommade chacune; & depuis le 14 juillet juſqu'au 7 août, elle les prit à la doſe de deux gros, en mettant trois jours d'intervalle entre chaque friction.

A la visite du 30 juin, on s'apperçut d'une tumeur qui occupoit toute l'aisselle gauche, & qui ressembloit exactement à un bubon : la formation de cette tumeur avoit été précédée de douleurs excessives aux jambes, & elle paroissoit en avoir été la crise, car elles cesserent dès qu'elle parut.

Le 6 juillet, on remarqua que cette tumeur se dégorgeoit sensiblement par la suppuration survenue, & qu'il en résultoit un resserrement proportionnel de ses enveloppes, qui prouvoit encore plus, que cette évacuation avoit été critique : la gonorrhée étoit néanmoins toujours au même état.

Le 13 juillet, l'engorgement de l'aine se résolvoit, les chancres se détergeoient, & l'écoulement de la gonorrhée diminuoit sensiblement.

Le 9 juillet, cet écoulement diminuoit encore plus, les chancres

commençoient à ſe cicatriſer, & les glandes axillaires avoient repris totalement leur reſſort.

Le 8 août, la malade avoit ſes regles; mais malgré cet écoulement, on apperçut que le chancre étoit cicatriſé, que le bubon étoit réſous. Le regles finies, on put voir qu'il ſubſiſtoit encore un ſuintement blanc & léger par la vulve, qui annonçoit la terminaiſon prochaine de la gonorrhée.

Le 15 août, le même ſuintement exiſtant encore, on preſcrivit les eaux ferrugineuſes, & des injections à doſes raiſonnées d'eau d'orge, de baume de Commandeur, & de collyre de Lanfranc.

Le 20 août, on continua les mêmes eaux & les mêmes injections; & le 24, l'écoulement étant abſolument tari, & tous les autres ſymptomes diſparus, on jugea la guériſon complette: elle avoit exigé cent

quatre-vingt-douze lavemens, dans leſquels on avoit employé quatorze pintes de liqueur anti-vénérienne, & trois onces deux gros de pommade mercurielle en friction. Cette quantité ſurprenante de remedes, devenue néceſſaire par l'obſtination de la maladie, n'a occaſionné ni coliques, ni douleurs, ni aucun autre accident; & la malade ſortit le 26 août, dans le meilleur état poſſible, après ſoixante-quinze jours de traitement. Elle s'eſt repréſentée pluſieurs fois depuis, & encore tout récemment; ſa ſanté paroît inaltérable.

Obſervation onzieme.

653. Louiſe .... âgée de vingt-cinq ans, native de la Brie, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, ſujette à de fréquents maux d'eſtomac, qui ne permettoient guere l'uſage des remedes mercuriels internes, eſt entrée à la maiſon de ſanté

de la petite Pologne le 23 juin 1777, pour une gonorrhée virulente d'ancienne date, un engorgement très dur aux nymphes, qui étoient en outre parſemées de puſtules ulcérées : les grandes levres étoient également recouvertes de puſtules très larges, ulcérées, dures & calleuſes ; le périné, l'anus & l'entre-deux des feſſes étoient également remplis de puſtules très multipliées de même eſpece.

Après l'avoir ſaignée, baignée & purgée, on adminiſtra à cette malade les lavemens anti-vénériens, ſuivant la méthode qui a été déjà ſuffiſamment développée, à la doſe de deux par jour depuis le 25 juin juſques & compris le 5 août. Pendant cet intervalle, & à la diſtance de deux jours, elle prit ſeize frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune, qu'elle termina le 31 juillet, ſans qu'il ait réſulté de la réunion de ces deux remedes, ni douleur, ni accident.

A la viſite du 6 juillet, les maux d'eſtomac, qui probablement n'étoient que ſymptomatiques, n'exiſtoient déjà plus; l'écoulement de la gonorrhée étoit d'une belle couleur; les puſtules n'étoient plus douloureuſes; elles commençoient à s'amollir, à s'effacer, & les ulceres ſe détergeoient.

Le 15 juillet, la gonorrhée diminuoit, les puſtules continuoient à ſe deſſécher, & les ulceres ſe cicatriſoient.

Le 23 juillet, les puſtules étoient effacées, les chancres guéris, & la gonorrhée paroiſſoit tarie.

Le 29 juillet, la gonorrhée étoit abſolument tarie, & tous les autres ſymptomes ayant également diſparu, on mit cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 6 août parfaitement guérie, après avoir pris deux onces de pommade mercurielle en friction, & quatre-vingt-

quatre lavemens, pour lesquels on avoit employé sept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne ; lesquels remedes n'ont occasionné ni trouble ni accident : sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

Observation douzieme.

487. Marguerite.... native de la Franche-Comté, âgée de 19 ans, d'un tempérament délicat & phlegmatique, éprouvant des regles tardives & irrégulieres, ayant déjà été traitée & guérie, il y a sept mois, de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient un bubon à l'aine gauche qui avoit suppuré, & dont la cicatrice fut jugée solide, & des pustules répandues sur la vulve, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 7 mars 1777, pour une gonorrhée virulente, fruit d'un nouveau commerce, des pustules ulcérées sur les

grandes levres, des poireaux à la vulve, & un ulcere avec phlogose à la marge de l'anus.

Après avoir été saignée, baignée & purgée convenablement, cette malade fut mise à l'usage des lavemens anti-vénériens, & des frictions mercurielles dans l'ordre suivant:

Dès le 10 mars, elle prit deux lavemens par jour, & elle les continua à cette quantité jusqu'au 16 avril, sans qu'elle en ait éprouvé le plus léger accident.

Pendant l'usage de ce remede, on lui administra quatorze frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, en mettant un ou deux jours d'intervalle entr'elles, suivant l'effet produit.

A la visite du 27 mars, on s'apperçut que la gonorrhée étoit déjà beaucoup diminuée, que les pustules étoient effacées, & que les poireaux qui avoient été extirpés, ne

reparoiſſoient plus ; la phlogòſe de l'anus étoit également appaiſée.

Le 3 avril, la diminution de l'écoulement de la gonorrhée étoit encore plus ſenſible, les puſtules étoient abſolument effacées, & les poireaux ne reparoiſſoient plus.

Le 10 avril, la gonorrhée ſe tariſſoit ; il n'y avoit plus ni puſtules, ni poireaux.

Le 12 avril, la gonorrhée étoit tarie, & la malade fut jugée guérie le 17 du même mois, après avoir pris quatorze gros de pommade mercurielle en frictions, & ſoixante & quatorze lavemens, dans leſquels on avoit employé ſix pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne : elle ſe porte encore actuellement très bien.

Il y a eu quatre-vingt-ſeize malades traités par les lavemens anti-vénériens, concurremment avec les

frictions mercurielles (*a*); & il n'en est mort aucun.

(*a*) La pommade mercurielle employée pour les frictions dans les maisons de santé, a toujours été faite avec parties égales d'axonge & de mercure bien purifié.

Fin du premier Volume.

FAUTES à corriger.

PAGE 82,	*ligne* 1re,	Octobre,	*lisez*	Novembre.
ibid.	22,	28,		58
150,	8,	9 grains,		8 grains.
151,	15,	le 1er avril,		le 3 avril.
355,	14,	galndes,		glandes
399,	21,	une,		un
425,	12,	29 août,		29 septembre.



TABLE

Des Chapitres contenus dans le premier Volume.

SECONDE PARTIE.

FIN de la Table.





